



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT



Compte-rendu de la réunion du 20 Juin 2017 - 17h30

Participants :

- Jacqueline LEFEBVRE, Adjointe déléguée à l'accessibilité et aux personnes en situation de handicap Vice-Présidente du CCAS, Ville de Niort.
- Dominique SIX, Adjoint délégué à la voirie, à la réglementation des équipements recevant du public, à la mobilité urbaine, Ville de Niort.
- Kathlen MILLERAND, APF, Association des Paralysés de France 79.
- Renée DUPUIS, Association des Parkinsoniens des Deux-Sèvres.
- Dominique MONDY, Association des Sourds 79.
- Anne DE LA VALETTE, AVH, Association Valentin Haüy.
- Jean-Marie BAUDOIN, Autisme 79.
- Dominique BOURGEOIS, CCI, Chambre de commerce et d'industrie.
- Jacques BOUCHAND, CRH, Centre de ressources handicap de l'Université de Poitiers.
- Michèle DUVAL, FNATH 79.
- Henriette FELON, France Alzheimer 79.
- Patrick GRANET, LADAPT.
- Jean-Paul PAJAUD, Union départementale de la Fédération des Malades et Handicapés 79.
- Lucie PETIT, Trisomie 21 79.
- Nathalie BORDAT-TALON, Direction Patrimoine et Moyens, Ville de Niort.
- Daniel FAURE, Direction des espaces publics, Ville de Niort.
- Thomas VALENTIE, CAN, Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Isabelle MOREAU, Direction participation interne, accessibilité, développement durable.
- Véronique MORIN, Direction participation interne, accessibilité, développement durable.
- Anaïs NICOULLAUD, Direction participation interne, accessibilité, développement durable.
- Virginie CHAUMENY - ESSELIN, interprète LSF.
- Laurène PASQUIER, interprète LSF.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Excusés :

- Jérôme BALOGÉ, Maire de Niort et Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Jeanine BARBOTIN, Adjointe déléguée au commerce et au tourisme, Ville de Niort.
- Luc DELAGARDE, Adjoint délégué au partenariat économique et économie mixte, Ville de Niort.
- Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe aux quartiers et à la vie participative, Ville de Niort.
- Michel PAILLEY, Adjoint délégué aux bâtiments et patrimoine, environnement, Ville de Niort.
- Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et aux personnes en situation de handicap, Ville de Niort.
- Agnès JARRY, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, Ville de Niort.
- Romain DUPEYROU, Conseiller municipal délégué à la vie participative, Ville de Niort.
- René BAURUEL, Vice-Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres en charge des personnes handicapées et du sport.
- Thierry DEVAUTOUR, CAN, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Alain LECOINTE, CAN, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Francis BARBIER, ACGA 79, Les Chiens Guides d'Aveugles.
- Sylvaine BARBIER, ACGA 79, Les Chiens Guides d'Aveugles.
- Christine BOURDIER, ADAPEI 79.
- Thierry FAVRELIÈRE, ADAPEI 79.
- Mario SAN MARTIN ZBINDEN, AFM-Téléthon.
- Christine SAINT-CLAIR, AVH, Association Valentin Haüy.
- Gisèle DENIZEAU, AVH, Association Valentin Haüy.
- Alain BERNARD, Comité départemental Handisport.
- Liliane BARATON, DFD 79, Dyspraxie France Dys.
- Myriam FAITY, Foyer de vie Mélioris Les Genêts 79.
- Jonathan JUBIEN, Foyer de vie Mélioris Les Genêts 79.
- Joëlle AUMONIER, Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux.
- Jean-Louis GAY, Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux.
- Renée LUCAS, Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux.
- Philippe BONNET, Trisomie 21 79.
- Samuel LHOMÈDE, Trisomie 21 79.
- Sonia DRAGHI-NIETHAMMER, UNAFAM 79, Union nationale de familles et amis de personnes malades et ou handicapées psychiques.
- Bruno PAULMIER, Directeur Général des Services, Ville de Niort.
- Fabrice DARTAYET, Direction des espaces publics – Responsable bureau d'études, Ville de Niort.
- Sébastien FORTHIN, CAN, Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Christophe PREVOST, CAN, Communauté d'Agglomération du Niortais.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Un power point retraçant les actions du 1^{er} semestre en matière d'accessibilité est diffusé en boucle lors de l'installation des membres présents.

1. Mot d'accueil de Jacqueline LEFEBVRE

1. Jacqueline LEFEBVRE excuse M. Le Maire retenu par d'autres obligations et Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN opérée en urgence il y a quelques jours. Elle remercie les membres présents d'avoir « affronter la canicule » pour participer aux travaux de la Commission communale pour l'accessibilité. Vu la chaleur constatée à l'intérieur de la salle, elle recommande aux intervenants de synthétiser leur prise de parole pour éviter une fin tardive de la réunion.

2. Jacqueline LEFEBVRE rappelle qu'il existe deux assemblées portant le nom de Commission communale pour l'accessibilité (CCA) aux missions bien différenciées, une dont les membres sont nommés par M. le Préfet (a) et une par M. le Maire (b):
 - (a) Cette commission a compétence pour donner son avis sur les questions relatives à l'ouverture du public des établissements recevant du public (ERP) ou installations ouvertes au public pour lesquelles les travaux préalables à l'ouverture n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire. Les membres nommés par le Préfet, représentants les associations de personnes handicapées sont en titulaires les représentants de l'APF, de la FNATH, de l'AVH, et de la FMH et en suppléant l'ADAPEI.

 - (b) Cette commission (réunie ce soir) présidée par le Maire dresse le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics. Elle établit un rapport annuel. Elle tient à jour la liste des ERP situés sur le territoire communal ayant élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) et ceux ayant transmis une attestation d'accessibilité. Elle est composée de représentants de la commune, d'associations ou organismes représentant les personnes handicapées pour tous les types de handicap - notamment physique, sensoriel, cognitif, mental ou psychique – d'associations ou d'organismes représentant les personnes âgées, de représentants des acteurs économiques ainsi que des représentants d'autres usagers de la ville.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Les travaux de mise en accessibilité de La Brèche.

2. Suivi de l'Ad'AP Ville de Niort 2017.
3. Listes des ERP niortais ayant réalisé une démarche d'Ad'AP ou déposé une attestation d'accessibilité.
4. Bilan des 2^{ème} Rencontres Accès Libre.
5. Présentation des projets de guides pour l'accessibilité des documents (réunions) et des manifestations.

1) Les travaux de mise en accessibilité de La Brèche.

Intervention de Daniel FAURE, Direction des espaces publics – Conducteur d'opération Ville de Niort.

Comme convenu lors des précédentes réunions de la CCA, et des visites sur place, les travaux sont en cours de réalisation.

Les poubelles gênantes ont été déplacées, reste à voir le positionnement de celle située à proximité du Columbus café.



Des bandes podo tactiles ont été installées.



Des mains courantes ont été posées.
Il en manque encore.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT



Les bandes « nez de marche sont à réaliser ».

Temps d'échanges :

Les participants ont remercié les services municipaux pour l'amélioration de l'accessibilité.

Jean-Marie BAUDOIN rappelle qu'il est nécessaire de mettre en place une signalétique et un plan de La Brèche accessible, lisible pour le plus grand nombre.

Kathlen MILLERAND souligne la difficulté d'accès, en fauteuil, au Columbus café.

Dominique BOURGEOIS, attire l'attention des services municipaux sur le danger que représente pour tous, les séries de marches « fuyantes » nombreuses sur cette place.

2) Suivi de l'Ad'AP Ville de Niort 2017

Intervention de Nathalie BORDAT TALON, Chef de service Etudes, prospectives et gestion transversale du Bâti- Direction Patrimoine et Moyens à la Ville de Niort.

Les études concernant les sites inscrits dans l'Ad'AP 2016, dont l'accessibilité n'a pas été réalisée sont terminées et les travaux ont débuté ou sont achevés. Des attestations d'accessibilité sont en cours de dépôt, des dérogations sont attendues.

Les études et travaux sont engagés pour les équipements inscrits en 2017.

- *Pièce jointe en annexe 1- A: Etat d'avancement de l'accessibilité des ERP de la Ville.*

A titre d'exemples Nathalie BORDAT TALON a présenté les plans d'aménagement des bâtiments concernant les groupes scolaires ; Ernest Pérochon maternelle et élémentaire,



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Jules Ferry élémentaire. A cette occasion, elle a rappelé que la préoccupation des services municipaux était toujours d'être « au plus près de l'usage et toujours dans le réglementation ».

Temps d'échanges :

Les participants ont apprécié la clarté de l'exposé.

3) Listes des ERP niortais ayant réalisé une démarche d'Ad'AP ou déposé une attestation d'accessibilité.

1. Isabelle MOREAU rappelle une nouvelle fois, une des obligations de la CCA en application de l'article L2143-3 du Code général des collectivités territoriales :

[...] La commission communale et la commission intercommunale pour l'accessibilité tiennent à jour, par voie électronique, la liste des établissements recevant du public situés sur le territoire communal ou intercommunal qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée et la liste des établissements accessibles aux personnes handicapées et aux personnes âgées. [...]

Une liste des ERP ayant déposé un Ad'AP ou une attestation à la Ville de Niort, classés par adresse, a été remis aux participants.

Les ERP peuvent être classés différemment. Isabelle MOREAU demande aux membres présents de lui donner leur avis lors de la réunion programmée le 22 juin. Cette liste pourrait être publiée sur le site du Vivre à Niort dans le courant de l'été.

2. Isabelle MOREAU présente les excuses de Thomas VALENTIE, technicien à la CAN chargé du projet de cartographie des ERP accessible « ComAd'AP » qui vient d'avoir un imprévu.

Elle rappelle que la présentation de ce projet est à l'ordre du jour de la réunion du 22 juin prochain. L'outil devra être simple, intuitif et clair (jeux de couleurs adaptés, possibilité de zoomer, outils facilement accessibles, recherche facile par activité)

Temps d'échanges :

Les participants souhaitent que les ERP soient classés par ordre alphabétique.

4) Bilan des 2èmes Rencontres Accès Libre

Intervention de Jacques BOUCHAND, responsable du Master IPHD, coordinateur du Centre de ressources handicap, Pôle universitaire de Niort.



➤ *Power point de bilan en annexe 1 - B*

Du 13 au 20 mai 2017
Accès à tout pour tous
Une semaine d'échanges et de
manifestations ; sport, théâtre,
cinéma, ateliers, expos, concerts....

Le visuel a été apprécié. Il pourrait servir de base pour les prochaines éditions.

Le dépliant programme était pratique.

L'édition de flyers sera à prévoir.

La participation a été globalement satisfaisante, même si de améliorations sont encore souhaitables notamment pour la soirée concert.

Pour l'édition 2018 tout reste à construire ; le Free Handi'se Trophy auquel participe la MACIF et l'IMA aura lieu début juin et reliera Bordeaux à Nantes en passant par Niort. La journée départementale Handisport sera programmée le 9 ou le 16 juin.

Temps d'échanges

A l'unanimité les participants soulignent la richesse de la programmation et le succès remporté pour cette 2^{ème} édition. Des améliorations doivent être apportées dans la diffusion de la communication, certaines structures sont encore restées à l'écart cette année.

Dominique MONDY souhaite la programmation d'un film sous-titré accessible notamment aux sourds et malentendants.

5) Présentation des projets de guides pour l'accessibilité des documents (réunions) et des manifestations.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Intervention de Véronique MORIN, stagiaire en Master 2 Intégration des personnes handicapées et en difficulté (IPHD).

Véronique MORIN énonce le contexte de sa mission :

La mission Accessibilité – Inclusion coordonne et anime la mise en œuvre du plan d'actions de la charte Ville handicaps. Dans le cadre de l'axe 1 de cette charte, « pour une ville accessible à tous » point 2 « favoriser l'accessibilité des manifestations aux personnes en situation de handicap ». Un des objectifs de la mission est de mettre en place la dernière action « adapter aux différents handicaps les réunions publiques organisées par la municipalité ».

Dans ce cadre elle a eu comme mission de :

- Réaliser un guide de recommandations pour l'accessibilité des documents administratifs nécessaires aux préparations, présentations, power points et compte-rendu de réunions. Des exemplaires ont été distribués aux participants.
- Faire des recherches en vue de l'élaboration d'un guide pratique pour organiser une manifestation accessible. Des documents ont été distribués lors de la réunion du 22 juin.
 - *Power point de présentation 1 - C*
 - *Guide de recommandations pour un document accessible en annexe 1- D*
 - *Power point accessible annexe 1- E*
 - *Projet de guide pratique pour organiser une manifestation*

Conclusion

Jacqueline LEFEBVRE remercie à nouveau les participants pour la qualité des échanges, malgré la chaleur.

La réunion se termine à 19h30.

La prochaine réunion est programmée pour le vendredi 24 novembre 2017 à 17h30 à la Mairie de Niort.



COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITE
DU 20 JUIN 2017

a d' a p

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE
L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS PARTOUT



DIRECTION PATRIMOINE ET MOYENS
ETUDES ET TRAVAUX

Etat d'avancement de l'accessibilité des ERP depuis le 01/01/2016

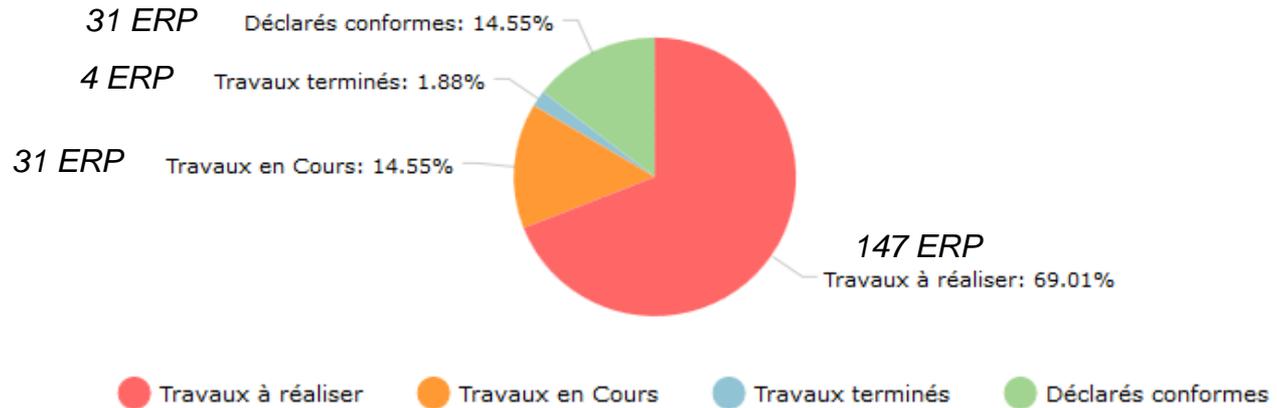


Nombre d'ERP : 213

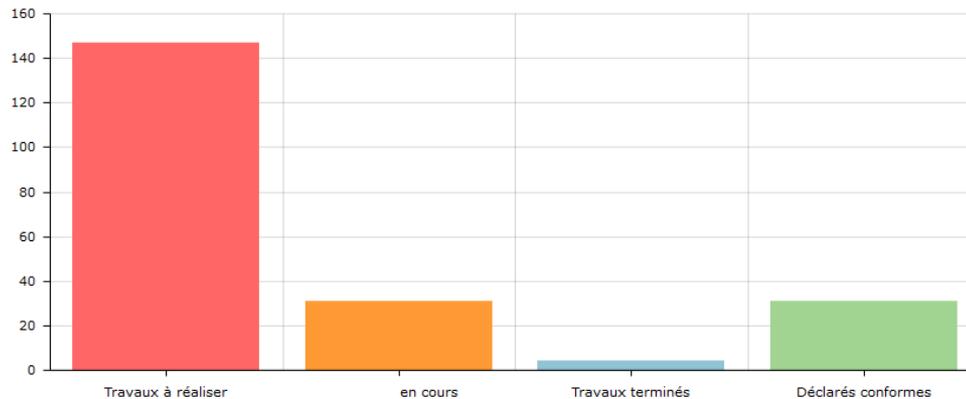
Durée de l'Ad'Ap : 9 ans (2016/2024)

Budget initial Ad'Ap : 10 164 573 €

En pourcentage



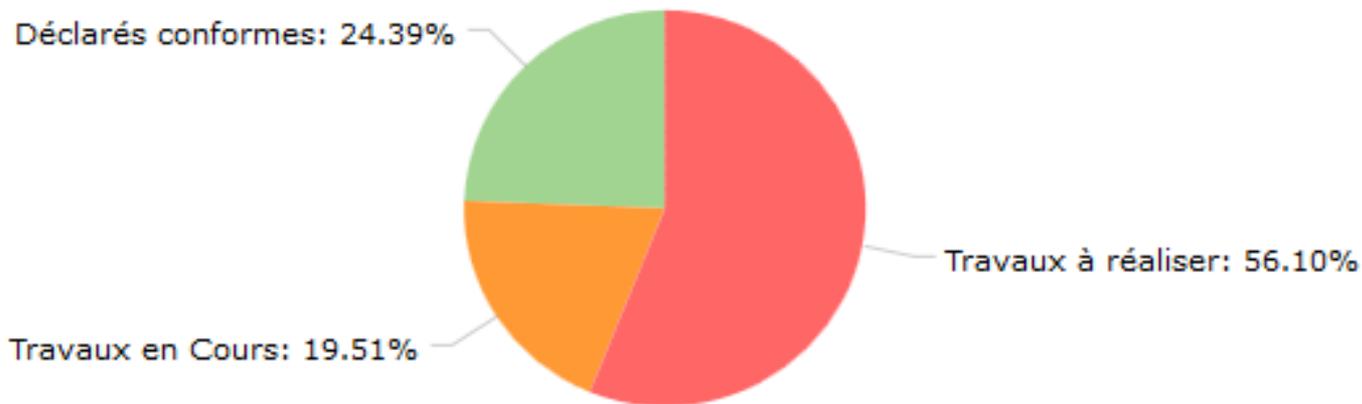
En nombre



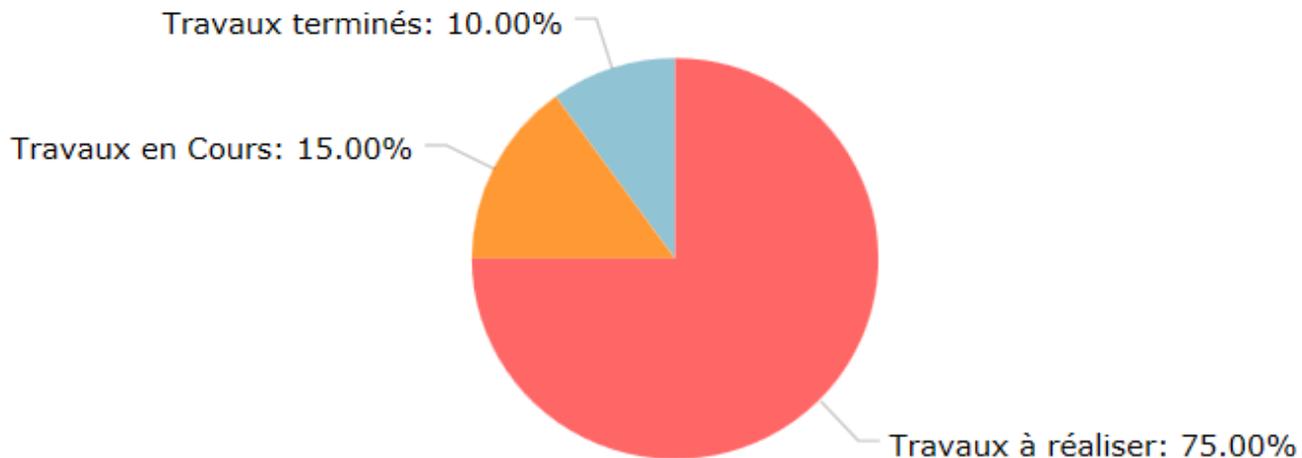
Etat d'avancement de l'accessibilité des ERP depuis le 01/01/2016

● Travaux à réaliser ● Travaux en Cours ● Travaux terminés ● Déclarés conformes

Groupes scolaires



Equipements Sportifs



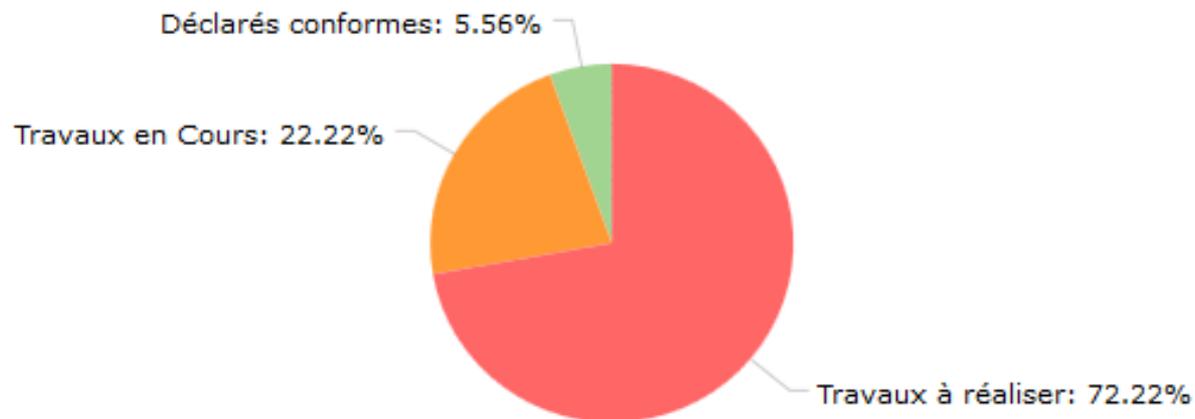
Etat d'avancement de l'accessibilité des ERP depuis le 01/01/2016

● Travaux à réaliser ● Travaux en Cours ● Travaux terminés ● Déclarés conformes

les services publics



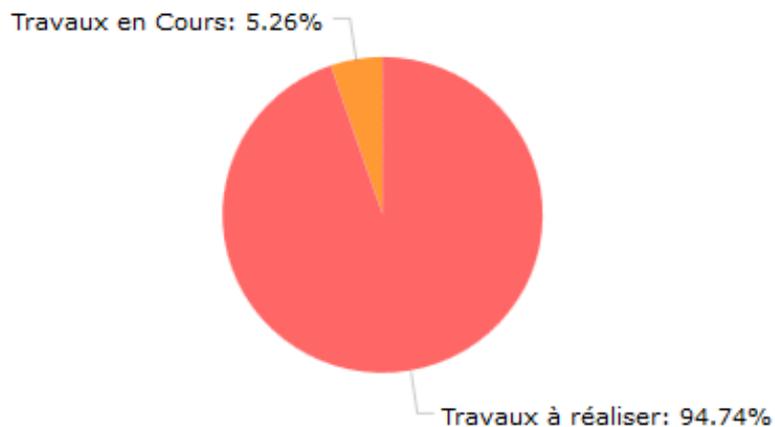
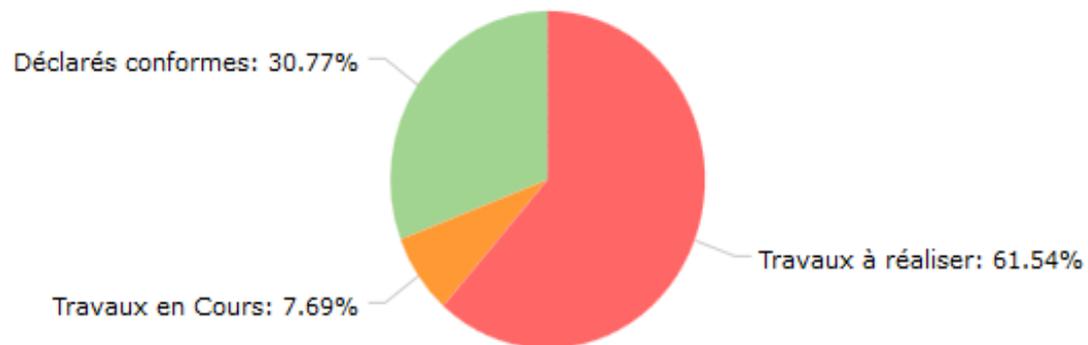
Les centres socio-culturels



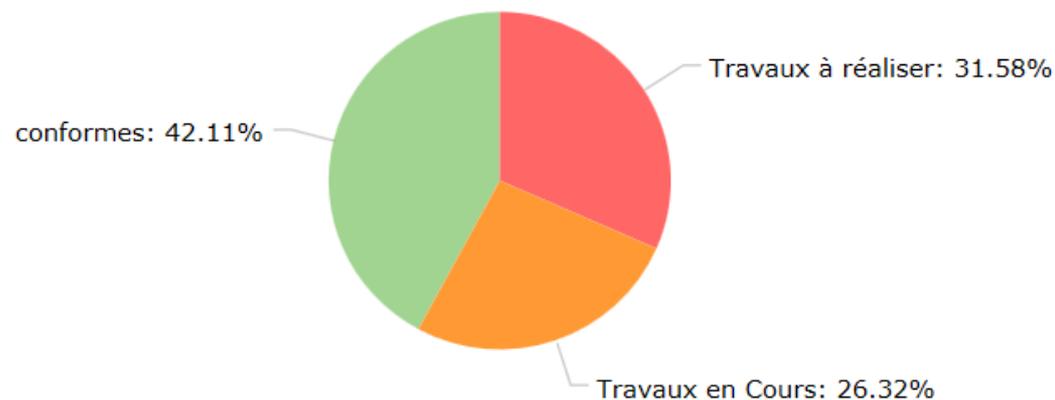
Etat d'avancement de l'accessibilité des ERP depuis le 01/01/2016

● Travaux à réaliser ● en Cours ● Travaux terminés ● Déclarés conformes

Culturel



Cultuel



Parkings et sanitaires publics

Déclarés conformes (attestations)

Ancienne usine Erna Boinot
Ancienne usine Erna Boinot - Chapiteau Cirqu'en scène
Bureau de poste Sainte Pezenne
Crématorium
Espace Michelet - Police Municipale
GS Agrippa d'Aubigné - Maternelle
GS Jacques Prévert - Elémentaire
GS Jacques Prévert - Maternelle
GS Jacques Prévert - Restaurant
GS Jean Zay - Elémentaire
GS Jean Zay - Maternelle
GS Louis Pasteur - Elémentaire
GS Paul Bert - Maternelle
Halles - Cellules commerciales
Locaux du CASC
Mairie de quartier et associatif de la Tour Chabot
Maison de quartier Sainte Pezenne
Pavillon Stéphane Grappelli
Place de la Brèche - Kiosque WC publics
Place Raoul Auzanneau - Bloc service - Sanitaires publics
Sanitaires publics Chabot
Sanitaires publics Cour Saint Marc
Sanitaires publics de la Mégisserie
Sanitaires publics et local pour les déchets du marché Ribray
Sanitaires publics Renon
Sanitaires publics Saint Liguair
Villa Ernest Perochon

27
ERP

Travaux terminés (en attente attestation)

Patinoire municipale
Salle de sport de la Venise Verte
Salle de sports et complexe polyvalent Henri Barbusse
Stade municipal
GS Louis Pasteur - Maternelle et restaurant commun
GS Paul Bert - Elémentaire
Parc municipal - Halle de la Sèvre
Parc municipal - Halle des peupliers

8 ERP

Travaux en cours

Centre régional de tennis de table
Cimetière ancien de Bellune - Conservation des cimetières
Cimetière ancien de Bellune - Sanitaires publics
Cimetière de Buhors - Sanitaires publics
Espace Michelet - RDC - 1er et 2ème étage
Espace Michelet - Salle de diffusion CAMJI
Mairie de quartier de Saint-Liguair
Maison de quartier centre ville - Salle annexe
Maison de quartier de Cholette
Musée du Pilon
Salle de sports de Souché
Salle de sports du Pontreau
Salle de sports Georges Sand
Sanitaires publics Champclairot
Sanitaires publics et local annexe propreté urbaine (abri balayage) Souché
Sanitaires publics Limoges
Sanitaires publics Viala

17ERP

Etat d'avancement de l'accessibilité des ERP depuis le 01/01/2016

Etudes terminées pour travaux 2017 (autorisations de travaux déposées (en instruction))

GS Agrippa d'Aubigné - Elémentaire et restaurant commun

GS Ernest Perochon - Elémentaire

GS Ernest Perochon - Maternelle

GS Jean Jaurès - Maternelle (avancée suite au projet d'une classe spécialisée)

GS Jean Mermoz - Maternelle et restaurant

GS Jules Ferry - Elémentaire

Local Professionnel - Bâtiment A - ex-fourrière automobile- service Evènement



7 ERP

Etudes en cours pour travaux 2017 (jusqu'à fin juin)

GS Jules Ferry - Maternelle (travaux repoussés pour 2018)

Salle polyvalente des Trois Coigneaux

Salle polyvalente du port et locaux associatifs (Consultation de maîtrise d'œuvre en cours)



4 ERP

Etudes programmées en 2017 pour travaux 1^{er} semestre 2018
(période études fin juin à fin décembre)

Golf et hippodrome de Romagné - Bâtiment A

Golf et hippodrome de Romagné - Tribunes

GS Jean Jaurès - Elémentaire

GS Jean Mermoz - Elémentaire

Mairie de quartier Clou Bouchet

Petit théâtre Jean Richard

Stade de Grand Croix - Bâtiment C - Tribunes annexes

Stade de la Mineraie

Stade de Massujat

Stade de Saint Liguair

Stade Espinassou - Tribunes

Stade Espinassou - Vestiaires

Stade René Gaillard - Bâtiment A - Vestiaires

Stade René Gaillard - Chapiteau

Studio de répétition CAMJI





Bilan
Rencontres
Accès libre
13 au 20 mai
2017

Retrouvez le programme sur www.vivre-a-niort.com

Organisées par

Avec le soutien de



Plan

- **Partenaires**
- **Communication**
- **Bilan par événements**
- **Perspectives et propositions**

Partenaires

Organisées par



Avec le soutien de



assureur militant



Partenaires

Et la participation de



Nouveaux cette année



Communication - Affiches



Modèle N°1



Modèle N°2

Communication - Affiches

Réalisation de l'affiche confiée à l'atelier InfoCom du Foyer de vie Mélioris Les Genêts Châtillon sur Thouet

2 modèles :

- N°1 : imprimés à 1000 exemplaires, diffusés auprès des partenaires
- N°2 diffusés par mail auprès des partenaires

Communication - Programme

Le programme réalisé par Julien Maurice du Foyer de Vie Mélioris Les Genêts de Châtillon sur Thouet imprimé à 2000 exemplaires.

SAMEDI 13 MAI 2017

10h/12h - Porteurs de paroles
Opération de LADAPT animée par les jeunes d'Unis-Cité
Marché des Halles

10h/16h - Tournoi Foot pour tous #3
Organisé par Les Chamois Niortais
Inscription 2€
Gymnase de la Venise Verte
84 rue Jacques Daguerra

17h30 - Inauguration des Rencontres 2017
Et remise des prix du tournoi Foot pour tous par les jeunes du Conseil municipal enfants
Suivie d'un buffet en partie réalisé et servi par les résidents du foyer de vie Melioris Les Genêts Niort
Musée Bernard d'Agesci
26 Avenue de Limoges

Accrochage du 13 au 21 mai 2017
Présentation historique du club de foot Chamois niortais
Musée Bernard d'Agesci
26 Avenue de Limoges

EXPOSITIONS - 17/20 MAI 2017
Hôtel de ville
Place Martin Bastard

Planches BD « Citoyenneté et Handicap » réalisées avec Matthieu Roda et les enfants du Conseil Municipal Enfants, de l'IME de Niort, du périscolaire Pierre de Couberlin, des classes ULIS du collège Rabelais et du lycée Gaston Barré
Bande Dessinée de Julien Auclair
Photographies de Daniel Margreth « Faimréné et handicap »
« L'Arbre aux idées reçues » autour des maladies psychiques
Réalisations du foyer de vie Le Berceau (Ruffennes), du foyer de vie Le Partage (Châtillon sur Thouet)
Œuvres des résidents du foyer Melioris Les Genêts Niort
Projets des classes ULIS du collège Rabelais et du lycée Gaston Barré : vidéo « Je filme un métier qui me plaît », jeu de société sur le thème des métiers
Travaux réalisés par les enfants de l'IME/SESSAD de l'ADAPEI 79
Réalisations de l'atelier modelage DFD 79

MARDI 16 MAI 2017

9h15/17h - Rencontres professionnelles
« Vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap »
Sur inscription auprès du Centre de Ressources Handicap - crh@univ-poitiers.fr
Pôle Universitaire de Niort
11 rue Archimède

18h20h - Concerts
Le Ferallouiz Band
Meltzaz
Temps d'échanges autour d'un verre
Manège de la Maison du Département
Mél Lucie Aubrac

MERCREDI 17 MAI 2017

9h30/10h30 - Atelier yoga adapté
Avec Palmo Shanti
Hôtel de ville
Place Martin Bastard

10h30/11h30 - Cours accessibles
À destination des déficients visuels et résidents des foyers de vie
Patinoire
103 avenue de la Venise Verte

14h/16h - Rencontre Grandir ensemble
Ateliers pour les enfants des centres de loisirs municipaux et des SESSAD de Niort
Espace Noron
6 rue Archimède

15h/17h30 - Portes ouvertes
A.S. Niort Hand-Basket, nationale 1
Entraînement ouvert à tous
Gymnase du Grand Feu
Impasse Gabrielle Bardier

17h30 - Vernissage des expositions
Séance de dédicaces des BD avec Matthieu Roda et Julien Auclair
Réalisation d'une fresque collective avec l'atelier eskat' du Foyer de vie Melioris Les Genêts Niort
Hôtel de ville
Place Martin Bastard

VENDEDI 19 MAI 2017

10h30/11h30 - Atelier yoga adapté
Avec Palmo Shanti
Hôtel de ville
Place Martin Bastard

14h/17h - Atelier inter-génération
« Le soldat sans mémoire »
Animé par un art-thérapeute (sous réserve)
Hôtel de ville
Place Martin Bastard

18h30 - Représentation chorale
Le chorale de santé-mentale « La Clef des Chants » du Centre Hospitalier de Niort et une classe de CM1 de la Mothe St Heray chanteront ensemble, accompagnés par deux musiciens.
Musée Bernard d'Agesci
26 avenue de Limoges

20h30 - Soirée-cinéma
Tarifs cinéma du Moulin du Roc
Projection du film *Henri de* Yolande Moreau (2013)
Moulin du Roc
9 boulevard Main

JEUDEI 18 MAI 2017

10h/12h - Jeux de sensibilisation aux maladies psychiques
Animées par le réseau Rehab'
Hôtel de ville
Place Martin Bastard

12h30/13h - Art au menu
4€ - Gratuit pour les moins de 25 ans
Le crâne à double trépanation découvert à Bougon au XIX^{ème} siècle et sa réplique imprimée en 3D
Musée Bernard d'Agesci
26 avenue de Limoges

14h/17h - Atelier inter-génération
« Le soldat sans mémoire »
Animé par un art-thérapeute (sous réserve)
Hôtel de ville
Place Martin Bastard

17h30/20h - Yogathon
Avec Palmo Shanti
Place de la Brèche

20h30 - Soirée-théâtre
Spectacles « Regards extérieurs » (Foyer de Vie de Châré et Les Ateliers du Baluchon) et « Exil et... » (ADAPEI 79)
Théâtre Jean Richard
202 avenue Saint Jean d'Angély

SAMEDI 20 MAI 2017

10h/12h - Atelier modelage d'argile
Avec DFD 79 (sous réserve)
Hôtel de ville
Place Martin Bastard

10h/12h - Visite guidée accessible
Hôtel de ville et centre ancien de Niort
Départ de l'Hôtel de ville

12h - Clôture des Rencontres
Verre de l'amitié offert par la Ville de Niort
Hôtel de ville
Place Martin Bastard

Communication – Bonus

Le CRH a réalisé un **flyer** sur la base du programme à 150 exemplaires :



Une **bâche d'1,40m x1m** a été réalisée en 3 exemplaires par le service com CAN/Ville et a été positionnée à chaque événement.

Ont également été réalisés, par la Ville de Niort, des **badges** pour l'ensemble des participants.

Communication - Presse

Une conférence de presse a été organisée par la Ville de Niort jeudi 4 mai à 10h à l'Hôtel de ville, avec la participation de

- Mme Jacqueline LEFEBVRE, adjointe au Maire de Niort
- Mme Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité /Mme Isabelle MOREAU, chargée de mission Handicap et temps dans la ville, Ville de Niort
- Mme Candice PARNEIX, chargée de communication Musées Bernard d'Agesci et Donjon
- M. Laurent TRIPELON, chargé des partenariats pour la MAIF
- M. Jacques BOUCHAND et Mme Marjolaine BENARD, coordinateur et animatrice du Centre de Ressources Handicap, Université de Poitiers

En présence des journalistes

- M. Philippe MICARD pour La Nouvelle République
- M. Yann BRILLAUD pour D4B
- Du Courrier de l'Ouest

Communication - Partenaires

Programme Musées Bernard d'Agesci et Donjon -
Février à mai 2017

Manchette cinéma - Le Moulin du Roc - Mai 2017

Programme détaillé sur le site Internet Ville de
Niort

Mention sur le site Internet du Conseil
départemental

Porteurs de paroles

Samedi 13 mai – Marché des Halles



© Alain Bernard



LADAPT et UNIS CITES

Tournoi de foot pour tous #3

Samedi 13 mai – Gymnase de la Venise Verte



48 sportifs répartis sur 8 équipes (4 debout et 4 assis) se sont affrontés lors du tournoi.

Inauguration et remise des prix du Tournoi *Samedi 13 mai – Musée Bernard d'Agesci*



Nous avons comptabilisé **102 personnes** :

Etaient présents :

Mme Nathalie Lanzi, Conseillère régionale Nouvelle Aquitaine

Mme Elisabeth Maillard, Vice-Présidente de la CAN en charge de la culture

M. Alain Baudin, Adjoint au Maire et Vice-Président de la CAN en charge des sports

Mme Yamina Boudamani, Conseillère municipale déléguée aux sports

Mme Cécilia San Martin Zbinden, Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité - Mme Jacqueline Lefebvre était excusée

M. Thomas Rogaume, Vice-Président de l'Université de Poitiers

M. Jacques Bouchand, Responsable du Master IPHD, coordinateur du Centre de Ressources Handicap

M. André Saboureau, ancien Président du District 79

M. Alain Bernard, Président du CDH 79

M. Jean Louis Mornet, Président de l'association Chamois Niortais

Journées professionnelles

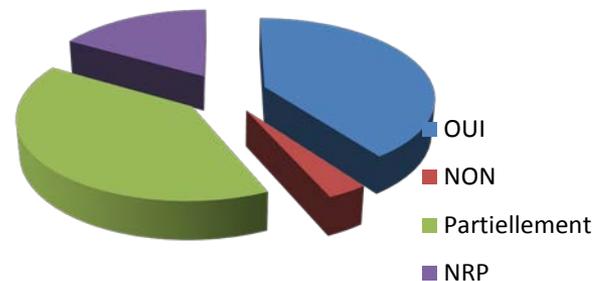
Vie affective et sexuelle des PSH

Lundi 15 et mardi 16 mai – Pôle Universitaire de Niort

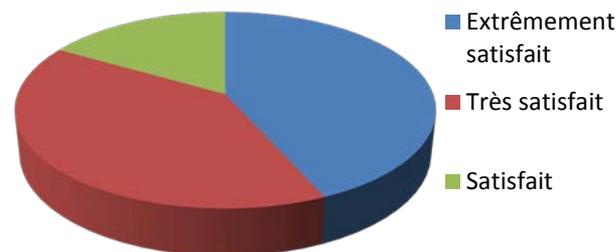
60 personnes ont participé: 43 personnes le lundi 15 mai, 44 le mardi 16 mai, 27 ayant assisté aux 2 journées.

Synthèse des questionnaires de satisfaction 30 répondants / 60 participants

Ces journées ont-elles répondu à vos attentes ?



Quelle est votre satisfaction concernant la qualité de l'accueil ?

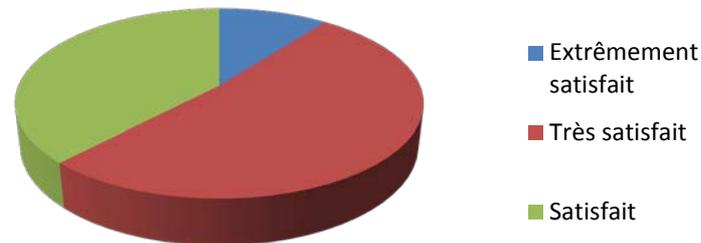


Journées professionnelles

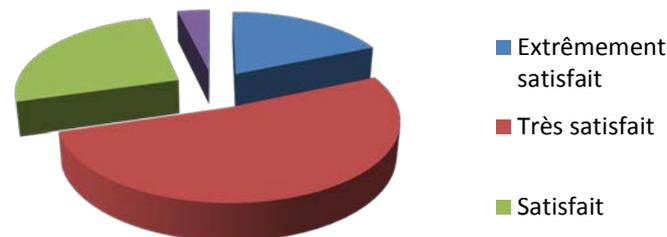
Vie affective et sexuelle des PSH

Lundi 15 et mardi 16 mai – Pôle Universitaire de Niort

Quelle est votre satisfaction concernant l'organisation matérielle ?



Quelle est votre satisfaction concernant les interventions du lundi 15 mai ?
(19 répondants)



Du mardi 16 mai ? (27 répondants)

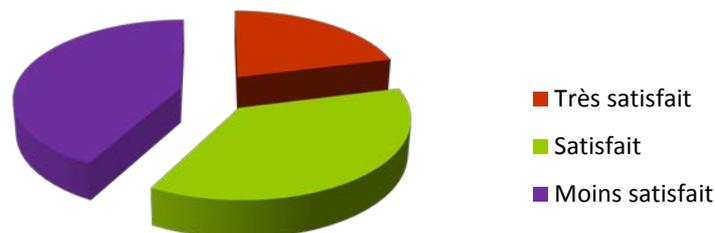


Table-ronde

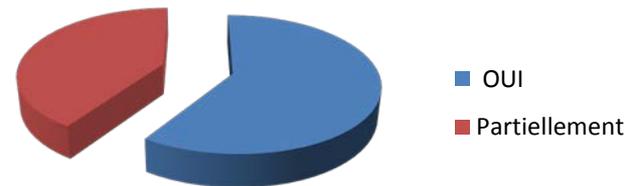
Vie affective et sexuelle des PSH

Lundi 15 mai – MACIF



© Ville de Niort

Cette soirée a-t-elle répondu à vos attentes ?



Quelle est votre satisfaction concernant l'accueil de l'événement ?

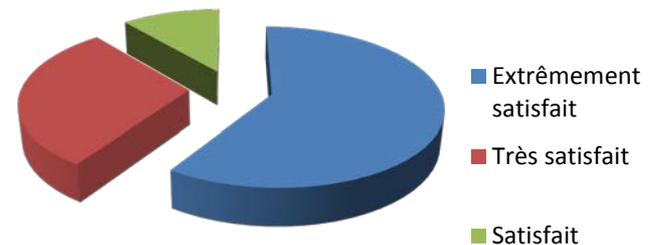
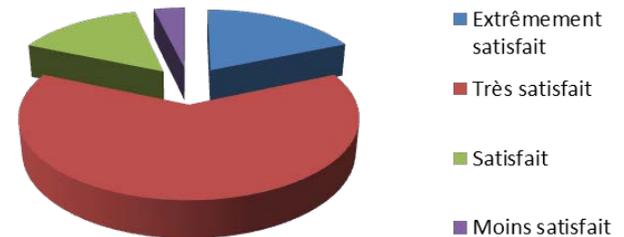


Table-ronde

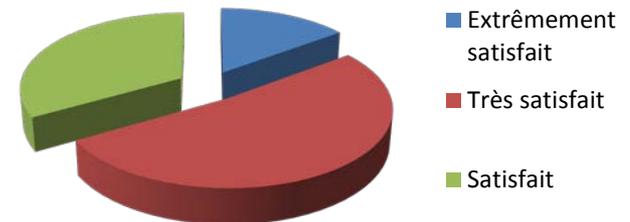
Vie affective et sexuelle des PSH

Lundi 15 mai – MACIF

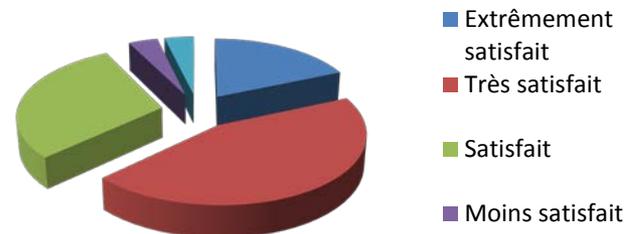
Quelle est votre satisfaction concernant l'organisation matérielle de l'événement ?



Quelle est votre satisfaction concernant les interventions de la table-ronde ?



Quelle est votre satisfaction concernant l'animation de la table-ronde ?



Concert

Mardi 16 mai - Manège de la Maison du Département



© Ville de Niort

Ont pris la parole pour ouvrir la soirée :

- M. Gilbert Favreau, Président du Conseil départemental des Deux Sèvres
- M. René Bauruel, Conseiller départemental en charge des personnes handicapées
- Mme Cécilia San Martin, Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité
- M. Jacques Bouchand, Coordinateur du CRH, Université de Poitiers

Une cinquantaine de personnes dont des résidents des Foyers de vie ont assisté au spectacle *Explosion de couleurs* du Ferralloui'Z Band qui a reçu un bel accueil.

Après le spectacle échanges artistes/ spectateurs autour du verre de l'amitié

Atelier Yoga adapté

Mercredi 17 mai – Hôtel de Ville



10 personnes ont participé à l'atelier animé par Tiphaine Texier de l'association Palmo Shanti.

Cours accessibles

Mercredi 17 mai – Patinoire



Une dizaine de personnes du Foyer Mélioris Les Genêts Niort ainsi que quatre personnes malvoyantes ont l'habitude de participer aux séances.

De nouveaux contacts sont en cours.

Rencontre Grandir ensemble

Mercredi 17 mai – Espace Noron



© Ville de Niort

NOM DE L'ATELIER	J'ai aimé	Je n'ai pas aimé
<i>Décris ton voisin – DFD</i>	11	0
<i>Tomate adaptée – M1 IPHD</i>	20	1
<i>Chuttt ! – M1 IPHD</i>	17	3
<i>Béret en folie – M1 IPHD</i>	16	2
<i>Boccia - Handisport</i>	17	3

Rencontre Grandir ensemble

Mercredi 17 mai – Espace Noron

NOM DE L'ATELIER	J'ai aimé	Je n'ai pas aimé
<i>Katarythme – Eve Bourreau</i>	16	0
<i>Parcours Fauteuil - Handisport</i>	13	0
<i>Course à l'aveugle - Handisport</i>	14	1
<i>Sculpte et dessine autrement – M1 IPHD</i>	12	0
<i>Gommer les différences – M1 IPHD</i>	5	1
<i>Atelier théâtre – les ateliers du baluchon</i>	12	4
<i>Atelier locomotion – AVH</i>	12	0
<i>Vie pratique – AVH</i>	12	0
<i>Kindball – sport adapté 79-16</i>	13	1
<i>Fresque – M1 IPHD</i>	16	0
<i>La reine et ses valets- M1 IPHD</i>	6	2

Portes ouvertes Handibasket

Mercredi 17 mai – Gymnase du Grand Feu



© Ville de Niort

Une dizaine de nouveaux participants

Vernissage expositions

Mercredi 17 mai – Hôtel de Ville



200 personnes accueillies sur la journée

© Ville de Niort

Séance de dédicaces avec Julien Auclair et Matthieu Roda.

Sont intervenus pour ouvrir les expositions :

- M. Jérôme Baloge, Maire de Niort
- Mme Jacqueline Lefebvre, Adjointe au Maire en charge notamment des personnes âgées et de l'accessibilité des PSH
- Mme Cécilia San Martin, Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et aux PSH
- M. Daniel Guyonnet, Vice-Président de l'Université de Poitiers, chargé de mission Handicap
- M. Jacques Bouchand, Responsable du Master IPHD, Coordinateur du CRH, Université de Poitiers

Sensibilisation aux maladies psychiques

Jeudi 18 mai – Hôtel de Ville



© Ville de Niort

Table ronde avec une dizaine de personnes

Art au Menu

Jeudi 18 mai – Musée Bernard d'Agesci



© Ville de Niort

Une quinzaine de personnes ont assisté à la présentation de la reproduction en 3D du crâne doublement trépané .

Yogathon

Jeudi 18 mai – Place de la Brèche

Vu la météo pluvieuse du jour, le Yogathon, prévu à l'extérieur, a été annulé... Et en cours de report pour l'été.

Soirée-théâtre

Jeudi 18 mai – Petit Théâtre Jean Richard



© Ville de Niort

Une centaine de spectateurs sont venus applaudir les comédiens dans deux propositions théâtrales :

- La première du spectacle « *Regards extérieurs* » en cours de finalisation avec des résidents du Foyer de vie de Chizé et les Ateliers du Baluchon; un « *work in progress* » sur les vacances dont on rêve avec des comédiens sympathiques.
- La pièce « *Exil etc...* » écrite et interprétée par les enfants de l'IME/Sessad de Niort.

Chorale

Vendredi 19 mai – Musée Bernard d'Agesci



© Ville de Niort

Près de 150 personnes sont venues applaudir les choristes de l'hôpital de Niort et les enfants de la classe de CM1 de la Mothe St Heray .

Un beau spectacle intitulé « La Méditerranée médite » autour du répertoire de la Clef des Chants.

Ateliers inter-générationnels « Le Soldat sans mémoire » - Jeudi 18 et Vendredi 19 mai – Hôtel de Ville



Une vingtaine de personnes ont participé dont des résidents du foyer de vie Le Berceau et des adhérents de France Alzheimer 79.

Soirée-cinéma

Vendredi 19 mai – Moulin du Roc



Nous avons enregistré **51 entrées.**

Permanence de DFD

Samedi 20 mai – Hôtel de Ville



© Ville de Niort

Accueil de 20 personnes.

Expositions

Du 17 au 20 mai – Hôtel de Ville



© Ville de Niort

- Des travaux réalisés par les enfants de l'IME/SESSAD de L'ADAPEI 79.
- Projets de la classe ULIS Philippe de Commynes; jeu de société sur le thème des métiers et vidéo « Je filme un métier qui me plaît » récompensé par un « clap d'argent » au Grand Rex à Paris en présence de Costa Gravas.

Expositions

Du 17 au 20 mai – Hôtel de Ville



© Ville de Niort

- Planches BD réalisées avec Matthieu RODA et les enfants du Conseil municipal enfants, de l'IME de Niort, du périscolaire Pierre de Coubertin et des classes Ulis du collège Rabelais et du lycée Gaston Barré.
- BD de Julien Auclair.
- Réalisations des foyers de vie Le Berceau, Le Partage et Mélioris Les Genêts Niort.

Visite guidée accessible

Samedi 20 mai – Hôtel de Ville



© Ville de Niort

Accueil de 10 personnes

Visite de l'Hôtel de Ville Et clôture des Rencontres *Samedi 20 mai – Hôtel de Ville*



© Ville de Niort

30 personnes accueillies

Perspectives

Une édition 2018 ?

Des soutiens forts

De nouveaux soutiens à développer

De nouveaux partenaires impliqués



**Guide des
Recommandations
pour un document
accessible**

Introduction

Les membres de différentes associations représentant les personnes en situation de handicap, participant à la CCA ont fait remarquer aux élues en charge de l'accessibilité le manque de lisibilité, d'accessibilité pour le plus grand nombre de certains diaporamas lors des réunions organisées par la municipalité.

La mission Accessibilité-Inclusion, coordonne et anime la mise en œuvre du plan d'actions de la Charte Ville handicaps. Dans le cadre de l'axe 1 de cet charte, « Pour une Ville accessible à tous », point 2 « Favoriser l'accessibilité des manifestations aux personnes en situation de handicap » l'un des objectifs de la mission pour 2017 est de mettre en place la dernière action « Adapter aux différents handicaps les réunions publiques organisées par la municipalité ».

Dans ce contexte, la mission accueille Véronique Morin, étudiante en Master 2 IPHD (Intégration des personnes handicapées et en difficulté) au Pôle universitaire niortais. Elle a notamment, comme mission la réalisation d'un guide de recommandations pour l'accessibilité des documents administratifs, nécessaires aux préparations, présentations et compte-rendu de réunions.

Il s'applique à tout document écrit, diaporama ou pas, et notamment les documents à destination de la population.

Sommaire

Le document

Les feuilles de papier	Page 1
La reliure	Page 1
Les titres	Page 1
La succession des idées	Page 2
Le nombre de pages	Page 2
Le contraste	Page 3
Les informations essentielles	Page 6
Les exemples	Page 6
L'enregistrement	Page 8
La transmission	Page 9
Les paragraphes	
Les interlignes	Page 10
Les numéros de lignes	Page 10
Les phrases	Page 11
L'alignement du texte	Page 12
Les notes de bas de page	Page 13

Les mots	
La taille de police	Page 14
La police	Page 14
L'espacement	Page 15
Les caractères spéciaux	Page 15
Le vocabulaire	Page 16
Les initiales et les sigles	Page 16
Les pronoms	Page 17
Les pourcentages et les grands nombres	Page 17
Diaporama	
Les illustrations	Page 19
Le texte	Page 20

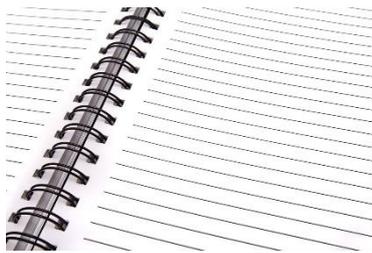
Le document

Les feuilles de papier

Il est préférable de n'utiliser que des feuilles de papier classiques, au format A4. 😊

Les feuilles de papier brillant doivent être évitées. 😞

La reliure



Reliure spirale



Agrafage



ou avec des marges larges



Les titres

Il est nécessaire d'utiliser des titres clairs, expliquant ce dont il sera question par la suite.

Les titres doivent être écrits d'une taille plus importante que le corps de texte, mais toujours de la même police.

Il est recommandé d'éviter les sous-titres et les points (par exemple, 1.1.2.).

La succession des idées

Il est essentiel de rester logique dans la succession des idées, pour permettre aux lecteurs de suivre notre cheminement de pensée.

Il est également préférable d'écrire toutes les informations relatives à un sujet au même endroit, avant de passer à autre chose.

Vous pouvez utiliser des codes pour repérer la progression dans le document et/ou entre les différents documents.

Par exemple, vous pouvez utiliser un dossier rouge si c'est important et un dossier jaune si ça ne l'est pas.

De même il est important d'observer une certaine homogénéité et une simplicité.

Par exemple, pour désigner un objet, vous devez toujours utiliser le même mot dans tout le document.

Le nombre de pages

Le nombre de pages doit être limité pour les personnes en situation de handicap mental.

Par exemple, un document de 50 pages est trop long pour eux.

Il vaut donc mieux diviser ce document en 3 documents plus petits.

Le contraste

Le contraste est un élément très important dans l'accessibilité des documents. Il concerne le fond et le texte.

Le contraste recommandé pour des documents accessibles est de **70%**.

Par exemple, pour un dossier au fond blanc, la couleur la plus contrastée est le noir avec 91% de contraste.

La couleur bleue est particulièrement recommandée car elle est apaisante.

Le tableau ci-dessous récapitule les différents contrastes selon les couleurs utilisées ; le système « RAL Design » est un code-couleurs sur 7 chiffres qui permet de désigner plus finement les couleurs, en pointant précisément les différences visibles entre deux couleurs voisines.

VDN- Mission Accessibilité-inclusion

ECRIT FOND	BEIGE	BLANC	GRIS	NOIR	BRUN	ROSE	VIOLET	VERT	ORAN GE	BLEU	JAUNE	ROUGE
ROUGE RAL 3001	78	84	32	38	7	57	28	24	62	13	82	0
JAUNE RAL 1023	14	16	73	89	80	58	75	76	52	79	0	
BLEU RAL 5010	75	82	21	47	7	50	17	12	56	0		
ORANGE RAL 2010	44	60	44	76	59	12	47	50	0			
VERT RAL 6005	72	80	11	53	18	43	6	0				
VIOLET RAL 4004	70	79	5	56	22	40	0					
ROSE RAL 3015	51	65	37	73	53	0						
BRUN RAL 8028	77	84	26	43	0							
NOIR RAL 9004	87	91	58	0								
GRIS RAL 7004	69	78	0									
BLANC RAL 9003	28	0										
BEIGE RAL 9010	0											

Les couleurs autorisées sont donc :

- ❖ Sur fond rouge : le beige, le blanc et le jaune
- ❖ Sur fond jaune : le gris 70%, le noir, le brun, le violet, le vert et le bleu
- ❖ Sur fond bleu, vert, violet, brun ou noir : le beige et le blanc
- ❖ Sur fond orange ou rose : le noir
- ❖ Sur fond gris 70% : le blanc



Bien respecter les codes RAL : un fond rouge vif est très différent d'un fond bordeaux

Lorsque c'est possible, évitez d'écrire en couleur car

- certaines personnes ne font pas la différence entre les couleurs ;
- des gens auront peut-être besoin de photocopier votre document en noir et blanc : Les couleurs n'apparaîtront alors pas clairement.

Il faut veiller à utiliser des couleurs qui s'imprimeront correctement, avec un contraste de 70% minimum.

Si l'imprimante est paramétrée pour imprimer en noir et blanc, les couleurs ressortiront en nuances de gris.

Imprimer des documents à fonds blancs permet de limiter l'encre utilisée.

Les informations essentielles

Les informations les plus importantes doivent être écrites en début de document.



Elles peuvent être écrites en **gras** ou **encadrées**.

Les exemples

Les exemples sont très importants pour étayer les propos. Ce sont des cas concrets qui permettent à tous de mieux comprendre un discours assez abstrait.

Ils sont de différents ordres :

- Les témoignages ou anecdotes
- Les images et photos
- Les graphiques et tableaux

➤ Les images et photos :

Les illustrations et photos servent à renforcer la compréhension d'un propos.

Elles doivent montrer qu'une seule action, qu'un seul sujet et doivent être appuyées d'un texte.

Elles doivent être décrites soit par le texte qu'elles complètent, soit avec un texte propre à l'image.

Elles doivent être détachées du texte.



"En général, les coïncidences sont de grosses pierres d'achoppement dans la route de ces pauvres penseurs mal éduqués qui ne savent pas le premier mot de la théorie des probabilités, théorie à laquelle le savoir humain doit ses plus glorieuses conquêtes et ses plus belles découvertes."



"Quand je veux savoir jusqu'à quel point quelqu'un est circonspect ou stupide, jusqu'à quel point il est bon ou méchant, ou quelles sont actuellement ses pensées je compose mon visage d'après le sien, aussi exactement que possible, et j'attends alors pour savoir quels pensées ou quels sentiments naissent dans mon esprit ou dans mon cœur. »



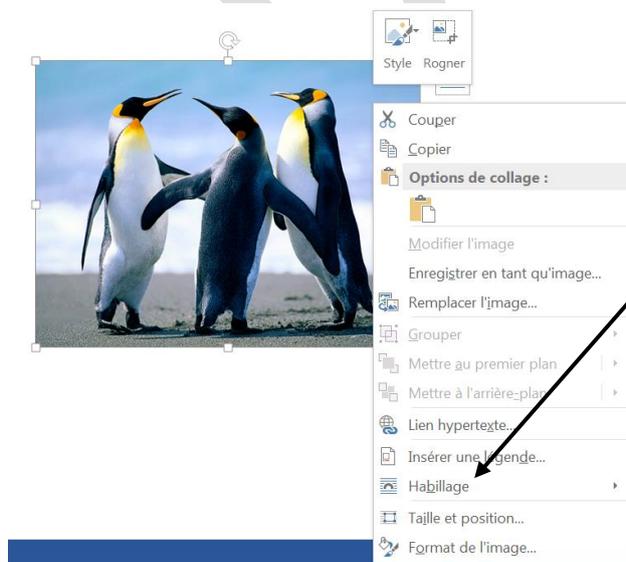
"En général, les coïncidences sont de grosses pierres d'achoppement dans la route de ces pauvres penseurs mal éduqués qui ne savent pas le premier mot de la théorie des probabilités, théorie à laquelle le savoir humain doit ses plus glorieuses conquêtes et ses plus belles découvertes."

"Quand je veux circonspect ou méchant, ou quelles mon visage d'après



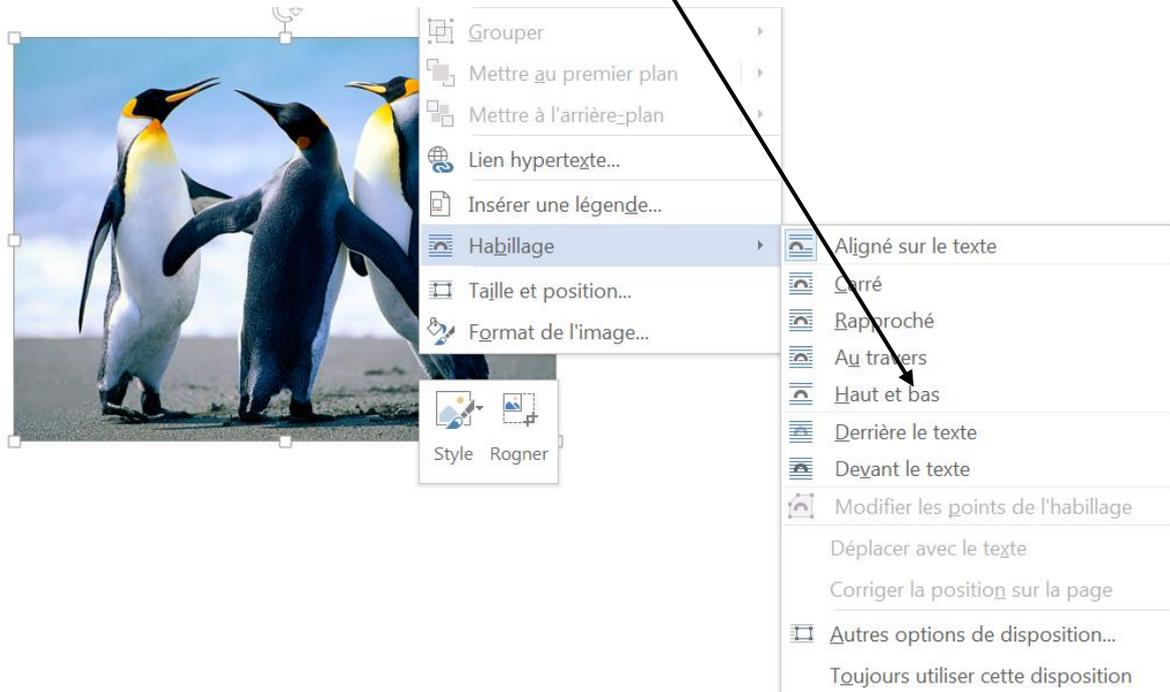
savoir jusqu'à quel point quelqu'un est stupide, jusqu'à quel point il est bon ou sont actuellement ses pensées je compose le sien, aussi exactement que possible, et j'attends alors pour savoir quels pensées ou quels sentiments naissent dans mon esprit ou dans mon cœur. »

Pour cela vous cliquez sur l'image, le masque ci-dessous apparaît :



Ensuite vous cliquez sur Habillage

Dans le menu déroulant en allant sur « habillage », vous pouvez sélectionner « haut et bas »



➤ Les tableaux :

Il est préférable que les tableaux soient organisés avec des fonds de couleurs pâles et alternées.

Exemple		

L'enregistrement

Lorsque le document est terminé, il est préférable de l'enregistrer :

- Sous son format actuel
- Et sous le format PDF.

Lors de l'enregistrement, il est important de bien choisir le nom attribué au document. Le nom doit présenter tout de suite ce dont il sera question dans le document. C'est une nécessité pour permettre au lecteur de retrouver le document facilement sur son poste. Il est également préférable d'attribuer le même nom aux 2 fichiers, PDF et fichier au format actuel.

La transmission

Le PDF permet de transmettre le document sans modification.

Ainsi, il apparaîtra de la même façon sur votre poste ou sur un autre.

Le PDF est aussi moins lourd que le format actuel.

Il passera donc mieux dans un message électronique et prendra moins de place sur le serveur commun.



Certains PDF ne peuvent être lus par les synthèses vocales.

➤ **Comment rendre un PDF accessible sous Office 2013**

1. Dans l'onglet **Fichier**, cliquez sur **Enregistrer sous**.
2. Sous **Choisir un emplacement**, choisissez l'emplacement d'enregistrement du fichier.

3. Sous **Sélectionner un dossier**, choisissez un dossier que vous avez déjà utilisé ou cliquez sur **Rechercher d'autres dossiers** pour sélectionner un autre dossier.
4. Dans la boîte de dialogue **Enregistrer sous**, cliquez sur la flèche de la liste **Type**, puis cliquez sur **PDF**.
5. Cliquez sur **Options**.
6. Assurez-vous que la case à cocher **Balises de structure de document pour l'accessibilité** est sélectionnée, puis cliquez sur **OK**.
7. Cliquez sur **Enregistrer**.

Les paragraphes

Les interlignes

L'interligne 1.5 à 2 est recommandé.

Les numéros de lignes

Si le document présente tout de même des paragraphes longs, il est préférable de numéroter les lignes dans la marge gauche.

Cela crée un repère pour les personnes ayant des difficultés de repérage dans l'espace ou des difficultés de compréhension.

Les phrases



faire des phrases courtes, à une seule idée.

Il est nécessaire que la ponctuation soit simple et le texte épuré pour ne pas « perdre » les personnes porteuses d'une déficience intellectuelle.



Il faut juste écrire les informations essentielles.



Il faut commencer chaque nouvelle phrase sur une nouvelle ligne, et essayer de faire des phrases d'une ligne maximum.

Si la phrase fait plus d'une ligne, il est préférable de la couper aux endroits où nous ferions une pause en la lisant à voix haute.

Il est souhaitable d'utiliser des phrases positives plutôt que des phrases négatives quand vous le pouvez.

Par exemple, dites « Vous devriez rester jusqu'à la fin de la commission »  plutôt que « vous ne devriez pas partir avant la fin de la commission. » 

Il est également souhaitable d'utiliser des phrases actives plutôt que des phrases passives.

Par exemple, dites « je vais vous envoyer un courriel »  plutôt que « vous allez recevoir un courriel de mon service. » 

L'alignement du texte



Il est préférable d'aligner le texte à gauche pour qu'il soit facile à lire, c'est-à-dire de manière automatique et sans effort.

Aligner le texte à gauche implique de ne pas le justifier non plus. Justifier un texte veut dire qu'on aligne le texte à gauche et à droite. Un texte justifié a de grands écarts entre les mots et est plus difficile à lire.

Mais il y a divers autres impératifs de mise en page.

Il est recommandé de ne pas structurer le texte en colonnes, comme dans certains périodiques :

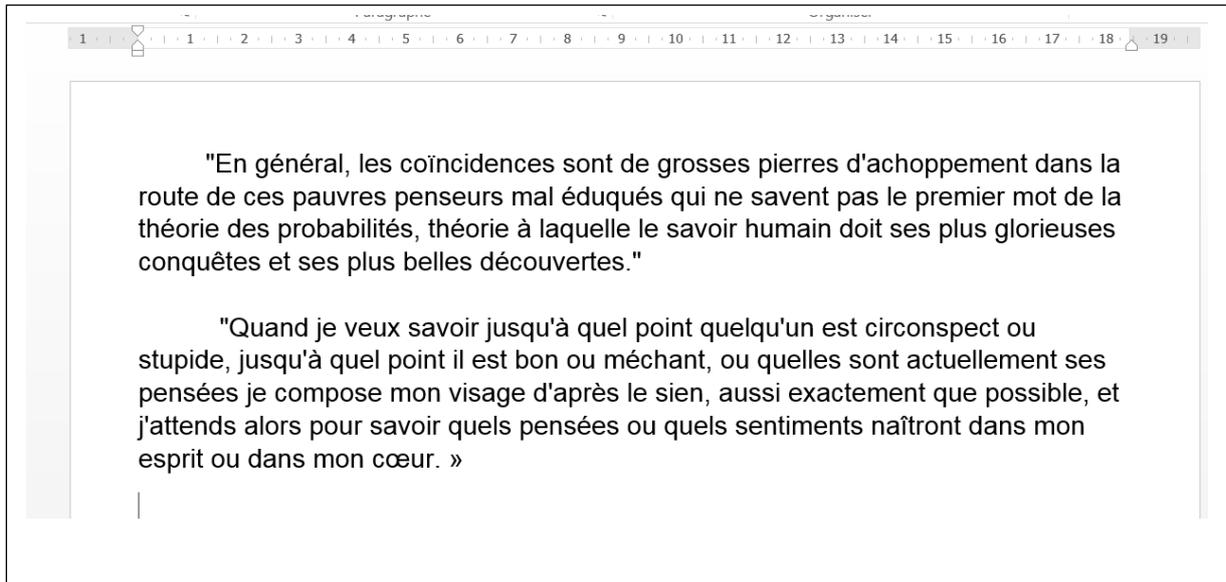


"En général, les coïncidences sont de grosses pierres d'achoppement dans la route de ces pauvres penseurs mal éduqués qui ne savent pas le premier mot de la théorie des probabilités, théorie à laquelle le savoir humain doit ses plus glorieuses conquêtes et ses plus belles découvertes."
=====

"Il y a deux corps : le rudimentaire et le complet, correspondant aux deux conditions de la chenille et du papillon. Ce que nous appelons mort n'est que la métamorphose douloureuse ; notre incarnation actuelle est progressive, préparatoire, temporaire ; notre incarnation future est parfaite, finale, immortelle.

"Pour être heureux jusqu'à un certain point, il faut que nous ayons souffert jusqu'au même point. Ne jamais souffrir serait équivalent à n'avoir jamais été heureux. Mais il est démontré que dans la vie inorganique la peine ne peut pas exister ; de là la nécessité de la peine dans la vie organique.

Il est nécessaire d'éviter les marges étroites et les retraits en début de paragraphe :



Il est également recommandé de numéroter les pages en pied de page, toujours du même côté.

Pour des documents de réunion, écrivez « page 2 sur 4 ». Cela aidera les personnes à savoir si elles ont toutes les pages.

Les notes de bas de page

Afin de permettre une compréhension optimale pour les lecteurs, il faut éviter de mettre des notes en bas de pages.



Cela oblige les lecteurs à quitter le texte pour avoir ces informations puis à y revenir.

Les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent passer à côté d'informations essentielles à la compréhension.

Les mots

La taille de police

La taille de police doit être à 14 mais pour les personnes en situation de handicap visuel, la taille leur permettant de lire le texte est 18 à 20 minimum.

La police

Si la cible du texte est inconnue, ou variée, il est conseillé d'utiliser la police **Arial**.

Il est préférable d'utiliser une seule police 😊 dans tout le document en évitant l'écriture *en italique* ou une écriture avec des CONTOURS ou ombré. ☹️

Plusieurs polices sont recommandées selon le type de handicap.

Par exemple :

- 😊 - Pour les personnes avec des difficultés de compréhension, Arial et Tahoma sont recommandées.
- 😊 - Pour les personnes avec déficience visuelle, Arial, Verdana, Calibri, Trebuchet, ..., sont recommandées.

Il s'agit surtout d'utiliser des polices sans empattements.

sans empattements

avec empattements

L'espace

Des caractères trop proches dans un mot rendent le mot illisible. Mais des caractères trop écartés coupent le mot et en rendent la lecture très compliquée.

 Il est recommandé d'utiliser une police au moins aussi large que la police Arial 14.

Une étude a montré que des enfants dyslexiques faisaient 20% de fautes de lecture en moins grâce à l'écartement des lettres dans un mot, et des mots dans un texte.

Les caractères spéciaux

 L'utilisation de caractères spéciaux est à proscrire, car leur signification n'est pas toujours connue.

Ex : \, Σ , #, &

Le vocabulaire



Il est recommandé d'utiliser des mots simples et courants

Si cela est possible, utiliser les mêmes mots dans le document pour désigner le même élément est recommandé.



Eviter l'utilisation des métaphores pour les personnes en situation de handicap psychique ou mental.

A défaut, il est impératif de bien expliquer les mots compliqués et les métaphores utilisés.

Les initiales et les sigles



L'utilisation des initiales ou sigles est à proscrire car leur signification n'est pas toujours claire pour les lecteurs.

Par exemple, une personne porteuse d'un déficit de compréhension ne saura pas ce que signifie « UE », même si c'est un sigle intégré par la plupart d'entre nous.



Les abréviations

Evitez toutes les abréviations comme « par ex. » ou « etc. »

Les pronoms



L'utilisation de pronoms est déconseillée pour ne pas « perdre » les lecteurs.

S'il est impossible de ne pas y recourir, il faut veiller à ce que les personnes ou objets soient clairement identifiés par le pronom auquel ils sont rattachés.

Les pourcentages et les grands nombres

Les pourcentages et les grands nombres peuvent être compliqués à comprendre. Il est préférable d'utiliser des mots quantitatifs comme « beaucoup » ou « peu ».

Par exemple, la phrase :



« Parmi la population de personnes en situation de handicap, 80% vivent dans un pays développé »

Peut être formulé



« Beaucoup de personnes en situation de handicap vivent dans un pays développé ».

Il est recommandé d'écrire les nombres en chiffres (1,2,... ) et non en lettres (un, deux, trois,... ) afin de faciliter la lecture.

Les chiffres romains sont également à éviter (V, VI, ... 😞)

Concernant les dates, il est préférable de les écrire en entier.



samedi 20 mai 2017



20/05/2017

projet

Diaporama

Sur un diaporama, il faut éviter les paragraphes trop compacts, très compliqués à lire. Il est préférable de découper le texte en fonction des idées importantes.

Les illustrations

- Pour intéresser les auditeurs, il est nécessaire d'utiliser un diaporama ludique et interactif mais il faut éviter les animations. Cela signifie qu'il est préférable d'utiliser des illustrations et des photos, mais en nombre limité pour que le diaporama reste clair.

Concernant les photos, toutes ne sont pas bonnes à utiliser.

- Elles doivent ne montrer qu'une seule action, qu'un seul sujet.
- Elles doivent être détachées du texte.

Les illustrations doivent toujours être appuyées d'un texte.

Elles servent à renforcer la compréhension d'un propos.

Elles doivent être décrites soit par le texte qu'elles complètent, soit avec un texte propre à l'image.

Le texte

Il est également préférable de ne pas trop charger les diapositives.

Il est recommandé d'écrire des idées, et non des phrases, en utilisant des puces.

Un diaporama n'est pas fait pour tout dire, mais pour ne dire que les éléments les plus importants.

C'est l'orateur qui doit compléter et expliquer ses propos.

Mais face à des personnes porteuses d'une déficience intellectuelle, il est nécessaire d'être encore plus vigilant.

Elles ont besoin de toutes les informations essentielles, mais seulement les informations essentielles.

Il est recommandé de rappeler à chaque fin de partie à quel endroit du plan vous êtes.

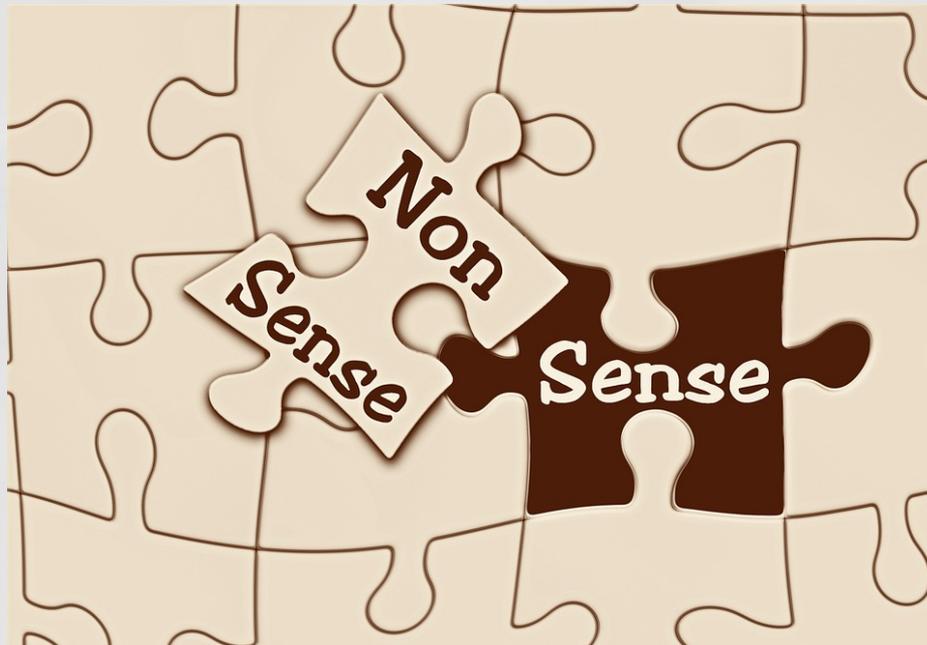
Ce rappel peut se faire en remettant la diapositive du sommaire, et en mettant en évidence la nouvelle partie.

Il rassure et évite aux lecteurs de s'angoisser.

Powerpoint Accessible



Mon powerpoint est-il utile pour mon exposé ?



Trop d'informations tuent l'information !

10 Erreurs à éviter dans ses Powerpoint

PowerPoint est l'outil le plus couramment utilisé pour les présentations dans une réunion, au cours d'un séminaire ou durant une conférence.

Powerpoint est un puissant outil dont on peut tirer profit à condition de ne pas accumuler un certain nombre d'erreurs.

Pour faire de cet outil un moyen permettant de vous valoriser et convaincre votre auditoire, [Bedouk](#) vous présente une liste de 10 erreurs à éviter lors d'une présentation Powerpoint.

1 – Trop de slides

Une présentation Powerpoint se distingue d'un document papier, dans une présentation PowerPoint il faut sélectionner les informations les plus importantes. Il faut toujours tenir en tête qu'il s'agit d'une présentation qui se projette et que l'objectif n'est pas de faire passer un maximum de slides.

2 – Un contenu illisible

Il est déconseillé d'utiliser plus de 3 couleurs, il faut éviter également d'utiliser du contenu sombre sur un fond sombre. Pour la taille des polices il est recommandé d'utiliser 20 pour les titres et 14 pour texte.

3 – trop de texte

L'auditoire cherche toujours à vous écouter tout en lisant le texte, en mettant beaucoup de texte vous risquez d'avoir une présentation ennuyeuse.

4 – Trop d'animation dans les slides :

Constituant des arguments marketing, les animations sont l'un des éléments qui distinguent le plus une présentation PowerPoint. Néanmoins, l'utilisation de plusieurs animations dans un seul diapositif peut perturber la concentration votre auditoire sur le message de votre présentation.

5 – Peu d'espace blanc

L'espace blanc dans une présentation Powerpoint guide votre auditoire vers les points les plus importants. Avec des diapositifs encombrés, il est impossible pour votre public de savoir où regarder en premier.

6 – Ne pas citer les sources

Pour optimiser la crédibilité de votre présentation, il est essentiel de citer les sources des informations citées. Citer vos sources vous protégera des questions redondantes.

7- Zapper la conclusion

La conclusion de votre présentation doit rassembler tous les points forts de votre travail. La conclusion sert marteler le message principal de la présentation et d'inciter les lecteurs de passer à l'action.

8 – Manque de sourire et absence de gestuelle

Faites attention de ne pas faire tourner le dos au public, n'oubliez pas que votre auditoire analyse vos gestes, vos sourires, votre position.

9 – Parler très vite, sans respirer

Parler trop vite est un symptôme courant de nervosité, cela ne rend pas votre discours compréhensible. Prenez votre temps pour respirer entre les phrases et les slides : un moment de silence a un impact positif sur votre présentation.

10 – Essayer de faire Passer plusieurs messages

Vouloir faire passer trop de messages est toujours une raison d'échec d'une présentation. Essayer de passer au maximum 2 ou 3 messages.

En bref, grâce à ces astuces vous vous assurez une présentation respectable, vous assurez la réactivité et la concentration de votre auditoire pour finalement vous garantir la réussite de vos séminaires et évènements professionnels.



Caractéristiques du ponygame

Le Pony-Games est un sport basé sur le Mounted-Games. Le "Pony-Games" étant une appellation employée par la Fédération Française d'Equitation et le règlement est adapté privilégiant la sécurité au jeu. En France, le Mounted-Games est joué uniquement lors des compétitions internationales.

Les PG sont une série de jeux équestres. Ils sont joués en équipe et en ligne, c'est-à-dire que chaque équipe concourt sur une portion de terrain (généralement 10 mètres de large et de la longueur du terrain) parallèle à "la ligne" de l'équipe d'à côté (similairement à la disposition des nageurs en natation par exemple).

La discipline est basée sur un règlement strict et précis (le règlement français étant différent de l'international), essentiellement pour privilégier la sécurité des cavaliers autant que celle des équidés lors des compétitions. En France, 32 jeux sont homologués alors que les anglo-saxons en ont environ 70.

Ces jeux sont également bénéfiques sur le plan physique et mental. Les cavaliers ont envie d'apprendre et de se dépasser en harmonie avec leur poney, pour faire gagner leur équipe. Les Pony/Mounted-Games sont ouverts à tout le monde, quel que soit l'âge. Il existe plusieurs catégories permettant de regrouper les différents cavaliers selon leur niveau et leur âge. Il n'y a pas de limite d'âge maximum.



Le ponygame



Jeu de la bouteille



A-terre A-cheval



Pour quel public ?

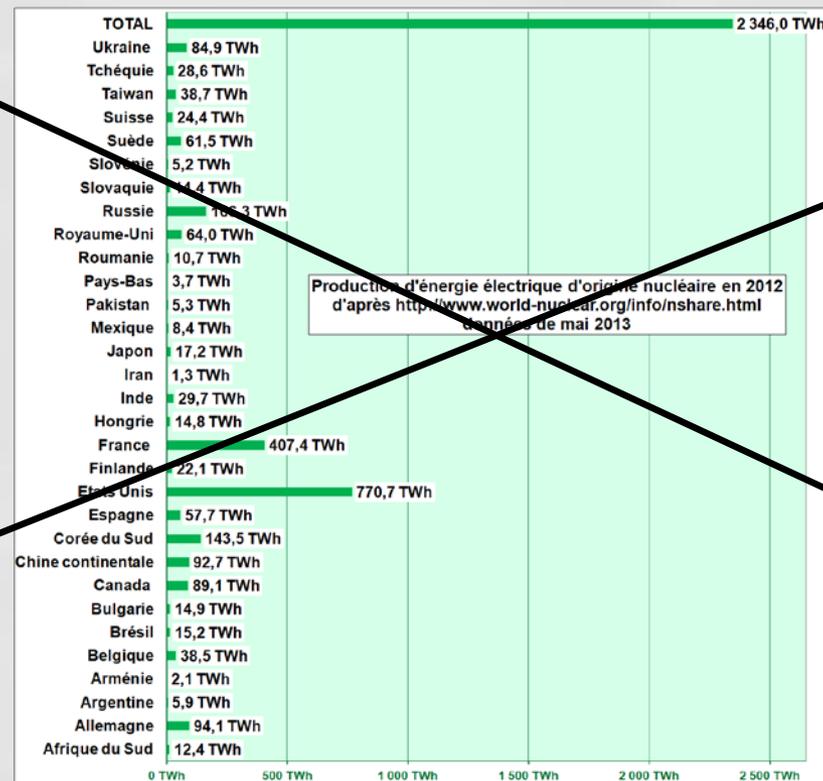


1 slide = 1 idée



Mission Accessibilité - Inclusion

Utiliser des slides simples et lisibles



Privilégier la police de caractère sans empattement, dite « bâton »



Arial

Verdana

Calibri



Time New Roman

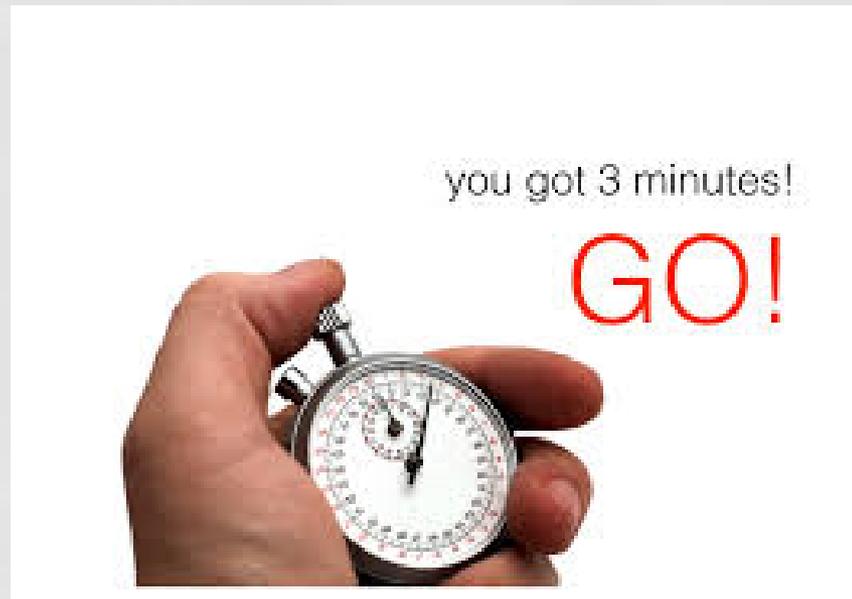
Garamond

Lucida calligraphy

Avec un interligne de 1,5



3 minutes par slide



Attention au contraste !

Sinon c'est illisible !!



Tableau des Contrastes

A Utiliser :
+ 70 %

%	Beige	Blanc	Gris	Noir	Brun	Rose	Violet	Vert	Orange	Bleu	Jaune	Rouge
Rouge	78	84	32	38	7	57	28	24	62	13	82	
Jaune	14	16	73	89	80	58	75	76	52	79		
Bleu	75	82	21	47	7	50	17	12	56			
Orange	44	60	44	76	59	12	47	50				
Vert	72	80	11	53	18	43	6					
Violet	70	79	5	56	22	40						
Rose	51	65	37	73	53							
Brun	77	84	26	43								
Noir	87	91	58									
Gris	69	78										
Blanc	28											
Beige												





Les images de fond perturbent la lecture



Mission Accessibilité - Inclusion

Les illustrations doivent toujours être accompagnées d'un texte



Mairie de Niort
lors de
l'inauguration de
la journée
mondiale de
l'autisme

Faites relire votre travail

~~F~~otes d'ortografe ~~e~~ ?

Fautes d'orthographe !



Maintenant



Vous savez tout ;)

A vous de jouer

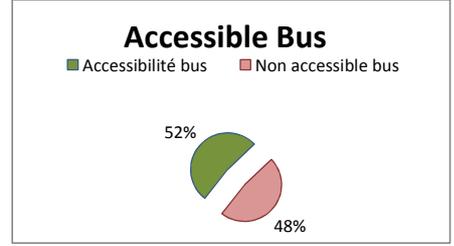
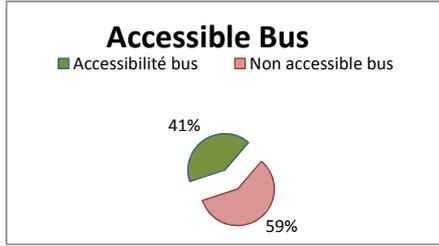
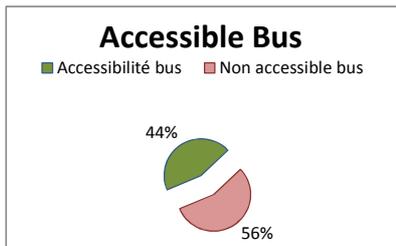
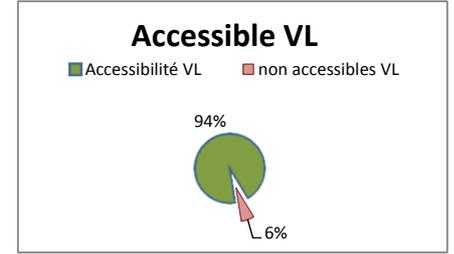
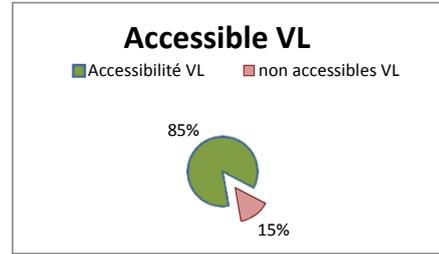
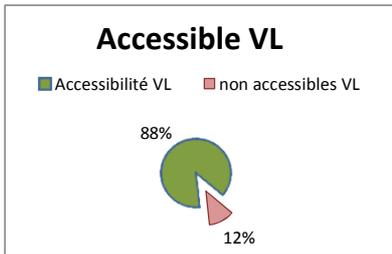
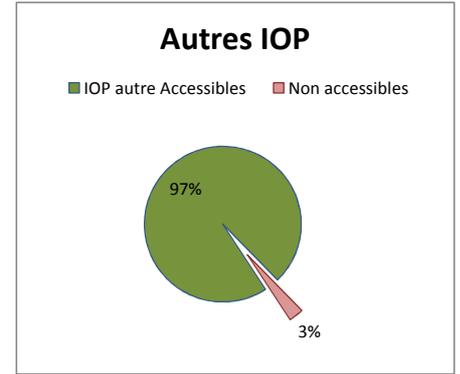
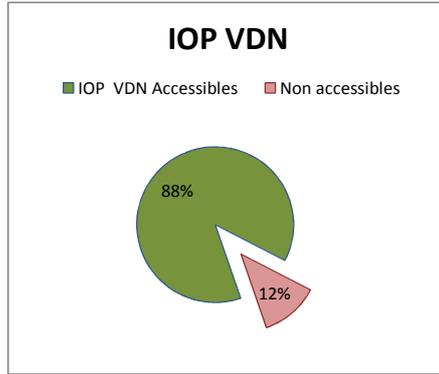
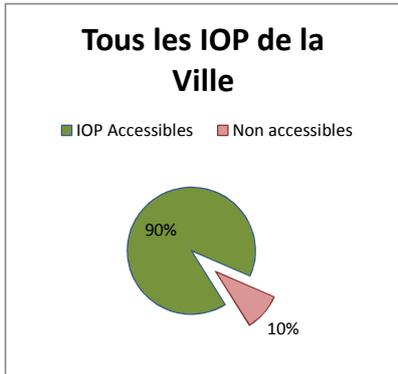


Taux accessibilité IOP 2017

Tous					
Nombre		230			
total Ok	%	VL	%	Bus	%
208	90,43%	202	88%	102	44%

IOP VDN					
Nombre		165			
total OK	%	VL	%	Bus	%
145	88%	141	85%	68	41%

Autre					
Nombre		65			
total OK	%	VL	%	Bus	%
63	97%	61	94%	34	52%





DEP

Opération « Port-Boinot »
Suivi technique des études de Maîtrise d'Œuvre
Équipe PHYTO LAB
Compte Rendu n°11

Le vendredi 20 octobre 2017

Sujet : Présentation du projet à la Commission Communale
d'accessibilité

Présents :

**Les représentants des associations membres de la CCA
(Commission communale pour l'accessibilité):**

- APF, Association des Paralysés de France 79 ; Kathlen MILLERAND.
- Association des Parkinsoniens des Deux-Sèvres ; Annick MARSEAU.
- AVH, Association Valentin Haüy et ACGA, Association chiens guides d'aveugles ; Anne DE LA VALETTE.
- AVH, Association Valentin Haüy, Gisèle DENIZEAU.
- FNATH 79 ; Michèle DUVAL.
- LADAPT, Réseau des réussites 79 ; Patrick GRANET, Mme MOREAU.
- Trisomie 21 79 ; Virginie HERVO.
- Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux, Joëlle AUMONIER, Renée LUCAS.
- Comité départemental Handisport, Alain BERNARD.

La Ville de Niort:

- Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et aux personnes en situation de handicap.
- Manuel GASNIER (Conduite d'opération) Direction des Espaces Publics :
- Gérard LENGLET (Chef de service COMOP), Direction Patrimoine bâti et moyens
- Claire CHARRUAUD (études pré-opérationnelles) Direction du Développement Urbain et de l'Habitat
- Matthieu JONCHERAY: (études de programmation urbaine), Direction du Développement Urbain et de l'Habitat
- Isabelle MOREAU (Mission Accessibilité-Inclusion)

Équipe Moe : Matthieu THEAUDIN (Phytolab), Marlène GALLAND (F. AZZI Architecture)

Excusés :

- Association des Sourds 79, Dominique MONDY.
- ADAPEI 79, Christine BOURDIER.

1°. Présentation du projet d'aménagement des espaces publics

Matthieu Théaudin pour la maîtrise d'œuvre a présenté le projet de parc urbain espace par espace et les dispositifs mis en place pour intégrer les problématiques de l'accessibilité des personnes.

Pour l'ensemble du projet il a rappelé les dispositions mises en œuvre :

- L'ensemble des cheminements extérieurs ont une largeur de 1m40 minimum libre de tout obstacle
- Les pentes sont inférieures à 4% sauf ponctuellement :
 - Accès à la maison patronale façade ouest 5% sur 7ml de long
 - Accès à la fabrique façade ouest 5% sur 10ml de long
 - Accès au Séchoir façade ouest 5% sur 10ml de long
 - Accès aux hangars depuis le préau de la serre 6% sur 10ml de long
 - Accès au Séchoir façade passerelle avec pente inférieure à 4%
 - Accès techniques au séchoir façade nord pente de 12% sur 4ml

Les cheminements respectent les espaces de manœuvre et d'usage pour les personnes circulant en fauteuil roulant.

L'accès à la berge de la Sèvre sauvage depuis les hangars se fait par un ponton flottant pour les activités de canoé avec une rampe de 12% en fonction du niveau de l'eau.

La question de créer un jeu de rampes dans la longueur de la déclivité a été posée. La maîtrise d'œuvre a précisé que le dispositif avait été étudié

mais les contraintes du terrain situé en zone inondable ne permettent pas de répondre à cette hypothèse en respectant les obligations liées à la loi sur l'eau.

Il a été convenu que dans tous les cas ou des personnes à mobilité réduite devaient accéder à l'activité canoë, il y aurait un accompagnement.

Un cheminement principal nord sud est matérialisé depuis l'entrée historique Nord permettant de desservir l'ensemble des bâtiments du site. Ce cheminement de 3m90 de large sera bordé par des bordures en continu présentant un contraste visuel et tactile.

Une signalétique verticale sera implantée sur l'ensemble du site pour orienter les usagers. Les panneaux seront de teinte foncée avec écriture blanche lisible permettant à une personne mal voyante de s'approcher à moins d'un mètre.

Une signalétique sous forme de pupitre sera installée pour apporter des informations sur les jardins répondant aux normes.

Une signalétique sera implantée dans les mains courantes pour guider les usagers depuis le pont Main en direction du cœur de site.

Ces dispositifs ont été validés par les personnes présentes. La question de l'utilisation du braille a été débattue car il a été fait la remarque du faible nombre de personnes qui lisent le braille.

Pour la sécurité des usages, les revêtements de sol ont été présentés. La remarque à portée sur la présence de pavés avec des joints gazonnés qui rendent difficiles et inconfortables les cheminements pour les personnes en fauteuil. Il a été précisé que les pavés avec joints enherbés étaient destinés exclusivement pour permettre la circulation des véhicules et que tous les secteurs pavés longeaient systématiquement un cheminement sans pavés.

Les surfaces circulables seront en béton désactivé, platelage bois avec bande de résine pour empêcher les phénomènes de glissance, caillebotis acier (maille 19mmx19mm) PMR et des stabilisés renforcés.

Sur les passerelles, des dispositifs de protection seront mis en place pour :

- Les ruptures de niveau comprises entre 25 et 40 cm par un dispositif chasse-roue servant de guide
- Les ruptures de niveau comprises entre 40cm et 1 m par un dispositif de main courante avec lisse intermédiaire
- Les ruptures de niveau supérieures à 1m par un garde-corps

Pour les escaliers

- Une main courante pour les escaliers de 3 marches et +

- Des nez de marche contrastés
- Contraste des premières marches et dernière contremarche, bandes podotactiles en partie haute de tous les paliers.

La question de poser des dalles podotactiles en partie basse a été posée, mais étant donné que tous les escaliers présentent un changement de nature de sol après la dernière marche le dispositif n'a pas été retenu.

Au niveau des gradins situés en partie ouest du bief, une bande d'éveil à la vigilance constituée de bandes podotactiles est proposée. Ce dispositif entre en questionnement avec la sécurisation des gradins pour les personnes malvoyantes. Les dispositifs podotactiles informent de la présence d'une marche normale et non de la hauteur d'un gradin. La question de l'accessibilité à l'eau est aussi posée.

Il a été décidé d'étudier la possibilité de mettre en place un réel dispositif de protection en lien avec la hauteur des gradins. Concernant l'accessibilité du bief pour les PMR, madame San Martin *Zbinden* demande que soit étudiée la réalisation d'un escalier mécanique adapté aux fauteuils.

Dans tous les cas il est rappelé qu'il n'y a pas un grand intérêt à accéder au bord du bief mais que les gradins seront utilisés uniquement pour permettre le vis-à-vis avec le jardin des escales. Une proposition d'intégration des fauteuils depuis la partie supérieure des gradins est à étudier.

La qualité de l'éclairage est assurée par un dispositif pour les accès aux bâtiments à 20 lux moyens depuis les entrées du site.

Les stationnements sont assurés depuis les espaces publics autour du parc qui disposent de places PMR en conformité avec les normes. Il n'y a pas de places de stationnement à l'intérieur du parc.

Afin de comprendre les enjeux du projet pour les personnes présentes, une visite de site sera organisée prochainement. Il est proposé aussi que pendant la phase travaux la commission soit associée pour corriger si besoin les dispositifs à mettre en œuvre.

2°). Présentation du projet d'aménagement des bâtiments.

Le Séchoir :

L'accès au bâtiment du séchoir se fait par 2 portes d'entrées principales en façade est et ouest de largeur 140cm soit 2UP ; 2 ouvrants battants dont le poids permet facilement la poussée. Il existe un espace de manœuvre de 220 cm de recul à plat devant les 2 portes.

Les entrées sont signalées par leur aspect différent des autres baies vitrées et avec des signaux visuels type rond plein placés sur les vitrages. Le seuil de porte est inférieur à 2cm, les poignées sont placées au centre de la porte et facilement actionnables.

La banque d'accueil du public est positionnée de manière à être visible des 2 entrées et de couleur contrastée avec le sol. Une bande de guidage sera installée depuis les entrées. Le mobilier sera adapté pour les personnes en fauteuil roulant. Un dispositif de boîtier écran mobil sera à disposition pour les personnes mal malentendantes.

Les circulations intérieures verticales et horizontales respectent les normes en vigueur.

La couleur, la nature des matériaux de revêtement et la qualité acoustique sont choisis pour éviter les éblouissements, présenter des contrastes afin d'identifier les éléments dans l'espace et absorber les sons.

Les sanitaires sont équipés de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite avec un niveau d'éclairage réglementaire, une signalétique contrastée et en relief. Il est proposé à la maîtrise d'œuvre de prendre référence sur le fonctionnement des toilettes de la mairie.

Le hangar :

L'accès au bâtiment se fait par 2 portes d'entrées principales en façade est et nord de largeur 90cm soit 1UP mais l'ensemble des baies vitrées dispose d'une porte d'accès ; 1 ouvrants battants dont le poids permet facilement la poussée.

La porte est intégrée dans un ensemble repliable pour une largeur maximum de 3m60. Il existe un espace de manœuvre de 220 cm de recul à plat devant les portes.

Les entrées sont signalées par leur aspect différent des autres baies vitrées et avec des signaux visuels type rond plein placés sur les vitrages. Le seuil de porte est inférieur à 2cm, les poignées sont placées au centre de la porte et facilement actionnables.

La banque d'accueil du public est positionnée de manière à être visible des entrées et de couleur contrastée avec le sol. Une bande de guidage sera installée depuis les entrées. Le mobilier sera adapté pour les personnes en fauteuil roulant. Un dispositif de boîtier écran mobil sera à disposition pour les personnes malentendantes.

Les circulations intérieures horizontales respectent les normes en vigueur. Il n'y a pas d'étage.

La couleur, la nature des matériaux de revêtement et la qualité acoustique sont choisis pour éviter les éblouissements, présenter des contrastes afin d'identifier les éléments dans l'espace et absorber les sons.

Les sanitaires sont équipés de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite avec un niveau d'éclairage réglementaire, une signalétique contrastée et en relief.

Annexe au compte rendu :

Remarques de monsieur Alain Bernard (Président du Comité départemental handisport) transmises suite à la réunion :

Information, remarque, proposition ...

1- Proposition de mettre un rebord avec une hauteur de siège en haut des gradins. Utilité permet à l'accompagnant de s'asseoir avec la personne en fauteuil aussi que les personnes mal voyantes ou aveugles.

2- Proposition pour les normes: possibilité d'équiper certaines bornes en sonore (avec bouton pour la mise en route)

3- Information, attention aux zones de passages avec pavés et herbes. Proposition utiliser un revêtement plus lisse non glissant.

Bâtiment

1- Information, attention à la porte du SAS d'évacuation fauteuil, qu'il n'y ai pas la possibilité d'avoir une personne derrière la porte quand elle est ouverte.

Proposition décaler la porte le plus prêt du mur.

2- Information, attention au nombre maximum de personnes pouvant accéder et ou être dans le SAS (exemple manifestation Handi-Valide)

3- Information, penser et étudier la possibilité d'équiper en automatique les portes de toilettes et autres en fonction des possibilités.

Amicalement.

Alain BERNARD
Comité Départemental Handisport
des Deux-Sèvres - CDH79



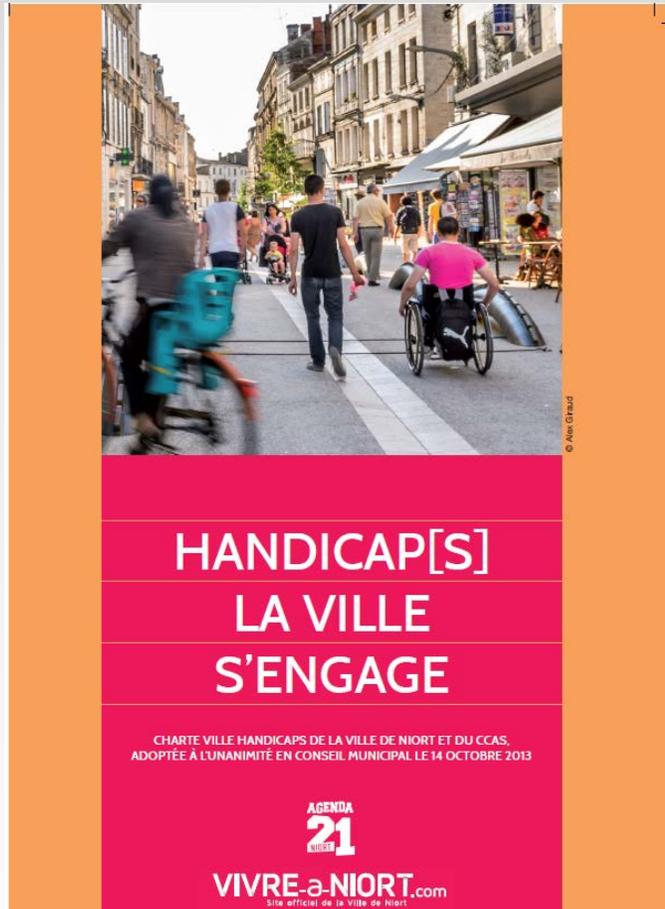
CCA du 20 juin 2017

MISSION : PROJETS GUIDES DE RECOMMANDATIONS:

-
- RÉUNION ACCESSIBLE
 - MANIFESTATION ACCESSIBLE

CONTEXTE

1



2





**Guide des
Recommandations
pour un document
accessible**



Sommaire

Le document

Les feuilles de papier	Page 1
La reliure	Page 1
Les titres	Page 1
La succession des idées	Page 2
Le nombre de pages	Page 2
Le contraste	Page 3
Les informations essentielles	Page 6
Les exemples	Page 6
L'enregistrement	Page 8
La transmission	Page 9
Les paragraphes	
Les interlignes	Page 10
Les numéros de lignes	Page 10
Les phrases	Page 11
L'alignement du texte	Page 12
Les notes de bas de page	Page 13

Les mots

La taille de police	Page 14
La police	Page 14
L'espacement	Page 15
Les caractères spéciaux	Page 15
Le vocabulaire	Page 16
Les initiales et les sigles	Page 16
Les pronoms	Page 17
Les pourcentages et les grands nombres	Page 17

Diaporama

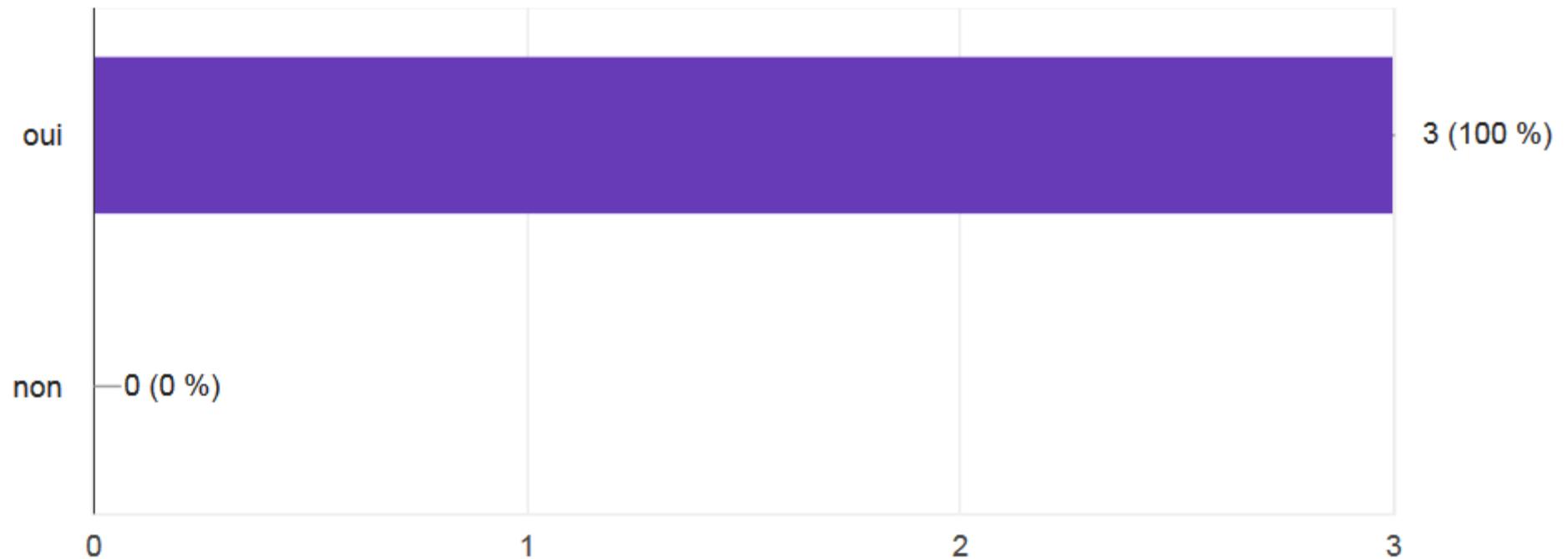
Les illustrations	Page 19
Le texte	Page 20



Présentation du document de travail aux services le 30 mai 2017

Trouvez-vous le guide utile ?

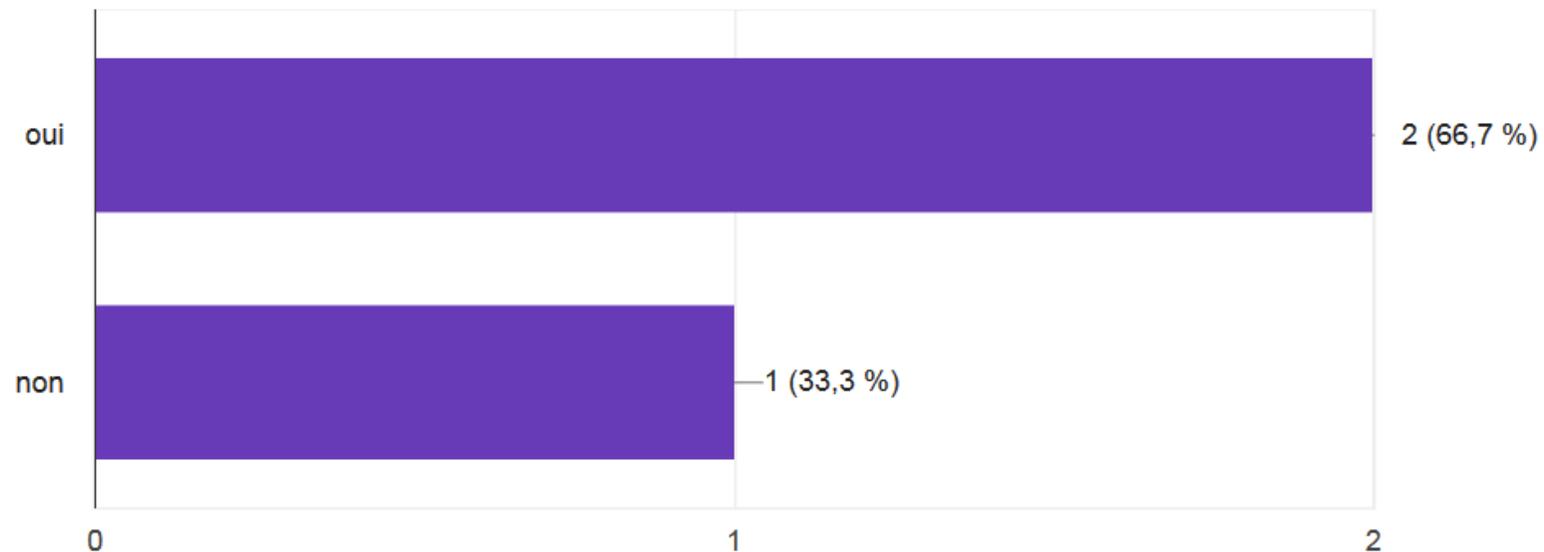
3 réponses



Retour

Appliquez-vous déjà certaines recommandations ?

3 réponses





Pourquoi ?

3 réponses

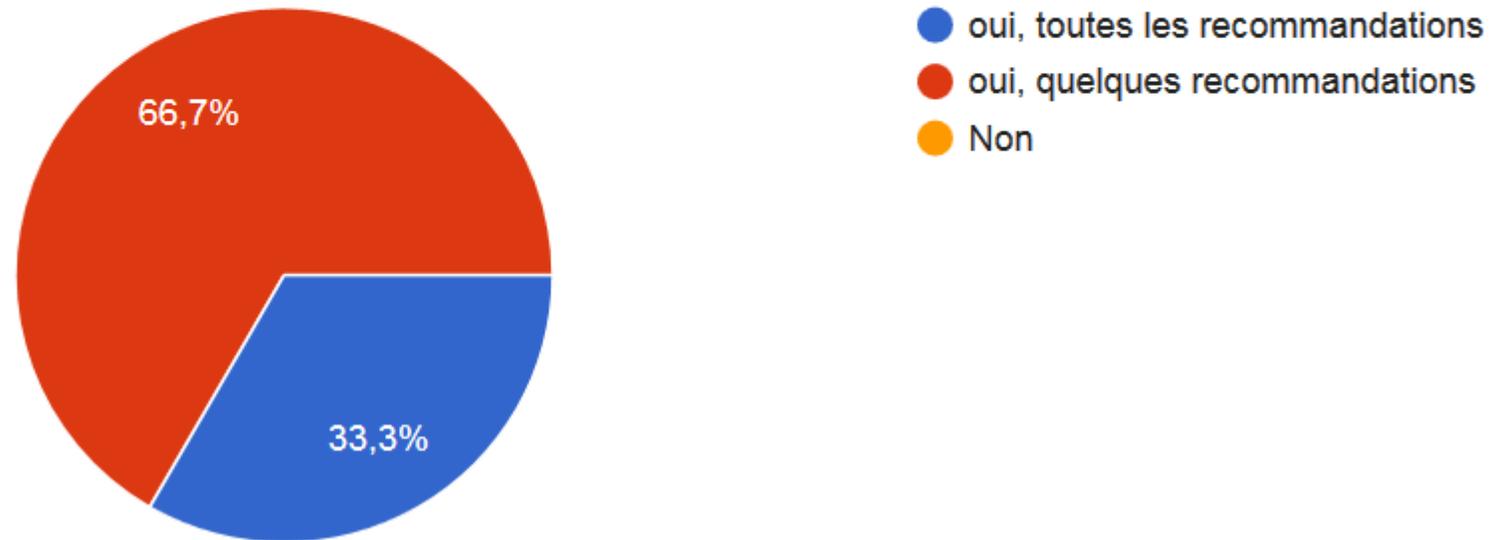
Certaines préconisations relèvent du bon sens et sont à respecter de la même façon pour les publics non atteints de handicap. D'autres non. Notamment les règles en termes de contrastes, de typo, et surtout les règles rédactionnelles à respecter pour les publics atteints de handicaps mentaux et/ou cognitifs.

Eveil à certains aspects que je ne présageais pas (justification...)

Les documents de présentation sont devenus des pièces de dossier. Ce guide, à travers de l'accessibilité, permet de rendre leur rendre leur objectif premier.

Vous semble-t-il facilement applicable ?

3 réponses



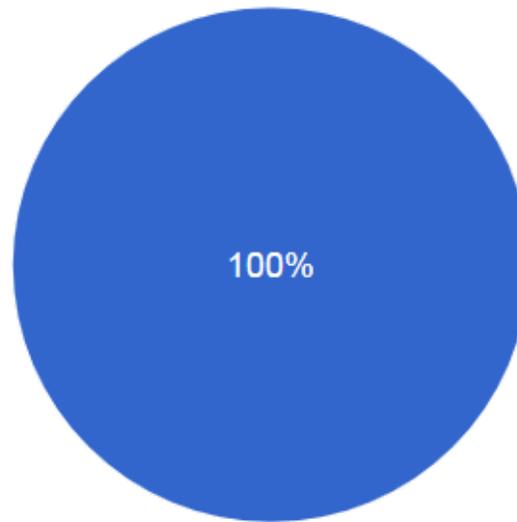
Powerpoint Accessible



Mission Accessibilité - Inclusion

Pensez-vous réutiliser les recommandations d'un powerpoint accessible lors de vos prestations orales ?

3 réponses



- oui
- non

Pourquoi ?

Une réponse

Pour une meilleure appropriation par tout type de public



**Guide Pratique
pour organiser
une manifestation
accessible**

SOMMAIRE

Contexte

Introduction

- Définition de la manifestation publique
- Définition de l'accessibilité
- Les différents handicaps
- Synthèse

1) La communication

2) Le choix du lieu

3) Démarches pour les manifestations réglementées

On compte sur vous !





Merci pour votre attention



Des livres



Des films



Des jeux



Des activités de sensibilisation pour tous les âges

VIVRE ENSEMBLE

Le choix des jeux, livres, activités et films doit permettre de :

-Partager des activités, des moments agréables au-delà des différences

-Participer au développement de pratiques et d'actions favorisant l'accueil de TOUS les enfants

– Favoriser la communication et la création de liens entre enfants en dépassant la situation de handicap



La mallette pédagogique de l'accessibilité



Outil de sensibilisation à la différence pour les enfants et les jeunes scolarisés

Nous avons tous besoin des autres, il faut s'entraider !



A destination des animateurs



Ville de Niort

Mission Accessibilité-Inclusion

Origine du projet

➤ Réglementaire : la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » pose l'obligation d'inscription de tout enfant en situation de handicap dans l'établissement le plus proche de son domicile.

➤ Local : la ville de Niort s'est engagée dans une démarche volontariste en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la ville. L'accessibilité est l'affaire de tous.

Objectif du projet

- Sensibilisation du jeune public.
- Application des notions de respect de l'autre et de citoyenneté.

Films

- Vinz et Lou sur le handicap
- Mon petit frère de la lune
- Album/DVD 5mn Mimi et Lisa

Jeux

- « Domino géo tactile »
- « Loto des odeurs »
- « Uno braille »
- Divers jeux de cartes KESKI

Activités

- Atelier « ceci foot »
- « Le touche à tout »
- Atelier « le guide et l'aveugle »
- Atelier « Chutttt ! »
- Atelier « gommer les différences »



Livres

- « Vinz et Lou sur le handicap »
- « La petite casserole d'Anatole » Isabelle Carrier
- « Mon petit frère de la lune » Editions d'un Monde à l'Autre
- « Une ombre qui glisse » Marco Berrettoni Carrara
- « ABC...LSF : dictionnaire visuel bilingue » Monica Companys
- « Mes comptines en langue des signes française » Olivier Marchal & Thomas Tessier
- « Signes, l'intégrale imagier bilingue en LSF » Bénédicte Gourdon et Roger Rodriguez
- « Alex est handicapé » Dominique de Saint Mars
- « Vivre avec un handicap » Catherine Dolto
- « Quatre petits coins de rien du tout » Jérôme Ruillier
- « Le cœur-enclume » Jérôme Ruillier
- « Le livre noir des couleurs » Menena Cottin et Rosana Faria
- « Les difficultés de zoé » Collectif, Dominique Compa
- «Azalée et les cellules révoltées : la leucémie » Brigitte Marleau
- « C'est pas du jeu » Kémil et ses amis

Fiches de la mallette pédagogique

- Albums de jeunesse, Ados/jeunes adultes
- Jeux de société
- Jeux de cartes
- Objets Divers
- DVD

« Alex est handicapé »

D. de Saint Mars

Résumé :

Dans la classe, Alex arrive en fauteuil roulant. Au début, c'est difficile, mais plus Max le connaît, plus il l'aime. Et, avec ses copains, ils ont une idée un peu folle

Le sujet

Ce livre de Max et Lili parle de la difficulté de vivre tout le temps avec un handicap et de se sentir différent des autres.

La réflexion :

Une histoire où l'on comprend que c'est un défi quotidien pour se débrouiller, se défendre, se faire accepter et aimer ! Mais avec l'aide de la famille et des amis, on peut courageusement relever le défi afin de trouver sa place et d'être heureux comme n'importe qui

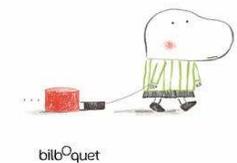


« La petite casserole d'Anatole » d'Isabelle Carrier

Anatole traîne toujours derrière lui sa petite casserole. Elle lui est tombée dessus un jour... On ne sait pas très bien pourquoi. Depuis, elle se coince partout et l'empêche d'avancer. Un jour, il en a assez. Il décide de se cacher. Mais heureusement, les choses ne sont pas si simples...

Public : enfants à partir de 6 ans

La petite casserole d'Anatole
Isabelle Carrier



« Mon petite frère de la lune » de Frédéric Philibert

Mon petit frère n'aime pas quand on chante joyeux anniversaire ! Il a toujours les yeux tournés vers le ciel et il fait des choses bizarres. Je l'observe beaucoup car j'aimerais bien le comprendre. En fait, j'ai l'impression qu'il vit sur la terre et sur la lune, un peu, aussi...

A l'origine de ce livre, il y a un film d'animation de cinq minutes réalisé par Frédéric Philibert pour parler de son fils Noé, autiste. Ce livre, plein de poésie, en est une adaptation.

Public : enfants à partir de 6 ans



Une ombre qui glisse

Marco Berrettoni Carrara

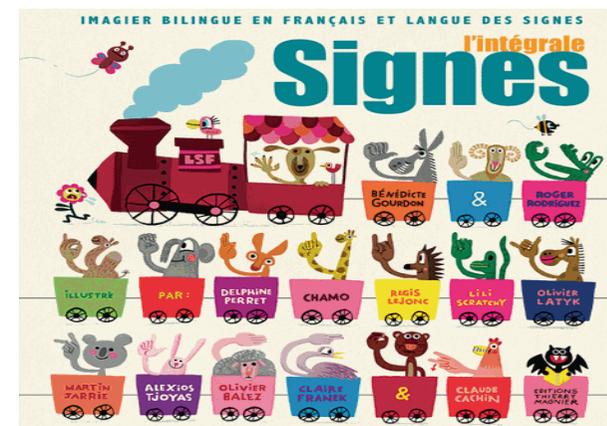
Le texte de Marco Berrettoni Carrara est pudique, délicat, sensible. Raconte l'histoire de Sara, elle ne ressemble à personne. Mais existe-t-il " deux pierres, deux chiens, deux feuilles, deux personnes identiques ?

Sara glisse comme une ombre dans un univers fleuri. Tour à tour immobile, silencieuse, imprévisible, invisible, bruyante, fragile. Une histoire sur la différence parfaitement réussie



« Signes, l'intégrale imagier bilingue en LSF » Bénédicte Gourdon et Roger Rodriguez

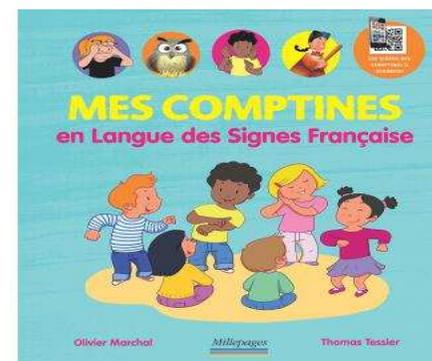
Une compilation des dix imagiers bilingues de la collection « Signes », un ouvrage de référence qui crée un pont entre l'univers des entendants et celui des sourds autour d'un seul monde : le nôtre. Chaque mot est écrit, traduit en Langue des Signes Française (L.S.F) et illustré en images.



« Mes comptines en langue des signes française »

Olivier Marchal & Thomas Tessier

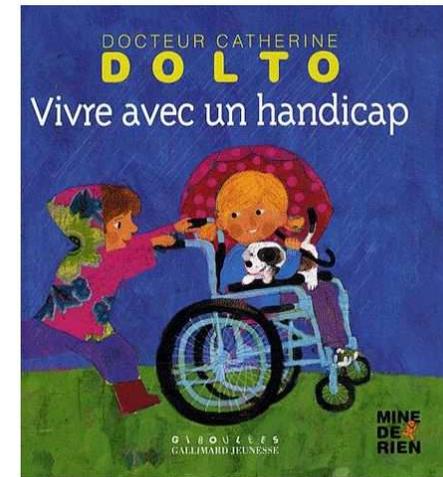
Avec ce livre accessible aux entendants, sourds et malentendants, enfants et adultes vont découvrir les plus belles comptines en langue des signes française. Le lecteur explore un nouveau vocabulaire et apprend à signer pas à pas les mots essentiels grâce aux illustrations claires et détaillées. Cet ouvrage propose également une application musicale et interactive à l'aide de flashcodes permettant de visionner les vidéos des vingt comptines mises en musique et signées dans leur intégralité. L'enfant pourra ainsi lire, écouter, chanter et signer en même temps ses ritournelles préférées.



« Vivre avec un handicap »

Catherine Dolto

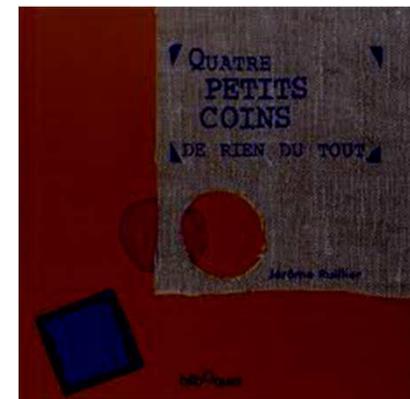
Mine de rien quand on est handicapé on est un véritable héros pour toutes les petites et les grandes choses de la vie



« 4 petits coins de rien du tout » Jérôme Ruillier, édition Bilboquet petit, 2004.

Ce livre permet de mener une réflexion sur les solutions pour le « vivre ensemble », en tenant compte des particularités de chacun.

Public : 3 – 5 ans



«Azalée et les cellules révoltées : la leucémie »

Brigitte Marleau

Résumé : Thème : la leucémie. Depuis quelque temps, je me sentais fatiguée et j'étais toute blanche. J'ai passé des examens à l'hôpital et puis le docteur m'a dit : « Azalée ! Tu as la leucémie. C'est une grave maladie du sang. Le sang est composé de petites cellules, mais voilà qu'il y a des cellules révoltées dans ton corps, c'est-à-dire qu'elles ne travaillent plus. Pire, elles cassent tout ce qu'il y a autour d'elles, il faut absolument les arrêter.



« Les difficultés de Zoé »

Collectif, Dominique Compa

Résumé : Zoé est une enfant joviale et épanouie, mais elle éprouve plusieurs difficultés à l'école. La psychologue scolaire rencontre ses parents et leur explique que Zoé présente une déficience intellectuelle légère. Les circuits électriques ne se font pas tous normalement dans son cerveau. Mais la chose à se rappeler est que Zoé a des retards et des faiblesses, mais aussi de très grandes forces qu'il faut exploiter.



« Le livre noir des couleurs »

Menena Cottin et Rosana Faria

Thomas ne voit pas les couleurs mais elles sont pour lui mille odeurs, bruits, émotions et saveurs. Dans l'obscurité de ses yeux, il nous invite à les regarder autrement.



Livre/CD : Vinz et Lou sur le handicap

Ce jeu permet aux enfants de développer leur odorat, d'être sensibilisés aux difficultés et capacités des personnes mal ou non voyantes. Il se joue par équipe de 1 à 5, ou de façon individuelle.

Public : 4-12 ans



« Le cœur-enclume »

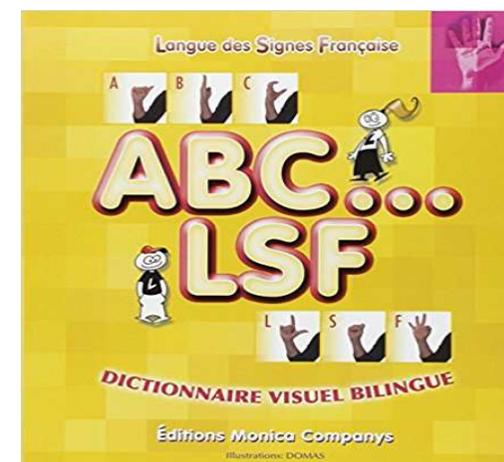
Jérôme Ruillier

L'auteur raconte, avec beaucoup de sensibilité et de pudeur, les six premiers jours qui ont suivi la naissance de sa petite Sara, trisomique et prématurée d'un mois. On traverse toute la gamme d'émotions qui ont jalonné le pénible parcours psychologique ayant finalement mené à l'acceptation de la maladie et de la différence de sa fillette.



« ABC...LSF : dictionnaire visuel bilingue » Monica Companys

Cet ouvrage présente le langage des signes français pour la communication à l'usage des malentendants, avec la représentation de 2600 signes et 3000 mots.



« C'est pas du jeu » Kémil et ses amis

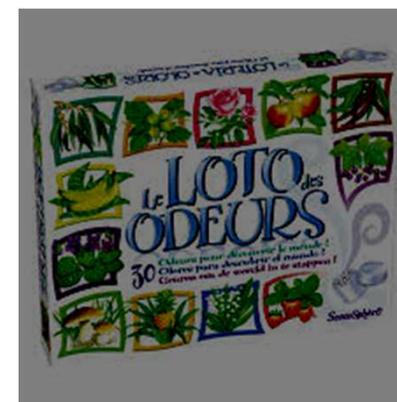
Kemil a 7 ans. Il est atteint d'une anomalie génétique rare, caractérisé par une épilepsie pharmaco- résistante et un lourd retard psychomoteur. Ses parents, Hakim et ses amis, découvrant le monde du handicap et créent en 2009 l'association Kemil et ses amis, qui est reconnue d'intérêt général.



Jeu « Loto des odeurs »

Ce jeu permet aux enfants de développer leur odorat, d'être sensibilisés aux difficultés et capacités des personnes mal ou non voyantes. Il se joue par équipe de 1 à 5, ou de façon individuelle.

Public : 4-12 ans



Activité « Chuttt ! »

Sur le même principe que le jeu du téléphone sans fil, l'animateur propose une carte « actions/objet » à transmettre du premier joueur jusqu'au dernier, SANS utiliser la parole, le plus rapidement possible. Les joueurs peuvent donc mimer, signer, articuler sans parler, l'item qui est à découvrir. Chaque mime trouvé équivaut à un point pour l'équipe.

L'animateur place les deux équipes en 2 chaînes humaines. Les joueurs se placent tous dans le même sens, les uns derrière les autres, en file indienne. Le premier joueur tape sur l'épaule du second afin qu'il se retourne pour observer le mime et ainsi de suite. Le dernier de la file annonce à haute voix le mime à l'animateur rapporteur.

Public : à partir de 4 ans

Nombre de participants : 2 équipes de 8

Durée : 20 minutes

Activité « Ecoute »

Dans un espace calme, l'animateur passe un CD de bruits du quotidien (ciseaux qui coupent un papier, vent, ...). Les enfants, qui sont allongés au sol, les yeux fermés, doivent reconnaître les différents sons et les noter sur une feuille de papier. A la fin du CD, l'animateur propose un temps d'échange afin que les enfants puissent parler des sons qu'ils ont crus reconnaître.

L'intérêt de cet atelier est double : proposer un temps de relaxation commun et sensibiliser à l'importance des différents sens au quotidien.

Age : 6-12 ans

Durée : 20 minutes

Activité « Le guide et l'aveugle »

Les enfants sont placés en binômes : un guide et un aveugle (yeux bandés). Le guide doit faire terminer un parcours d'obstacles à son camarade le plus rapidement possible. Une fois le parcours réalisé, les enfants échangent leur rôle. L'intérêt de l'atelier est de sensibiliser au handicap visuel, tout en favorisant la communication et l'entraide.

Age : à partir de 6 ans

Nombre de participants : 8 personnes

Durée : 20 minutes

Jeu « Céci-foot »

Sur le même principe que le football, le céci-foot est un sport d'équipe et de compétition. Dans cette adaptation, les joueurs sont placés en situation de handicap visuel (bandeaux sur les yeux, lunettes réductrices de vue). Ils doivent mettre un ballon sonore dans le but adverse, en le faisant évoluer à l'aide des pieds, tout en empêchant l'équipe adverse de s'en emparer.

Age : 9 ans et plus

Nombre de participants : 2 équipes de 5 joueurs

Durée : 25 minutes

Activité « Le touche à tout »

Le but de cette activité est de glisser ses mains, à l'aveugle, dans une boîte remplie d'objets, pour en sortir l'objet demandé par l'animateur (gants, stylo, feuille, billes,...).

L'intérêt est de sensibiliser à l'importance du sens tactile et à la difficulté d'une personne en situation de handicap visuel. L'activité se joue seul ou en équipe.

Dans le cas de l'activité en équipe, l'animateur demandera aux équipes de mettre les mains à l'aveugle dans la boîte à tour de rôle, dans le but de reconnaître le maximum d'objets présents.

Age : à partir de 6 ans

Nombre de participants : 8 enfants

Durée : 15 minutes

Jeu de cartes

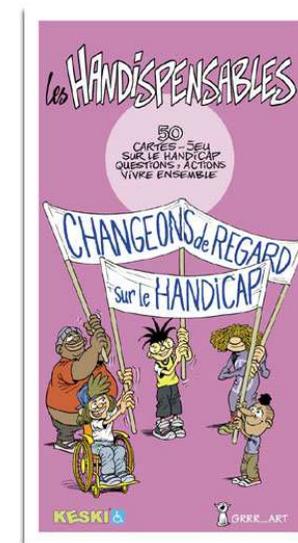
« Les Handispensables »

Ce jeu permet de sensibiliser aux différents handicaps et à leurs impacts sur la vie quotidienne. Il permet également aux enfants de réfléchir aux bons comportements à avoir, face à un camarade en situation de handicap.

Age : 9 ans et plus

Nombre de participants : 8 joueurs

Durée : 30 minutes



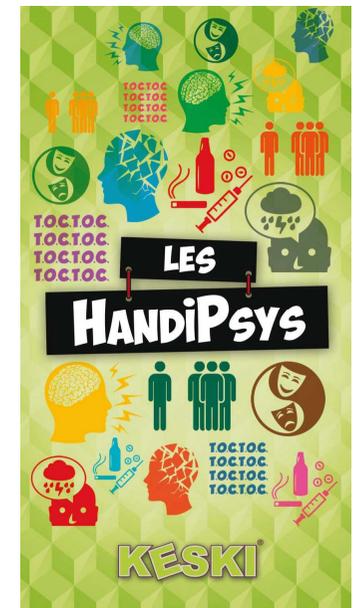
Jeu de cartes « HandiPsys »

Le but du jeu est d'identifier les différents troubles psychiques, de comprendre leurs impacts sur la vie de la personne et de réfléchir aux bonnes attitudes à adopter. Il est composé de différentes cartes : énigmes, situations, informations, gâchettes, attitudes, management, informations, génériques.

Age : 9-14 ans

Nombre de participants : à partir de 2 joueurs

Durée : 35 minutes



Jeu de cartes

« Les discriminables – objectif diversité »

Ce jeu aborde l'ensemble des critères sources de discrimination et de diversité. Il se joue seul ou en équipe.

Age : 8-12 ans

Nombre de participants : 8 enfants

Durée : 25 minutes



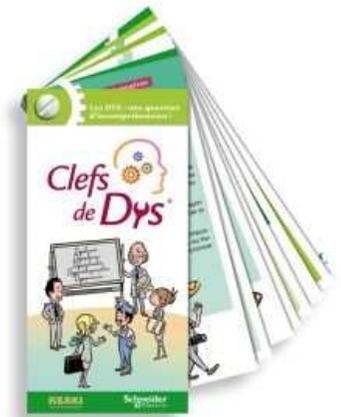
Jeu de cartes « Clés de DYS »

Ce jeu porte sur la compréhension des troubles Dys. Il se joue seul ou à plusieurs. Les enfants pourront être sensibilisés aux difficultés rencontrées par certains camarades.

Age : 8-12 ans

Nombre de participants : 8 enfants

Durée : 35 minutes



Jeu « Uno Braille »

Ce jeu est une adaptation du jeu Uno dans sa version classique : ici, chaque carte est marquée en Braille.

Il permet aux enfants, voyants ou non, de jouer ensemble, sans distinction. Il permet également de sensibiliser, de façon ludique, à l'écriture en braille.

Age : 7-14 ans

Nombre de participants : 6 enfants

Durée : 20 minutes



Jeu de cartes

« Les Hand17familles »

Le but du jeu est de recréer 17 familles de Handicap, en se questionnant sur les préjugés associés. Il permet de dédramatiser la parole des enfants et de répondre à des questions qu'ils pourraient se poser au sujet d'un camarade « différent ».

Age : 6-12 ans

Nombre de participants : 8 enfants

Durée : 30 minutes



Jeu « Domino Géo-tactile »

Ce jeu est une adaptation du jeu domino : ici les numéros sur les dominos sont remplacés par des surfaces tactiles, faciles à explorer avec les doigts, et les enfants ont les yeux bandés. L'enfant doit associer deux dominos dont les extrémités sont identiques. Cette version du jeu peut également permettre à des enfants voyants et, non ou mal voyant, de jouer ensemble sans distinction.

Age : 3-8 ans

Nombre de participants : 4 enfants

Durée : 20 minutes



Objets Divers





Compte-rendu de visite CAMJI et Police Municipale, rue de l'ancien musée

Le 14 mars 2017



Personnes présentes :

Les représentants des associations membres de la CCA:

- **LADAPT** : M. Patrick GRANET
- **Association des parkinsoniens des Deux-Sèvres** : Mme MARSEAU
- **AVH** : Mme Anne DE LA VALETTE
- **Comité départemental handisport** : M. Alain BERNARD
- **FNATH** : Mme Michèle DUVAL
- **France Alzheimer 79** : M. FELON
- **Génération Mouvement** : Mme Joëlle AUMONIER
- **Trisomie 21**

La Ville de Niort :

- **La Conseillère municipale en charge de l'accessibilité** : Mme Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

- **La Direction Patrimoine et Moyens (DPM) :** Mme Nathalie BORDAT
TALON et M. Jean-Pierre SALMON
- **Mission Accessibilité-Inclusion:** Mmes MOREAU Isabelle et MORIN
Véronique

Élément de contexte :

Problème d'accès rue de l'ancien musée, notamment pour les personnes en fauteuil stationnées à proximité de l'Hôtel de Ville (places PMR extérieures ou parking de l'Hôtel de Ville) du fait de la fermeture de l'allée sous verrière entre les 2 bâtiments péristyle et triangle.

A ce problème ponctuel, s'ajoute toujours, celui du dévers important rue Emile Bèche, obligeant le passage sur voirie.

Le manque de visibilité de l'ascenseur extérieur a encore été souligné

Problème d'accès si stationnement au parking de l'Hôtel de Ville ou sur les places PMR à proximité. Pas d'ascenseur pour descendre l'escalier suivant :



Mme San Martin Zbinden proposera à la prochaine CCA, de constituer un groupe de travail pour l'élaboration d'un cheminement autour de l'Hôtel de Ville en vue des études de travaux d'accessibilité prévus dans la 2^{ème} période de l'Ad'AP Ville (2019- 2021).

Cour du CAMJI :

Un projet de signalétique global du site est cours d'étude.

- Butoir de portail peu visible

Préconisation : le peindre dans une couleur contrastant avec celle du sol, de façon à ce qu'il soit vu par tous.



Peindre le « butoir » métallique

- Un ascenseur pour accéder à la salle de concert



Si la porte n'est pas ouverte, il suffit de demander l'accès grâce à l'interphone

- Des escaliers :

- des bandes podotactiles devant l'escalier



Peu de différences de sensation entre le sol et la bande podotactile

- Remarque concernant le palier de l'escalier



Les bandes podotactiles, normalisées ont été posées dans le respect de la réglementation en vigueur.

Les personnes malvoyantes souhaiteraient une bande plus large.

Conseil : tenir la rampe pour franchir le palier de l'escalier



- Fin de la rampe



Elle n'est pas assez sécurisée.

Il faudrait la prolonger jusqu'à l'arrêt du mur pour bien signaler la fin des escaliers

Intérieur du CAMJI :

➤ Salle entrée-bar

- Le signal lumineux d'avertissement d'un « danger » n'est pas assez visible.



Le signal lumineux d'alerte est caché par le recoin du mur

Préconisation : Il faudrait le déplacer.

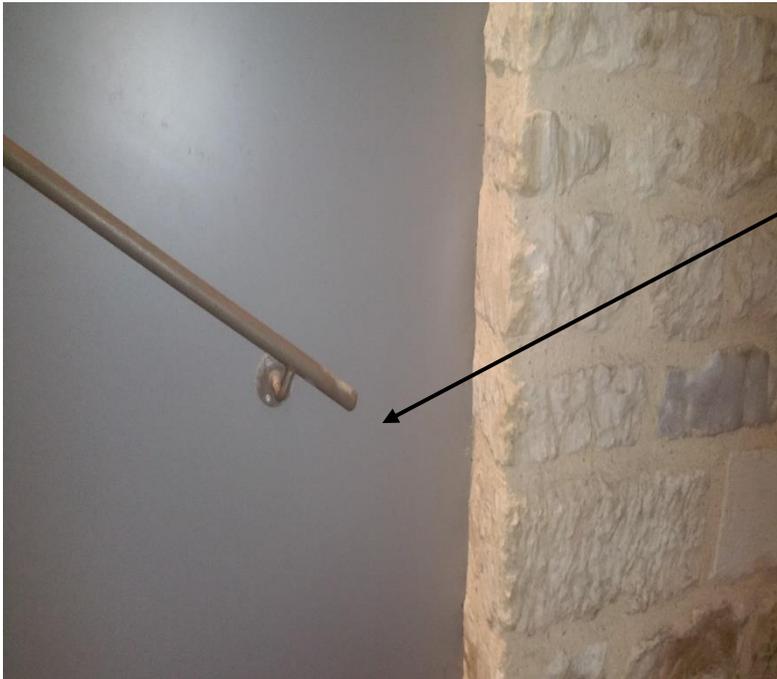


- Un ascenseur permet de descendre dans la salle de concert



Des bandes podotactiles ont été posées devant l'escalier.

- Danger du côté gauche de l'escalier (lorsqu'on le descend)



Il faut prolonger la rampe (main courante) pour prévenir de la fin de l'escalier

➤ **Salle de concert**

- penser à agrémenter les écrits par des pictogrammes



Exemples :



- Les toilettes publiques pour personnes en situation de handicap sont transformées en loge pour les artistes en situation de handicap, vu les dénivelés du bâtiment, les loges situées derrière la scène ne peuvent être rendues accessibles.



Une plaque « loge » remplacera celle-ci



- 13) les portes coupe-feu sont difficiles à pousser, trop lourdes.

Préconisation : il faudrait régler le ferme-porte (groom) pour qu'elles soient plus faciles à manier



Les toilettes publiques :

Situées à l'extérieur sont difficilement accessibles aux fauteuils. Des travaux d'accessibilité sont programmés.

En ce qui concerne l'intérieur des locaux, RAS.



Les locaux de la police municipale :

RAS pour l'accueil du public dans les locaux de la Police Municipale.

Il est accessible et doit être encore rénové prochainement pour garantir plus de confidentialité et de sécurité pour tous.

Remarque des associations :

Qu'en est-il de l'aménagement de la Brèche ?



Carrefour avenue de la Rochelle et Boulevard de l'Atlantique

Compte-rendu de visite du 7 avril 2017



Personnes présentes :

Les représentants des associations membres de la CCA:

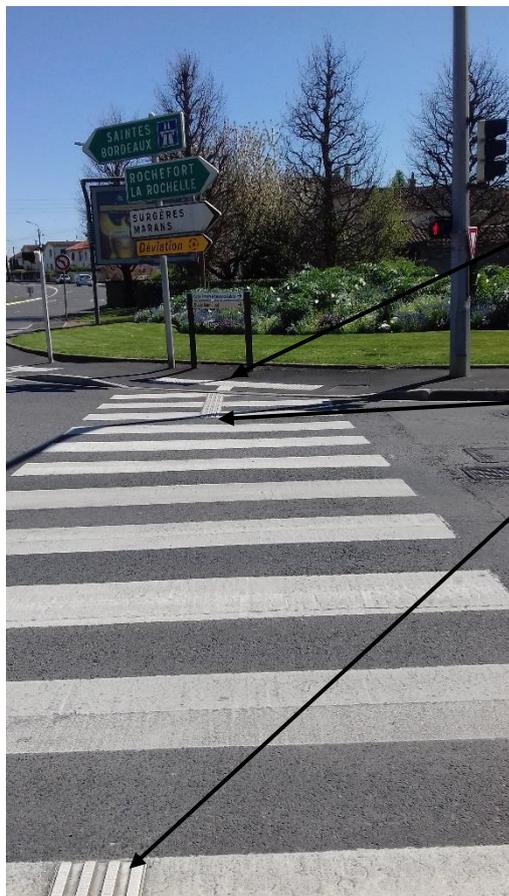
- **LADAPT** : M. Patrick GRANET
- **AVH** : Mmes Christine SAINT CLAIR et Anne DE LA VALETTE, M. Jean-Yves BOCQUEL
- **Génération Mouvement** : Mme Joëlle AUMONIER
- **APF** : Mme Kathlen MILLERAND
- **AFM téléthon** : M. Mario SAN MARTIN

La Ville de Niort :

- **La Conseillère municipale en charge de l'accessibilité** : Mme Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN
- **Direction des espaces publics (DEP)** : Mrs. Fabrice DARTAYET, Karl GILBERT, François DUCHENNE et Francis PIED
- **Mission Accessibilité-Inclusion** : Mmes Isabelle MOREAU et Véronique MORIN

Contexte :

Carrefour avec circulation de véhicules très dense, la DEP a réalisé 2 types d'aménagement pour la traversée piétonne. Visite avec les représentants de la CCA pour test.



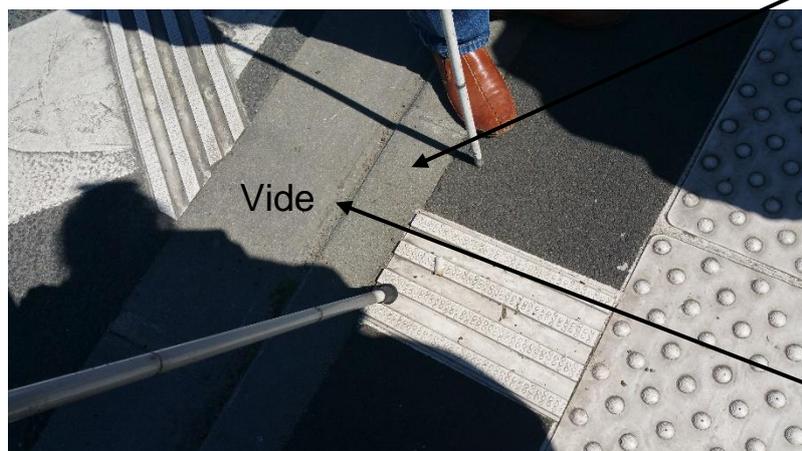
Carrefour non perpendiculaire,
passage piéton décalé

1^{er} carrefour avec une bande de
guidage restreinte

2^{ème} carrefour avec une bande de
guidage continue



Constats :



1 bande podotactile
parallèle au fil d'eau

Problème pour la
personne non-voyante :
pas de continuité des
rails, risque de sortir du
passage et de se
retrouver sur le milieu
de la chaussée

La première idée a été de mettre 2 bandes de guidage restreintes espacées pour faire un cheminement pour la canne mais difficulté de passage pour les personnes en fauteuil.

Mais, après avoir testé le passage avec une bande de guidage continue, le choix s'est porté sur ce rail tout le long du passage clouté.



Remarques concernant l'aménagement urbain :



Panneau juste en face de la traversée : gêne le passage



Dénivelé trop important : risque qu'une personne en fauteuil culbute



Panneau placé trop bas

Certains trottoirs sont difficilement praticables pour une personne seule en fauteuil.



2 personnes pour aider la personne à descendre du trottoir...



Comme le trottoir n'est pas accessible, la personne doit « rouler » sur la route

Test feu sonore Avenue Saint Jean d'Angely

A la demande des membres de l'AVH de Niort nouvellement désignés, les télécommandes pour feux sonores ont pu être testées in situ. François Duchenne a pu expliquer leur fonctionnement. Vous trouverez en pièce jointe la notice des télécommandes.

Aménagement devant le Square (derrière la Maison des associations)

Danger : risque de chutes, fossé au bord du cheminement

- soit aménagement espace vert, remblai
- soit éclairage à rajouter



Les personnes peuvent chuter dans le
« ravin » le soir : espace non éclairé.

Aménagement de la Place de la Brèche

Aux questionnements des représentants des associations, Fabrice Dartayet précise que la main courante devrait être posée début mai et les bandes podotactiles ensuite.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT



Compte-rendu de la réunion du 7 Mars 2017 - 17h30

Participants :

- Jacqueline LEFEBVRE, Adjointe déléguée à l'accessibilité et aux personnes en situation de handicap Vice-Présidente du CCAS, Ville de Niort.
- Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et aux personnes en situation de handicap, Ville de Niort.
- Sylvaine BARBIER, ACGA 79, Les Chiens Guides d'Aveugles.
- Patrice PAIN, APF, Association des Paralysés de France 79.
- Renée DUPUIS, Association des Parkinsoniens des Deux-Sèvres.
- Dominique MONDY, Association des Sourds 79.
- Anita PIERRE, Association des Sourds 79.
- Mario SAN MARTIN ZBINDEN, AFM-Téléthon.
- Anne DE LA VALETTE, AVH, Association Valentin Haüy.
- Giselle DENIZEAU, AVH, Association Valentin Haüy.
- Jean-Marie BAUDOIN, Autisme 79.
- Marjolaine BENARD, CRH, Centre de ressources handicap de l'Université de Poitiers.
- Jacques BOUCHAND, CRH, Centre de ressources handicap de l'Université de Poitiers.
- Dominique BOURGEOIS, CCI, Chambre de commerce et d'industrie.
- Daniel BOEUF, CMA, Chambre de Métiers et de l'Artisanat 79.
- Paul SAMOYAU, CODERPA 79, Comité départemental des retraités et personnes âgées 79.
- Alain BERNARD, Comité départemental Handisport.
- Jean-Marie VIVIER, Conseil Départemental des Deux-Sèvres.
- Michèle DUVAL, FNATH 79.
- Emmanuel GROLLEAU, FNATH 79.
- Henriette FELON, France Alzheimer 79
- Joëlle AUMONIER, Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux.
- Renée LUCAS, Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux.
- Michel DEBAUD, Groupement PEP-APAJH 79.
- Virginie HERVAUD, Trisomie 21 79.
- Jean-Paul PAJAUD, Union départementale de la Fédération des Malades et Handicapés 79.
- Patrick GRANET, LADAPT
- Nathalie BORDAT-TALON, Direction Patrimoine et Moyens, Ville de Niort.
- Fabrice DARTAYET, Direction des espaces publics – Responsable bureau d'études, Ville de Niort



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

- Rachida SIROT, Direction réglementation urbaine et réglementaire.
- Thomas VALENTIE, CAN, Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Sébastien FORTHIN, CAN, Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Isabelle MOREAU, Direction participation interne, accessibilité, développement durable.
- Julie BOUCHAUD, Direction participation interne, accessibilité, développement durable.
- Véronique MORIN, Direction participation interne, accessibilité, développement durable.
- Anaïs NICOULLAUD, Direction participation interne, accessibilité, développement durable.
- Typhaine BRUNEAU, Association Süricates, interprète LSF.
- Charlotte RAGEAU, Association Süricates, interprète LSF.

Excusés :

- Jérôme BALOGE, Maire de Niort et Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Jeanine BARBOTIN, Adjointe déléguée au commerce et au tourisme, Ville de Niort.
- Dominique SIX, Adjoint délégué à la voirie, à la réglementation des équipements recevant du public, à la mobilité urbaine, Ville de Niort.
- Luc DELAGARDE, Adjoint délégué au partenariat économique et économie mixte, Ville de Niort.
- Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe aux quartiers et à la vie participative, Ville de Niort.
- Michel PAILLEY, Adjoint délégué aux bâtiments et patrimoine, environnement, Ville de Niort.
- Agnès JARRY, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, Ville de Niort.
- Romain DUPEYROU, Conseiller municipal délégué à la vie participative, Ville de Niort.
- René BAURUEL, Vice-Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres en charge des personnes handicapées et du sport.
- Thierry DEVAUTOUR, CAN, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais
- Christine BOURDIER, ADAPEI 79.
- Francis BARBIER, ACGA 79, Les Chiens Guides d'Aveugles.
- Christine SAINT-CLAIR, AVH, Association Valentin Haüy.
- Annick DESCHAMPS, APF, Association des Paralysés de France 79.
- Kathlen MILLERAND, APF, Association des Paralysés de France 79.
- Jonathan JUBIEN, Foyer de vie Mélioris Les Genêts 79.
- Philippe BONNET, Trisomie 21 79.
- Samuel LHOMEDÉ, Trisomie 21 79.
- Thierry FAVRELIÈRE, ADAPEI 79.
- Thierry POIRIER, Union départementale de la Fédération des Malades et Handicapés 79.
- Elsie COLAS, Groupement PEP-APAJH 79.
- Laurent FERON, CRRF Le Grand feu, Association Mélioris.
- Bruno PAULMIER, Directeur Général des Services, Ville de Niort.
- Laurence FAUCON, Direction participation interne, accessibilité, développement durable.
- Nelly BOUCHAUD, Maison Départementale des Personnes Handicapées 79.
- Jean-Louis GAY, Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux.
- Myriam FAITY, Foyer de vie Mélioris Les Genêts 79.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

1. Mots d'accueil de Jacqueline LEFEBVRE et de Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

1. Jacqueline LEFEBVRE excuse M. Le Maire retenu par d'autres obligations et remercie les membres présents.
 - Rappelle que la Charte Ville Handicaps, votée en 2013, est toujours un appui pour les actions de la mission Handicap devenue mission Accessibilité – Inclusion depuis le 1^{er} mars. Dans la mesure du possible la politique de la Ville de Niort va au-delà des mesures réglementaires.
 - Remercie les associations présentes pour leur partenariat « Nous avons besoin de vous, nous avons besoin de votre coopération pour mener à bien la politique d'inclusion engagée ». L'inclusion est une véritable « révolution culturelle ».

2. Remerciements de Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN pour la présence des participants.
 - Souhaite la bienvenue aux membres des trois nouvelles associations ayant rejoint officiellement la CCA par arrêté municipal en date du 27 janvier 2017 ; Mme FELON représentante de France Alzheimer 79, Mme Renée DUPUIS de l'Association des Parkinsoniens des Deux-Sèvres et M. GRANET pour LADAPT 79.
 - Renouvelle l'engagement d'une politique municipale volontariste en faveur de l'inclusion des personnes handicapées dans la Ville.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Présentation du rapport d'activité 2016.
2. Point Ad'AP Ville de Niort 2017.
3. Mesures mises en place pour l'exercice du droit de vote pour tous.
4. Programmation des 2^{ème} Rencontres Accès Libre.

1) Rapport annuel d'accessibilité

Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN présente le rapport annuel « L'accessibilité se construit collectivement, l'accessibilité ne se décrète pas ».

L'année 2016 a été marquée par le début de la réalisation de l'Ad'AP, pour la Ville de Niort. Le 1^{er} rapport annuel, présenté lors de la CCA du 25 novembre est passé en délibération du Conseil municipal du 5 décembre avant d'être transmis à M. Le Préfet.

Isabelle Moreau, a présenté les multiples actions engagées en faveur de l'inclusion, répondant aux engagements énoncés dans la Charte Ville Handicap. Elle propose des perspectives pour 2017.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Le rapport d'accessibilité et ses annexes ont été présentés au Conseil municipal du 3 avril et transmis le 4 mai au préfet, aux présidents du Conseil départemental des Deux-Sèvres et du Conseil départemental consultatif des personnes handicapées et à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés par ce rapport.

Le rapport d'accessibilité et ses annexes sont en ligne : <https://www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/handicap/commission-communale-pour-laccessibilite/missions/index.html>

2. Point Ad'AP Ville de Niort 2017

1. *Intervention de Nathalie BORDAT TALON, Chef de service Etudes, prospectives et gestion transversale du Bâti- Direction Patrimoine et Moyens à la Ville de Niort.*

Les sites inscrits dans l'Ad'AP 2016, dont l'accessibilité n'a pas été réalisée, ont été reportés en 2017. Les études sont terminées et les travaux ont débuté ou sont achevés. Des attestations d'accessibilité sont en cours de dépôt, des dérogations sont attendues. Les études et travaux sont engagés pour les équipements inscrits en 2017.

Temps d'échanges :

Les participants ont apprécié la clarté de l'exposé.

2. *Intervention de Fabrice DARTAYET, Direction des espaces publics – Responsable bureau d'études, Ville de Niort.*

50 000 € ont été reprogrammés de 2016 en 2017 pour la mise en accessibilité de La place de La Brèche.

Sont également programmés la mise en accessibilité de la Conservation des cimetières et du stade Espinassous.

Remarque :

Fabrice Dartayet signale que 5 cases PMR vont être créées Place du Donjon.

Visite de site:

Les participants sont invités à émettre leurs avis quant aux aménagements réalisés carrefour boulevard de l'Atlantique/avenue de La Rochelle le 7 avril prochain.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

3. Mesures mises en place pour l'exercice du droit de vote pour tous

Intervention de Julie Bouchaud, titulaire d'un Master Intégration des personnes handicapées et en difficulté (IPHD) qui effectue une « Période de mise en situation en milieu professionnel » (PMSMP) à la mission Accessibilité-Inclusion.

Afin de lever les appréhensions des personnes en situation de handicap face au vote et suite aux propositions de certaines associations membres de la CCA, la mission Accessibilité-Inclusion propose la tenue d'un bureau de vote factice le jeudi 16 mars.

Intitulé de l'opération : Aux urnes, citoyens !
Horaires : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h.
Lieu : salle Justice de Paix à l'Hôtel de ville
Nombre de participants: 15

Merci à ceux d'entre vous qui ont pu participer à cette expérience malgré le délai très court. L'opération devrait être renouvelée lors des prochaines échéances électorales, en 2018 et programmée bien en amont pour vous permettre de diffuser l'information.

Affiches et guide de l'exercice du droit de vote vous ont été envoyés le 8 mars dernier (cf. annexes 8 A et 8 B mises à jour).

Temps d'échanges :

Les participants trouvent l'action très intéressante, mais auraient souhaité en avoir connaissance au moins un mois avant la date de réalisation pour pouvoir organiser les déplacements des personnes intéressées.

4. Programmation des 2èmes Rencontres Accès Libre

Intervention de Marjolaine Bénard, animatrice du Centre de ressources handicap, Pôle universitaire de Niort.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT



Du 13 au 20 mai 2017

Accès à tout pour tous

**Une semaine d'échanges et de
manifestations ; sport, théâtre,
cinéma, ateliers, expos, concerts....**

Affiche et programme envoyés par mail avant la manifestation.

5. Temps d'échanges

Synthèse des nombreuses interventions riches et variées :

1) Patrice Pain, APF, signale plusieurs difficultés:

- La hauteur des trottoirs Avenue de La Rochelle crée des difficultés de circulation pour les personnes en fauteuil.

- Le stationnement sauvage sur le trottoir, met en péril la chaîne d'accessibilité. Les trottoirs doivent être partagés par les piétons et les personnes en situation de handicap. Le stationnement sur le trottoir devrait être systématiquement verbalisé.

- Les difficultés de stationnement, pour les véhicules de transport des fauteuils électriques, les cases PMR n'étant pas adaptées pas assez larges ni assez longues.

Lors de la réunion il est évoqué la possibilité d'utiliser 2 places de stationnement avec la réalisation d'un macaron spécifique.

La Police municipale applique la réglementation en vigueur concernant le code de la route et le code de voirie routière. Il ne peut être créé un macaron non conforme à la réglementation en vigueur.

Le stationnement en épi en fin de parking est à privilégier pour ce type de véhicule, dans la mesure du possible. Mais il y a une forte contrainte de stationnement en milieu urbain. La Police municipale ne possède pas à ce jour de moyens de contrôles et de suivis suffisants des macarons PMR. Un rendez-vous est programmé à la mission Accessibilité – Inclusion avec la MDPH le 6 juin prochain.

2) Anne de la Valette, AVH, fait part de plusieurs remarques :

- La suppression des feux en haut de la Place de la Brèche crée un sentiment d'insécurité pour la traversée des personnes déficientes visuelles et un danger pour les non-voyants complets et les personnes âgées.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

- Difficulté d'accès au centre-ville piétonnier pour un véhicule n'ayant pas de macaron PMR, venant chercher ou déposer une personne en situation de handicap.

Suite à un rendez-vous avec les services municipaux concernés, la mission Accessibilité – Inclusion informe les membres de la CCA que les personnes intéressées peuvent faire un courrier à M. Le Maire, en indiquant leurs coordonnées et en précisant si elles sont titulaires d'une carte d'invalidité et en indiquant qu'elles ont besoin d'être accompagnées à proximité de leur domicile après les horaires de bus. Un arrêté de circulation exceptionnelle pourra être délivré.

3) Michèle Duval, FNATH, prend la parole :

Elle signale que d'une façon générale les bande podo tactiles sont glissantes par temps de pluie et de gel. Elles créent une situation dangereuse, génératrice de nombreuses chutes. Fabrice Dartayet, précise que c'est un problème national, les bandes sont accidentogènes et les services subissent les contraintes techniques des fournisseurs.

Conclusion

Jacqueline LEFEBVRE et Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN remercient les participants pour la qualité des échanges.

La réunion se termine à 20h.

Prochaine réunion aura lieu le 20 juin 2017 à 17h30 à la Maison des Associations.

REMARQUE

Lors de cette réunion, les PowerPoint présentés ont été revus pour favoriser leur accessibilité pour le plus grand nombre. Ils vous ont été envoyés avec un questionnaire de satisfaction le 10 mars dernier.

Vous avez été nombreux à faire remarquer que ce questionnaire vous a posé des problèmes. Il n'était donc pas accessible !

Véronique Morin, stagiaire en Master2 IPHD à la mission Accessibilité –inclusion, a travaillé sur le sujet avec les enseignants du Pôle universitaire. Une nouvelle version du questionnaire vous sera proposée à l'issue de la prochaine CCA du 20 juin.

Aux urnes, citoyens !

Présidentielle – Législatives



- Vous avez la possibilité de :
 - ✓ Réserver un transport gratuit
 - ✓ Préparer votre bulletin de vote au domicile
 - ✓ Être accompagné par un électeur de votre choix
- Présentez-vous avec une pièce d'identité (obligatoire)
- Les 42 bureaux de vote accessibles à tous
- Des isolements pour tous
- Des urnes accessibles
- Horaires recommandés
 - Entre 8h30 et 9h30
 - Entre 12h30 et 14h00
- Pour tous renseignements : 05 49 78 75 03





Aux urnes, citoyens !

Guide de l'exercice du droit de vote

Présidentielle

- 23 avril
- 7 mai



Législative

- 11 juin
- 18 juin

☎ : 06.03.96.90.14

• Réservez un transport gratuit pour le jour des élections :

- du lundi au jeudi de 8h15 à 12h15
et de 14h00 à 18h00
- et le vendredi de 8h15 à 12h15



- Avant les élections, vous recevez chez vous le programme détaillé des candidats et des bulletins de vote.

Le jour de l'élection, vous pouvez prendre avec vous un des bulletins reçus à votre domicile.



- Vous allez recevoir une nouvelle carte électorale fin mars.

Vous devez y apposer votre signature.

La carte électorale est renouvelée cette année pour tous les électeurs.

Pensez à prendre votre nouvelle carte électorale avec vous le jour des élections, elle facilitera la recherche de votre nom dans la liste.

La carte électorale indique le bureau de vote auquel vous êtes rattaché et votre numéro d'émargement.

- Ce numéro permet de vous situer dans la liste d'émargement, ce qui réduit le temps d'attente pour l'émargement.

REMARQUE IMPORTANTE
Les électeurs des communes de plus de 3500 habitants doivent présenter, au moment du vote, un titre d'identité.

22 AVR. 2012	06 MAI 2012
SCRUTIN N° 3	SCRUTIN N° 4
10 JUIN 2012	SCRUTIN N° 6
SCRUTIN N° 7	SCRUTIN N° 8
SCRUTIN N° 9	SCRUTIN N° 10
SCRUTIN N° 11	SCRUTIN N° 12

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE ÉLECTORALE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

À chaque scrutin, la carte est tamponnée avec la date du jour.

Ville et nom de la circonscription électorale

Nom et adresse du bureau de vote où doit se présenter l'électeur

Nom et prénoms de l'électeur

Année d'édition de la carte

Numéro d'ordre d'inscription du citoyen sur les listes électorales. Le jour du scrutin, après avoir déposé le bulletin de vote dans l'urne, l'électeur signe le registre devant son nom et ce numéro.

Numéro du bureau de vote où doit se présenter l'électeur

Adresse du domicile de l'électeur

Signature de l'électeur à apposer après réception de la carte

Date de naissance de l'électeur

Cachet de la mairie

Département de naissance de l'électeur

Signature du maire

Commune de naissance de l'électeur

VILLE D'EPINAY-SUR-SEINE
CANTON D'EPINAY-SUR-SEINE
BUREAU MATERNELLE PASTELIER
136 AV. DE LA REPUBLIQUE 93800
EPINAY-SUR-SEINE

2012

NOM - PRÉNOMS - ADRESSE DU TITULAIRE

XXXXXXXXXXXXXXXX

02XX

XXXXXXXXXXXXXXXX

8

93800 EPINAY SUR SEINE

N° d'ordre sur la liste

xx/xx/xxxx

xx

xxxxxxx

Date de naissance

Département

Commune de naissance

Le Maire
Hervé CHEVREAU

Signature du Maire

Cachet de la Mairie
EPINAY-SUR-SEINE
SEINE-SAINT-DENIS

Signature du titulaire

XXXX

- Vous devez avoir une pièce d'identité :

- ❖ Carte d'identité
- ❖ Passeport
- ❖ Permis de conduire
- ❖ Cartes avec photos (carte vitale par exemple).



- Si vous n'êtes pas en mesure de voter seul, vous avez la possibilité d'être accompagné jusque dans l'isoloir par un autre électeur.

Votre accompagnateur doit avoir sa carte d'électeur et une pièce d'identité.

Il n'est pas obligé d'être inscrit dans le même bureau de vote que vous ou sur la commune de Niort.

Par exemple, il peut être en visite chez vous mais être inscrit à Paris.

- Une signalétique est installée pour indiquer où se trouvent les différents bureaux de vote.



- Les 42 bureaux de vote sont accessibles à tous.

Ils ont tous la même configuration permettant à chaque électeur de se déplacer vers chaque point d'intérêt.



- Quelques bureaux de vote ne sont pas accessibles en temps normal.

Ils seront équipés de rampes d'accès spécifiquement installées pour les élections.



- Concernant les bureaux de vote situés dans des écoles

Les présidents des bureaux de vote acceptaient jusqu'à présent de laisser les barrières ouvertes pour que les personnes à mobilité réduite puissent stationner dans la cours de l'école.

Depuis que nous sommes passés en vigilance orange accrue, nous ne savons pas à ce jour si cette possibilité existera toujours pour les prochaines élections.

- Un isoloir pour les personnes à mobilité réduite est installé dans chacun des bureaux de votes de la ville de Niort.

Il est plus spacieux que les autres isoloirs.

Il est équipé d'une tablette plus grande et plus basse.



- Les urnes ont été abaissées pour qu'une personne en fauteuil roulant ou une personne de petite taille puissent y accéder.

Elles sont maintenant posées sur un petit bureau.



- Afin d'éviter les horaires d'affluence, il est recommandé de vous rendre aux bureaux de vote
 - entre 8h30 et 9h30 le matin
 - ou entre 12h00 et 14h00



- Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez joindre le service Elections au

05 49 78 75 03





COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT



Compte-rendu de la réunion du 24 Novembre 2017 - 17h

Participants :

- Jacqueline LEFEBVRE, Adjointe déléguée à l'accessibilité et aux personnes en situation de handicap Vice-Présidente du CCAS, Ville de Niort.
- Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Conseillère municipale déléguée à l'accessibilité et aux personnes en situation de handicap, Ville de Niort.
- Dominique SIX, Adjoint délégué à la voirie, à la réglementation des équipements recevant du public, à la mobilité urbaine, Ville de Niort.
- Francis BARBIER, ACGA 79, Les Chiens Guides d'Aveugles.
- Sylvaine BARBIER, ACGA 79, Les Chiens Guides d'Aveugles.
- Alain BERNARD, Comité départemental Handisport.
- Daniel BŒUF, CMA, Chambre de métiers des Deux-Sèvres.
- Christine BOURDIER, ADAPEI 79.
- Emilie CHOUTEAU, CRH, Centre de ressources handicap de l'Université de Poitiers.
- Michel DEBAUD, Groupement PEP- APAJH 79 GPA 79.
- Anne DE LA VALETTE, AVH, Association Valentin Haüy.
- Sonia DRAGHI-NIETHAMMER, UNAFAM 79, Union nationale de familles et amis de personnes malades et ou handicapées psychiques.
- Monique DUPUIS, Association des Parkinsoniens des Deux-Sèvres.
- Emmanuel ELIE, DFD 79, Dyspraxie France Dys.
- Patrick GRANET, LADAPT.
- Emmanuel GROLLEAU, FNATH 79.
- Christophe GUIGUE, service communication.
- Jonathan JUBIEN, Foyer de vie Mélioris Les Genêts 79.
- Eva LE DEAN, Unis Cité.
- Samuel LHOMEDÉ, Trisomie 21 79.
- Eric LE ROUX, TRANSDEV.
- Renée LUCAS, Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux.
- Vincent MARTINEZ, Etablissement communal de Niort pour personnes handicapées, EPCNPH.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

- Annick MARSEAU, Association des Parkinsoniens des Deux-Sèvres.
- Eric MAUTRET, UGECAM Les Terrasses.
- Dihya MEZINE, Direction participation interne, accessibilité, développement durable.
- Kathlen MILLERAND, APF, Association des Paralysés de France 79.
- Isabelle MOREAU, Mission participation interne, accessibilité, développement durable.
- Jean-Paul PAJAUD, Union départementale de la Fédération des Malades et Handicapés 79.
- Bruno PAULMIER, Directeur Général des Services, Ville de Niort.
- Fabrice PELTIER, Ville de Niort.
- Anita PIERRE, Association des Sourds 79.
- Mario SAN MARTIN ZBINDEN, AFM-Téléthon.
- Sandrine TABUTEAU, UGECAM Les Terrasses.
- Julie TETAUD, Direction participation interne, accessibilité, développement durable.
- Isabelle TOESCA, service communication.
- Adeline RUP, ITEP de la Roussille.
- Tristan LEVER CRUE, interprète LSF.
- Charlotte RAGEAU, interprète LSF.

Excusés :

- Jérôme BALOGÉ, Maire de Niort et Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Jeanine BARBOTIN, Adjointe déléguée au commerce et au tourisme, Ville de Niort.
- Luc DELAGARDE, Adjoint délégué au partenariat économique et économie mixte, Ville de Niort.
- Anne-Lydie HOLTZ, Adjointe aux quartiers et à la vie participative, Ville de Niort.
- Michel PAILLEY, Adjoint délégué aux bâtiments et patrimoine, environnement, Ville de Niort.
- Agnès JARRY, Conseillère municipale déléguée aux personnes âgées, Ville de Niort.
- Romain DUPEYROU, Conseiller municipal délégué à la vie participative, Ville de Niort.
- René BAURUEL, Vice-Président du Conseil Départemental des Deux-Sèvres en charge des personnes handicapées et du sport.
- Thierry DEVAUTOUR, CAN, Vice- Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Alain LECOINTE, CAN, Vice- Président de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Thierry FAVRELIERE, ADAPEI 79.
- Christine SAINT-CLAIR, AVH, Association Valentin Haüy.
- Gisèle DENIZEAU, AVH, Association Valentin Haüy.
- Liliane BARATON, DFD 79, Dyspraxie France Dys.
- Joëlle AUMONIER, Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux.
- Jean-Louis GAY, Générations Mouvement-Les Aînés Ruraux.
- Philippe BONNET, Trisomie 21 79.
- Sébastien FORTHIN, CAN, Communauté d'Agglomération du Niortais.
- Dominique MONDY, Association des Sourds 79.
- Dominique BOURGEOIS, CCI, Chambre de commerce et d'industrie.
- Jacques BOUCHAND, CRH, Centre de ressources handicap de l'Université de Poitiers.
- Jean-Marie BAUDOIN, Autisme 79.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

- Nelly BOUCHAUD, MDPH 79, Maison départementale des personnes handicapées des Deux-Sèvres.
- Daniel MANIER, Ville de Niort.

Un power point retraçant les activités du 2ème semestre en matière d'accessibilité est diffusé en boucle lors de l'installation des membres présents.

Mots d'accueil

- ✓ Jacqueline LEFEBVRE excuse M. Le Maire retenu, au dernier moment, par d'autres obligations et remercie les membres présents. Elle renouvelle son souhait de continuer à travailler ensemble pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la Ville « L'accès à tout pour tous ».
- ✓ Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN accueille les représentants de l'EPCNPH, l'ITEP et des Terrasses qui participent pour la 1^{ère} fois à la réunion de la CCA et souhaitent en devenir membres en 2018. Elle souhaite la mobilisation de tous pour « Faire ensemble pour mieux vivre ensemble ». Puis elle rappelle l'ordre du jour de la réunion.

Rappel de l'ordre du jour :

1. **Présentation des 3èmes Rencontres Accès Libre du 26 mai au 9 juin 2018**
2. **Registre public d'accessibilité.**
3. **Présentation de la cartographie des ERP accessibles Com'Adap**
4. **Participation des personnes en situation de handicap**
Témoignages et Interventions :
 - a) Conseillère en insertion professionnelle des Terrasses
 - b) Coordinatrice d'Unis Cité, jeunes en service civique pour animation de la mallette pédagogique à destination des enfants dans le cadre périscolaire et l'accompagnement au jardin des PMR.
 - c) Délégué départemental du réseau des Réussites 79, LADAPT
5. **Transport adapté Tanlib**

Les représentants du Centre de Ressources handicap devant présenter le point 1 de l'ordre du jour, rencontrant des difficultés de stationnement, les élues proposent de commencer par le 2^{ème} point à l'ordre du jour.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

1. Registre public d'accessibilité

Isabelle Moreau – Chargée de mission accessibilité - inclusion

Contexte :

Le registre public d'accessibilité a été évoqué pour la première fois dans le rapport de concertation du 26 février 2014. Il est aujourd'hui instauré par les articles L111-7-3, R111-19-60 et suivants du code de la construction et de l'habitation. Son contenu, ses modalités de diffusion et sa mise à jour sont précisées par l'arrêté du 19/04/2017.

Qu'est-ce que le registre public d'accessibilité ?

C'est un document unique mentionnant les dispositions prises pour permettre à tous, notamment aux personnes en situation de handicap, quel que soit leur handicap, de bénéficier des prestations délivrées dans un établissement.

La mise à disposition du registre public d'accessibilité est une démarche obligatoire pour tous les gestionnaires d'établissements recevant du public (ERP), qu'il soit neuf ou déjà existant. La mise à jour des données doit être régulière.

Le registre doit être mis à la disposition du public depuis le 22 octobre 2017.

Que doit contenir le registre public d'accessibilité ?

Spécifique à chaque ERP, le registre doit contenir les éléments suivants :

- L'identification de l'établissement (nom, adresse, catégorie, type).
- Une information complète sur les prestations fournies dans l'établissement.
- La liste des pièces administratives et techniques relatives à l'accessibilité de l'établissement aux personnes handicapées : bilan des travaux et des autres actions de mise en accessibilité réalisés à la moitié de la durée de l'Ad'AP.
- La description des actions de formation dispensées au personnel d'accueil pour accueillir les personnes en situation de handicap (PSH). Pour les ERP de catégorie 1 à 4, un justificatif de formation à l'accueil des PSH devra également être fourni. Cette description et ses justificatifs doivent être accompagnés de la plaquette informative de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA) « [Bien accueillir les personnes handicapées](#) »





COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Sous quel format doit être réalisé le registre ?

C'est un document public qui s'adresse aux usagers de l'établissement.
Il doit être consultable sur place au principal point d'accueil accessible :

- Au format papier (classeur, livret, porte document, ...),
Ou
- Au format numérique (sur tablette par exemple).

A titre alternatif, si les conditions ne permettent pas une lecture sur place, **le registre peut être accessible en ligne, sur le site internet de l'établissement.**

C'est le choix de la Ville de Niort :

www.vivre-a-niort.com/fr/services-publics/handicap/registre-daccessibilite/index.html

Conclusion

Le registre public d'accessibilité est un document destiné à informer les usagers d'un ERP sur les actions mises en place pour rendre les services accessibles à tous. Il pourra également être consulté par l'administration ou par une association d'usagers en situation de handicap dans le cadre de la vérification du respect des règles relatives à l'accessibilité.

L'absence de registre n'entraîne pas de sanction. Elle sera cependant susceptible d'être considérée comme un indice du non-respect de la réglementation relative à l'accessibilité.

2. Présentation de la cartographie des ERP accessibles Com'Adap

*Fabrice Peltier - chargé de mission SI des services techniques - Christophe Guigue et Isabelle Toesca
– service communication -*

Contexte :

Les collectivités ayant une CCA (commission communale pour l'accessibilité) ou CIA (commission intercommunale pour l'accessibilité) ; CAN, Aiffres, Chauray et Niort ont travaillé ensemble pour définir une cartographie et créer un **outil internet simple, accessible et évolutif** pour tous et notamment pour le public en situation de handicap appelé ComAd'AP.

Objectif du projet

La concertation avec les associations, membres de la CCA ont permis de déterminer un outil simple, intuitif et clair ; jeux de couleurs adaptés, possibilité de zoomer, outils facilement accessibles, recherche possible par champs ou par critère, possibilité de centrer la vue par défaut sur un territoire.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Etablissements recevant du public (ERP) concernés

La cartographie présente la liste et la localisation des équipements aujourd'hui accessibles qui ont présenté un Adap (agenda d'accessibilité programmé) + la liste des équipements en cours d'Adap qui ont déposé une attestation sur l'honneur d'accessibilité ou par l'intermédiaire d'un contrôleur agréé.

Dans la mesure du possible, les ERP commerciaux ont été recensés sous le nom de leur enseigne.

Les équipements référencés sont classés par catégorie pour faciliter les recherches. Nous en avons retenues 8 en nous basant sur le classement du SDIS (service départemental d'incendie et de secours): associatif, sport, culture / commerces / cultes / éducation, enseignement / hébergement, restauration / santé, aide à la personne / services (administrations, banques, bureaux) / transports.

- Les équipements sont symbolisés sur la carte par une couleur, beaucoup plus lisible qu'un symbole à petite échelle. ces couleurs ont été choisies en lien avec les associations.
- Les points sur la carte sont tous cliquables et affichent une fiche synthétique de l'équipement sélectionné.
- La carte permet de zoomer, dézoomer une zone, de revenir sur son zoom initial. on peut se déplacer sur la carte en un clic.
- On peut rechercher un équipement en tapant un mot clé dans le moteur de recherche : ex. école ou ex. stade de la Venise verte.
- On peut rechercher une adresse : ex. 20 rue de la gare et voir à proximité tous les équipements accessibles en jouant sur l'échelle d'affichage de la carte (jusqu'à 2500 mètres).
- Cette carte pourra être enrichie à terme de nouvelles données : places de stationnement, arrêts de bus, cheminements piétons.

Nous avons aussi développé un moteur de recherche lié à la carte directement mis en ligne sur le site internet de la ville :

accessibilite-programmee-a-niort/index.html

Voir point d'actualité « Accessibilité », page 6 du Vivre à Niort de février 2018 :vivre-a-niort.com/fileadmin/ville/archives/VAN/2018/fevrier/accessible/actualites/une-carte-pour-les-equipements-accessibles.html

Temps d'échanges

Les membres présents, associés au projet vont tester la cartographie et feront retour à la mission accessibilité – inclusion des remarques et corrections à apporter.



3. Présentation des 3èmes Rencontres Accès Libre du 26 mai au 9 juin 2018

Emilie Chouteau - animatrice du Pôle ressources handicap de l'Université de Poitiers

Le Centre de ressources handicap du Pôle universitaire niortais,
La Ville de Niort,
Les associations et partenaires publics et privés
Organisent les **3èmes RENCONTRES ACCÈS LIBRE du 26 mai – 9 juin 2018**

Pour la troisième fois, les acteurs de l'accessibilité sur le territoire organisent une semaine d'échanges et de manifestations autour du handicap.

Pour vivre et agir ensemble, une semaine en Accès libre

Contexte

« Vivre ensemble dans une ville accessible à tous »

La Ville de Niort, conformément à la politique gouvernementale, s'est engagée dans une démarche volontariste en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap. Tout individu doit pouvoir utiliser les espaces, les biens et les services. Fondée sur une approche inclusive, l'accessibilité universelle concerne tous les aspects de la vie : la petite enfance, l'école, l'emploi, le logement, la santé, l'accessibilité de la ville et des transports, l'accès au sports, à la culture et aux loisirs.

Origine du projet

Le CRH, Centre de ressources handicap, installé sur le Pôle universitaire niortais, s'est donné comme objectif de développer des actions de recherche et d'innovation, de formation et de sensibilisation, sur le thème du handicap. Il a la volonté de fédérer les nombreux acteurs du territoire (associations, collectivités, entreprises) qui travaillent au développement de la participation active des personnes en situation de handicap dans tous les domaines de la vie sociale (scolarité, travail, sport, loisirs, culture, etc.).

Objectif du projet

« Faire ensemble et mieux vivre ensemble. »

Une semaine d'échanges et de manifestations pour promouvoir des actions associant tous les publics et pour faire changer le regard vers la personne en situation de handicap.

Souvent le handicap bouscule, dérange, interroge. En vivant avec des personnes différentes, nous accepterons leurs différences tout en nous enrichissant mutuellement.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Projets avec la Ville de Niort :

- **Projet Jardin solidaire avec l'association Vent d'Ouest**
 - En cours d'élaboration entre les jeunes du Conseil municipal pour enfants, de l'IME et de GPA 79/16. Rencontres les mercredis après-midi, temps fort le mercredi 6 juin aux jardins Quai de Belle ile.
- **Projet fresque collective avec l'atelier d'art thérapie de Mélioris les Genets**
 - Pendant 10 séances les jeunes du Conseil municipal pour enfants réaliseront une fresque avec les résidents du foyer mélioris les Genets, exposition de l'œuvre à la mairie lors des Rencontres Accès Libre.
- *Projet expo au Musée Bernard D'Agesci, des planches de BD réalisées pour les Rencontres Accès libre 2017 avec le dessinateur niortais Matthieu Roda et les jeunes du Conseil municipal pour enfants, de l'IME, du périscolaire Pierre de Coubertin, les collégiens de l'ULIS de Rabelais et lycéens de l'ULIS de Gaston Barré.*
- *Mallette pédagogique, ateliers de sensibilisation du jeune public du périscolaire avec les jeunes volontaires d'unis Cités.*
- *Projets en cours avec la mission Valorisation du patrimoine historique ; atelier créatif papier sur le thème des maisons médiévales à pans de bois de Niort ; autour de l'Eglise Saint Hilaire, animations numériques ; après-midi jeu la Grande guerre « Le soldat sans mémoire » basé sur des faits historiques niortais. Les associations représentants les personnes vieillissantes et les personnes en situation de handicap ont participé à l'écriture des textes ; notamment dans la version Facile à lire, Facile à comprendre.*

Programme en cours d'élaboration

A L'Hôtel de Ville :

-- Expositions les 30 et 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2018 :

- Peintures de SERGE MAUDET, peintre de la bouche, Président de l'Association des artistes peignant de la bouche et du pied.
- Photos (UNAFAM, ECHO'VIE ...).
- Réalisations de l'association AURORE du Foyer de Vie LE BERCEAU de Reffannes : mobiles, tableaux, sculptures...
- Réalisations du Foyer de vie mélioris Les Genets, de l'atelier d'art thérapie de l'Hôpital de Niort.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

- Temps forts, tables-rondes, rencontres (en cours de programmation ; yoga adapté, lecture LSF, sensibilisation aux maladies psychiques, atelier Dys, ateliers de peinture...)
- Après-midi pour le jeune public des Centres de Loisirs de la Ville de Niort et autres (visionnage courts métrages développement durable et accessibilité, débats, visite des expos à l'Hôtel de Ville, goûter...)

Autres lieux à Niort :

Samedi 26 Mai :

- Un tournoi de foot pour tous avec la section foot fauteuil des Chamois Niortais au gymnase de la Venise Verte.
- Remise des prix par les élus du CME au Musée d'Agesci.
- Cocktail d'inauguration réalisé par la « section traiteur » du Foyer des Genêts de Niort.
- Sensibilisation aux troubles du spectre autistique au marché des Halles.

Mardi 29 Mai :

- Free Handi'se Trophy, Place du Donjon.

L'Association Free Handi'se Trophy organise, la septième édition du relais bi-sports handi-valide entre Bordeaux et Nantes du 26 Mai au 2 Juin 2018, avec 1 étape à Niort.

Cet évènement s'adresse aux personnes handicapées et valides issues du milieu de l'entreprise (4 personnes/équipe dont 2 personnes titulaires d'une reconnaissance qualité travailleur handicapé).

L'ensemble du parcours est à effectuer en tandem à pédales aménagé pour le handicap, et en canoë.

Le nombre de participants prévu est de 96 personnes, réparties en 24 équipes.

Les étudiants du Master 2 IPHD élaborent un projet d'animation ; flash mob, espace prévention de la sédentarité, démonstrations handi sport et sports adaptés ; basket fauteuil, boccia, sarbacane, parcours fauteuils et en soirée table ronde sur le thème du dépassement de soi par le sport....

Mercredi 30 Mai :

- **Patinoire** : cours accessibles aux déficients visuels ainsi qu'aux résidents des Foyers de Vie.
- Musée Bernard d'Agesci, 14h visite guidée de l'exposition « Métiers d'art »
- A l'Hôtel de Ville, réalisation d'une fresque collective avec les jeunes du Centre socio culturel de Champclairot et les résidents du Foyer Mélioris Les Genets de Niort animé par l'atelier d'art thérapie du Foyer Mélioris Les Genets.
- A 17h : vernissage des expos à l'Hôtel de ville avec intervention de la chorale du Foyer mélioris Les Genets de Niort animée par Demba.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Vendredi 1er Juin :

- « Rendez-vous aux jardins », opération du Ministère de la culture et de la Direction générale des affaires culturelles de la Nouvelle Aquitaine : Visite guidée de la Place de la Brèche, préparée avec France Alzheimer 79 et accessible à tous.

Samedi 2 Juin :

- « Rendez-vous aux jardins »: visite guidée du Jardin des plantes, avec atelier olfactif et découverte à l'aveugle, préparée avec France Alzheimer 79 et accessible à tous.
- Journée départementale handisport sur la place de la Brèche ; 15 clubs présents, match de gala salle Barra en fin de journée.

Dimanche 3 Juin :

- « Rendez-vous aux jardins »: salle des Estoillettes à Pré Leroy, atelier d'art thérapie, suite aux visites des jardins des 1 et 2 juin.
- Entrée gratuite aux Musées

Mercredi 6 Juin :

- Temps fort Jardins solidaires
- *Gymnase du Grand Feu : portes ouvertes A.S. Niort handi-basket.*
- Soirée théâtre au Théâtre Jean Richard avec en première partie le théâtre Baluchon et les acteurs de Foyer de Vie, la 2^{ème} partie est en Cours d'élaboration.

Vendredi 8 Juin :

- Soirée « 10 ans du Master IPHD »

Les étudiants du Master 2 IPHD élaborent un projet pour cette soirée.

Samedi 9 Juin :

- Après- midi « Famille », projet en cours d'élaboration.

A programmer dans la semaine:

- Soirée cinéma au Moulin du Roc, 100% accessible (sous-titrage français, audiodescription).
- Après-midi ou soirée court métrage réalisé avec le Théâtre de l'Esquif et mélioris Les genêts de Chatillon sur Thouet ; échanges avec le public, les comédiens et l'auteur.
- Spectacle Cirqu'En Scène

Les rencontres et les échanges continuent, d'autres manifestations sont en cours de programmation.

Temps d'échanges



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Les membres présents font part de leur intérêt pour cet événement et, souhaitent être informés de l'avancement de la programmation pour prévoir au mieux leur participation et celles de leurs adhérents et ou participants.

4. Participation des personnes en situation de handicap

a) Insertion professionnelle des Terrasses

Sandrine Tabuteau et Eric Mautret – (conseillers en insertion professionnelle)

L'établissement "Les Terrasses" situé à proximité du centre-ville de Niort, est un établissement du groupe UGECAM (Union de Gestion des Établissements de Caisse d'Assurance Maladie), composé de différents pôles et accueillant essentiellement des adolescents et des adultes en situation de handicap :

- Le **S.S.R.** (Soins de Suite et de Réadaptation) est spécialisée dans le traitement de l'obésité chez l'adolescent.
- Le **pôle ressources**: finances, ressources humaines, hôtellerie, logistique...
- Le **pôle médico-social**; dispositifs de formation - insertion spécialisés dans l'accompagnement de jeunes adultes et d'adultes en situation de handicap, en formation ou en reconversion professionnelle.
- Le **GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle)** « le Flot Tranquille » est une association spécialisée accueillant principalement des **adultes traumatisés crâniens**.

Le pôle médico-social propose aux jeunes et adultes en situation de handicap, des dispositifs de réadaptation et d'insertion professionnelle :

- **DEOIP** : Dispositif d'Education, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle
- **SARAH** : Service d'Appui Régional pour l'Apprentissage des personnes Handicapées
- La **Préorientation**
- UEROS

1- Le dispositif DEOIP

Public concerné :

- Etre âgé de 16 à 30 ans
- Bénéficier d'une reconnaissance qualité travailleur handicapé
- Disposer de potentialités qui tendent à une insertion en milieu ordinaire
- Présenter une capacité d'autonomisation socioprofessionnelle pas suffisamment développé/assurée
- Souhaiter s'engager dans une démarche d'intégration socioprofessionnelle et être acteur de cette démarche.

Mission du dispositif :

Préparer, accompagner et sécuriser les parcours des jeunes reconnus travailleurs handicapés, vis-à-vis de leur engagement dans des démarches d'orientation socio-



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

professionnelle dont l'objectif est l'accès et l'insertion durable au sein de travail ordinaire.

Déroulé du dispositif :

Parcours d'accompagnement à compter du 03 octobre 2017 jusqu'au 30 juin 2018.
Parcours individualisé et modulé au regard des besoins de chaque bénéficiaire.
Temps d'accompagnement en centre : du mardi au vendredi à raison de 23h/semaine.
Périodes d'immersion en entreprise amplitude de 35h maximum/semaine.

2- Le dispositif cellule d'appui (SARAH)

Public concerné :

- Apprentis en situation de handicap reconnue.
- Apprentis ayant des difficultés d'apprentissage ou des situations de handicap non reconnues.

Objectif :

- Contribuer à développer l'apprentissage et la formation des personnes en difficulté en accompagnant les apprentis dans leur parcours socio-professionnel en amont du contrat d'apprentissage.
- Conduire l'apprenti jusqu'au terme de son contrat d'apprentissage pour réduire la situation de rupture.
- Favoriser un développement de parcours visant une insertion sociale et professionnelle réussie.
- Accompagner les entreprises dans leur démarche d'accueil et d'intégration d'apprentis en situation de handicap.

3- La Préorientation

Public concerné :

- plus de 18 ans
- disposant d'une **Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé**
- et d'une décision d'orientation notifiée par le CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- inscrit comme demandeur d'emploi

Objectif :

Dispositif d'aide à l'élaboration d'un projet professionnel et/ou personnel.
Lors de son projet, le stagiaire sera accompagné tout en bénéficiant de l'accompagnement d'une équipe pluridisciplinaire. L'objectif de ce projet est de l'aider à trouver son projet d'insertion professionnelle.

4- UEROS

Public concerné :

- Personnes cérébrolésées majeures



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

- Autonomes dans la vie quotidienne

Objectif :

- Evaluer les potentialités et les difficultés de la personne
 - Construire avec l'intéressé et son entourage son projet d'insertion sociale et ou professionnelle
- b) « Famille en harmonie » programme d'Unis Cité avec des jeunes en service civique

Eva le Dean – Responsable d'antennes Charente-Maritime / Deux-Sèvres

UNIS-CITE a pour objet « d'animer et de développer des programmes de Service Civique pour les jeunes de 16 à 25 ans, en proposant à des jeunes de toutes cultures, milieux sociaux, niveaux d'études et croyances (les "volontaires d'Unis-Cité"), de mener en équipe pendant une période d'environ six à neuf mois et à temps plein, des projets au service à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté », selon l'article 1 de ses statuts.

Une convention de partenariat proposée au Conseil municipal du 4 décembre : coopération avec Unis Cité dans le cadre du projet Famille en harmonie, programme visant à soutenir les personnes en situation de handicap et leurs familles :

- animation de la mallette pédagogique de sensibilisation à la différence pour les enfants et les jeunes scolarisés,
- éducation à l'environnement des personnes en situation de handicap, sur une animation pédagogique développée par l'association Vent d'Ouest porteuse du projet « Jardins solidaires et pluriels ».

Une équipe de 8 volontaires (divisée en deux), sera mobilisée 2 jours par semaine du lundi au jeudi en fonctions des besoins des partenaires et des besoins du programme « Famille en Harmonie ».

Le temps de présence journalier des volontaires variera :

- Pour les jardins, 2 binômes de 9h à 17h, adaptable en fonction des besoins et en accord avec les différentes parties.
- Pour les temps de sensibilisation périscolaire, écoles Emile Zola, Edmond Proust, Louis Pasteur et Ernest Pérochon 2 binômes au 2^{ème} et 3^{ème} trimestre : le mardi de 16h15 à 17h15 et le jeudi de 11h45 à 12h30 puis de 12h30 à 13h15.

c) LADAPT - réseau des Réussites 79

Patrick Granet – Délégué départemental-

L'ADAPT milite en faveur du parrainage de proximité des demandeurs d'emploi handicapés. C'est une association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

handicapées. Elle est à l'initiative de la semaine de l'emploi pour les personnes en situation de handicap.

Elle travaille avec la Mission Locale et Pôle emploi. Elle œuvre au quotidien pour l'amélioration de l'inclusion de la personne handicapée dans la Cité. Lui ouvrir le maximum de possibilités pour qu'elle puisse "Vivre avec et comme les autres" est l'objectif poursuivi. L'objectif annoncé est de faciliter la vie de la personne en situation de handicap dans sa recherche d'emploi.

Les actions du comité 79, un réseau de 9 bénévoles :

- Le parrainage vers l'emploi des personnes handicapées ; 4 personnes en accompagnement en 2017.
- L'organisation de cafés des Réussites.
- La participation aux actions sociales sur le département.
- L'organisation d'échanges et moments conviviaux entre les bénévoles.
- La sensibilisation auprès des jeunes.

Temps d'échanges

Les représentants des associations remercient les intervenants pour la clarté des informations données et des présentations.

5. Transport adapté Tanlib

M. Le Roux - Directeur Transdev –

Contexte :

A compter du 1^{er} septembre 2017 l'accès au réseau de bus du territoire de Niort est entièrement gratuit. Le service transport de la Communauté d'agglomération du niortais a reçu à ce jour 350 courriers de mécontentement et la Ville une bonne centaine.

Rappel :

Extrait du compte-rendu de réunion du 27 septembre, ayant pour objet le transport à la demande et tanlib PMR (**cf. Compte-rendu envoyé le 3 octobre 2017**) avec les représentants de:

- la CAN ; Alain LECOINTE, vice-président, délégué aux transports et, Sébastien FORTHIN, adjoint au directeur, chef de projet infrastructures et accessibilité, service transports et déplacements.
- la Ville de Niort ; Jacqueline LEFEBVRE, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN et Isabelle MOREAU.

Les représentantes de la Ville ont présenté une synthèse des remarques formulées, par écrit ou par oral, par des organismes, des associations ayant pour but de sortir de leur isolement les personnes en situation de handicap et de leur permettre d'accéder à une autonomie.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Les difficultés sont accrues quand le public concerné présente des déficiences intellectuelles ou des troubles mnésiques et spatio-temporels, ces usagers ayant rarement la notion du temps et certains ne savent pas lire.

Pour tous ces difficultés créent du stress avec la peur d'oublier. Elles entraînent des annulations d'activités, des reports de rendez-vous, des charges supplémentaires pour les familles concernées qui sont amenées encore plus qu'auparavant à jongler avec leur emploi du temps (prise de jour de congé, horaires décalés...) et dans certains cas à avoir recours à des taxis ambulance.

Synthèse des principales remarques :

- Difficulté d'accès à la plateforme téléphonique, rapatriée à Niort, attente longue, ligne saturée, « il faut rappeler une autre fois ».
- Avec la suppression du plan de service, les trajets réguliers n'existent plus. Il faut multiplier les appels téléphoniques pour « caser » les horaires récurrents et réguliers.
- Difficile, quasi impossible de réserver la veille avant 17h.
- Les créneaux souhaités ne sont pas toujours possibles (surtout la plage 16h30 à 18h30) même lors d'une réservation 3 semaines en amont.
- Forte amplitude de prise en charge (ex : entre 9h et 10h30).
- Un aller mais pas de retour.
- Les caractères sont trop petits sur les fiches horaires dans les abris bus.
- Les hauts parleurs situés dans les bus sont difficilement audibles à proximité de la porte centrale et quand il y a beaucoup de monde.

Rappel des priorités du service transport :

- Garantir l'heure d'arrivée au travail
- Les temps de trajet doivent prendre en compte la durée du parcours, les difficultés de circulation et les travaux.
- L'accessibilité des arrêts de bus

La recommandation du service transport :

- Privilégier les horaires 9h - 16h pour les activités ne relevant pas du trajet domicile travail (ex : activité de loisirs, prise de rendez-vous...)

Les actions en cours :

- Le recueil des dysfonctionnements et remarques pour mise en place d'une amélioration du service public en janvier.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

- Prise de contact de l'exploitant avec les structures d'accueil pour identifier un point de prise en charge et de dépôt des PMR.

Les prochaines actions du service transport avec tests des usagers concernés:

- La réorganisation de l'information des voyageurs ; affichages arrêts de bus, fiches horaires, pour les rendre plus lisibles (taille de police, contraste des couleurs...). La CAN souhaite un retour de la part des associations sur les nouvelles propositions qui seront mises en place afin d'apporter d'éventuelles corrections pour celles qui seront éditées en septembre 2018.
- La différenciation des arrêts de bus accessibles conformes à la réglementation et ceux accessibles dans l'usage mais non conformes. Des visites sur le terrain seront organisées avec vous afin de définir les arrêts entrant dans cette catégorie.

Remarque :

Le service transport de la CAN a validé son plan d'action transport 2016-2018, Sd'AP. Il participe activement à des groupes de travail à la DMA (délégation ministérielle à l'accessibilité) avec le CEREMA (centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement).

M. Le Roux précise:

Depuis la rentrée scolaire de nouvelles dispositions concernant le service de transport collectif pour les personnes en situation de handicap ont été mises en place:

- Allongement de la période de réservation à 4 semaines (contre 3 semaines auparavant).
- Relocalisation de la plate-forme à Niort.
- Lancement d'une série de rencontres avec les différents établissements afin de définir, au sein de leur propriété, une zone d'arrêt réservé au service tanlib, pour la prise en charge des usagers au sein des établissements.
- 11 véhicules mis à disposition pour le transport à la demande dont 8 utilisables en PMR.
- Mise en place de réservation par internet prévue début 2018 pour améliorer la liaison avec la plate-forme.

Pour faire suite à différentes sollicitations depuis le lancement du nouveau réseau, le service transports de la CAN et le délégataire ont rencontré des responsables d'établissements scolaires, des directions d'entreprises, des responsables d'établissements accueillants du public et des élus des communes afin d'échanger sur leurs besoins et pratiques.

Cette première série de rencontres a permis de consolider une première phase d'ajustements qui a été mise en œuvre dès le 8 janvier 2018.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

M. Le Roux reconnaît que « tout n'a pas été parfait depuis juillet, il y a eu cumul de problématiques ; logiciel, humain... ». **Il rappelle aux membres présents qu'il est à leur disposition afin d'échanger sur leur besoins et pratiques et ainsi essayer dans la mesure du possible de leur apporter des solutions.**

Concrètement ; la Direction d'EPCNPH a pu rencontrer M. Le Roux le 26 janvier pour faire le point sur les problèmes rencontrés par les travailleurs de l'ESAT.

Temps d'échanges

Les remarques énoncées précédemment ont de nouveau été évoquées. Synthèse des nombreux échanges :

Les membres présents déplorent le manque de consultation préalable des usagers en situation de handicap pour déterminer les horaires de passage de bus adaptés aux horaires de cours, de travail, des activités d'accompagnement à l'autonomie....

Monsieur Pain, APF, souligne que l'amplitude horaire du transport collectif crée des difficultés pour les personnes en situation de handicap pour exercer leur mandat associatif lorsque les réunions ont lieu en dehors des horaires du mobitan.

Enquête de satisfaction

Réalisée par *Dihya Mezine - stagiaire BTS Assistant de manager -*

Elle avait pour but de mesurer l'accessibilité des documents présentés au cours de la réunion, suite aux préconisations présentées à la CCA de juin. Elle a été réalisée entre le 27 novembre et le 19 décembre, auprès des associations présentes. Vous avez été 8 à avoir répondu. Merci à vous.



COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Avez-vous eu facilement connaissance de la date, l'heure et le lieu du déroulement de cette réunion ?

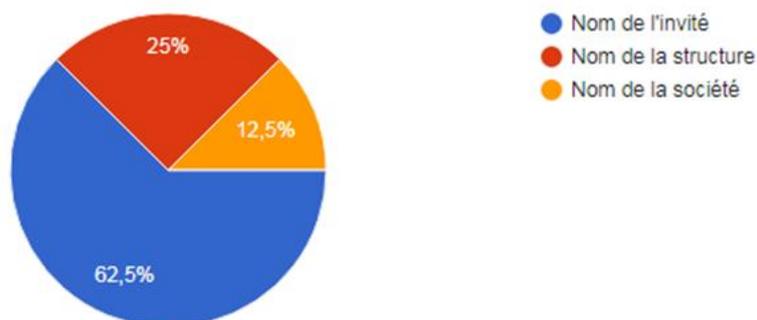


8 réponses



Lors de l'émargement de la feuille de présence quel classement vous paraît le plus facile, par :

8 réponses

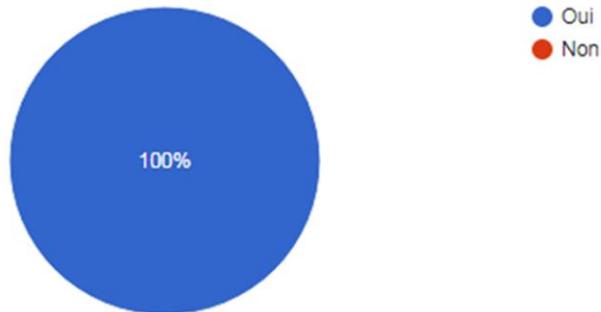




COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

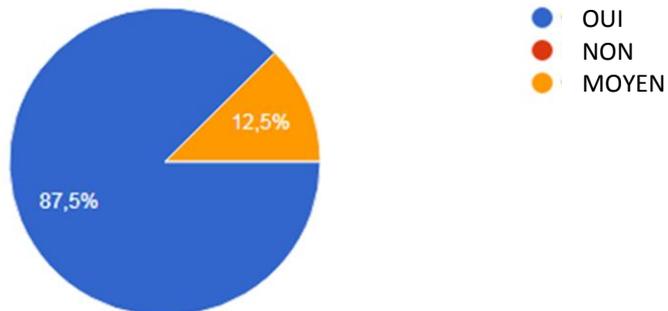
Avez-vous pu lire facilement le diaporama qui présentait l'ordre du jour ?

8 réponses



La taille des lettres du diaporama étaient-elles lisibles et compréhensibles ?

8 réponses

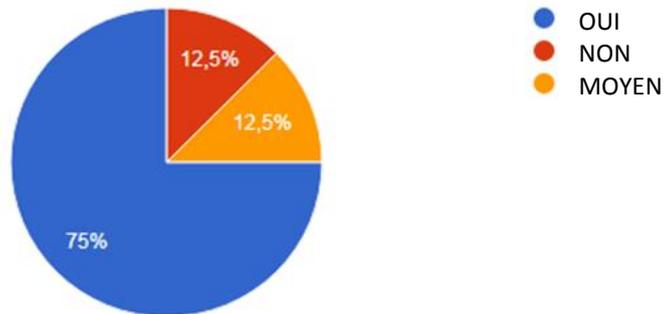




COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

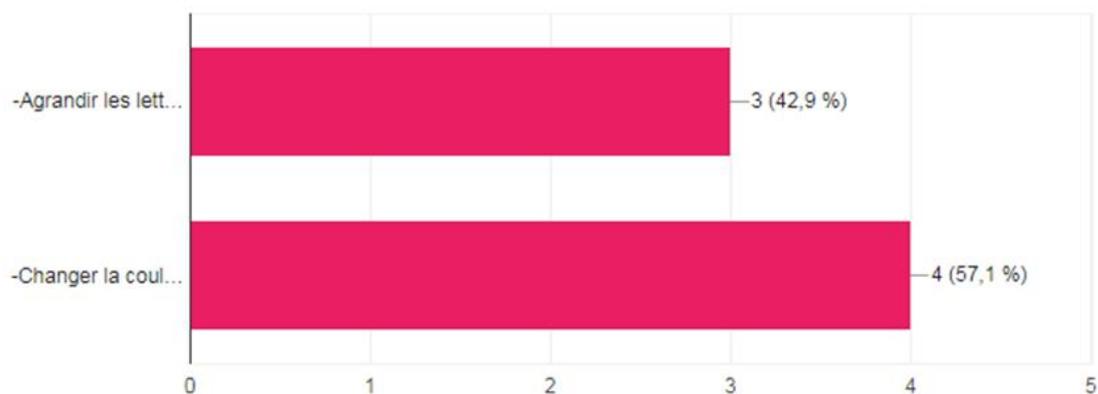
La couleur du texte était-elle bien choisie ?

8 réponses



Quelle(s) amélioration(s) souhaitez-vous que l'on apporte sur le(s)
diaporama(s) ?

7 réponses



Le diaporama des Terrasses vous a-t-il aidé à comprendre ce qu'ils proposent ?

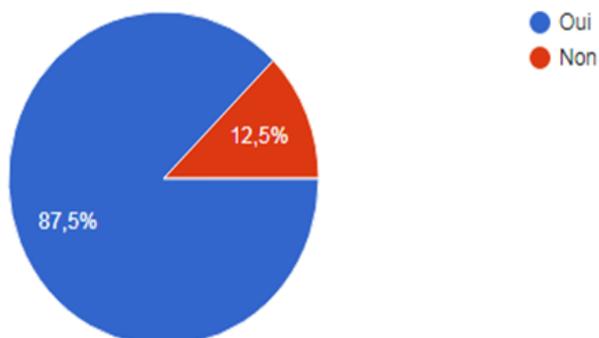


8 réponses



Avez-vous pu lire les textes du diaporama des Terrasses ?

8 réponses

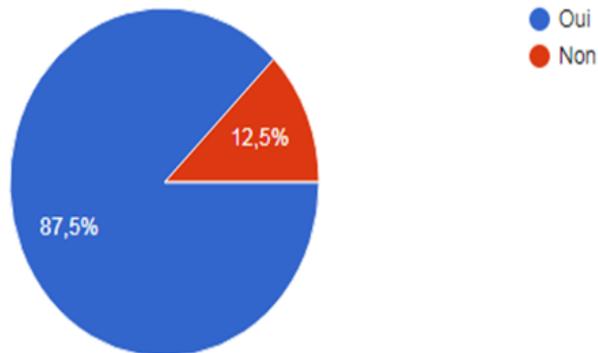




COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

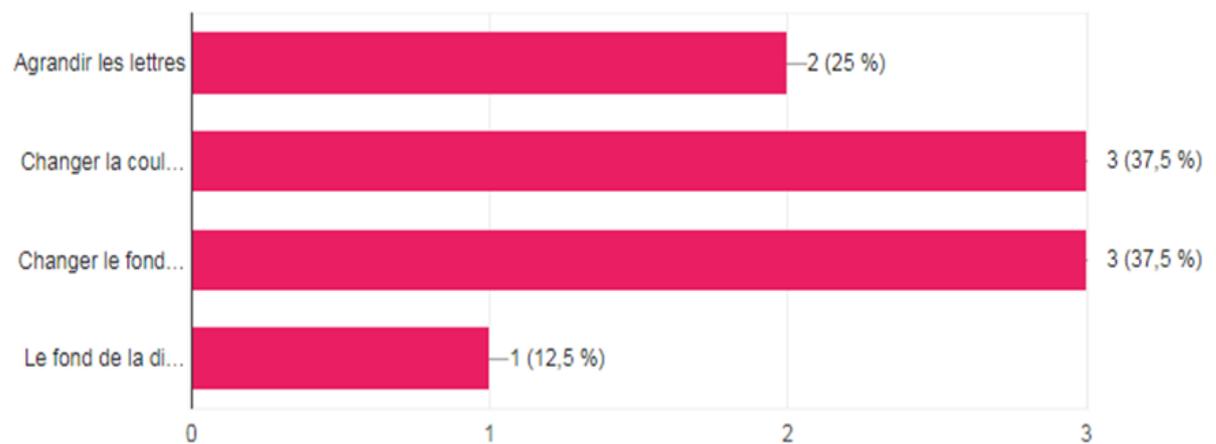
La couleur du texte était-elle bien choisie ?

8 réponses



Quelle amélioration souhaitez-vous ?

8 réponses

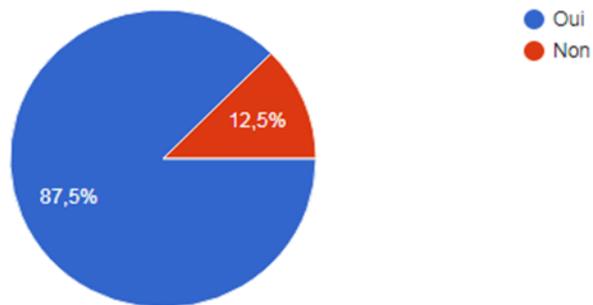




COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

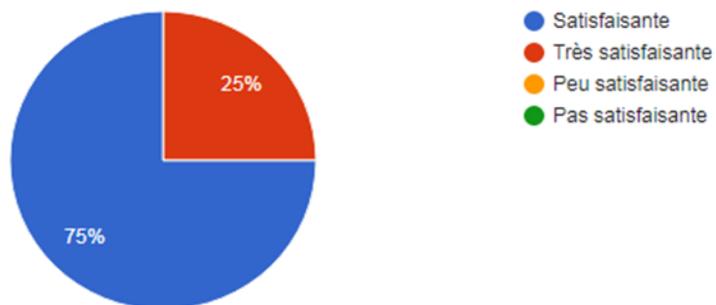
L'acoustique de la salle de réunion était-elle correcte ?

8 réponses



L'agencement de la salle est-elle ?

8 réponses

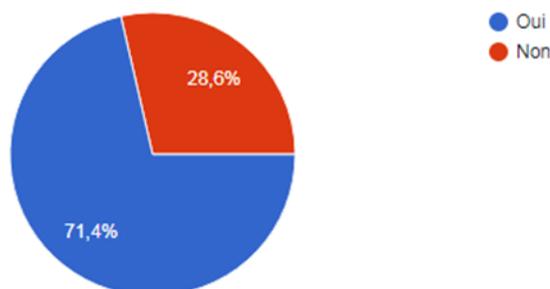




COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE DE LA VILLE DE NIORT

Avez vous reçu des informations dont vous n'aviez pas encore eu connaissance ?

7 réponses



Avez-vous des idées à nous soumettre pour améliorer les prochaines réunions ?

- **Améliorer le stationnement de proximité** – Note de la mission accessibilité – inclusion ; des tickets parking Hôtel de ville sont mis à disposition des participants à la CCA.
- S'assurer du bon fonctionnement de la plateforme PMR située à l'extérieur.